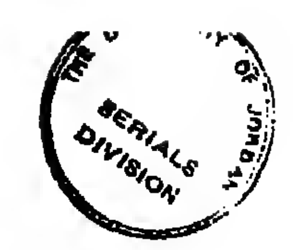





Le Monde des livres

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15217 – 7 F

VENDREDI 31 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

## Convertibilité à la chinoise

PEUT-ON imaginer que la Russie fasse aujourd'hui flotter le rouble ? C'est pourtant ce que vient de décider le dernier pôle du communisme international, la Chine populaire. Cela se fera à pas comptés et progressivement à partir du 1er janvier 1994. Il faut dire que le régime de Deng Xiaoping, contrairement à celui de MM. Gorbatchev et Eltsine, a su mettre en place graduellement, depuis 1979, de profondes réformes économiques qui lui ont permis de survivre, et même de prospérer.

En taillant hardiment et sans le moindre scrupule dans le dogme marxiste-léniniste et en adoptant les méthodes les plus capitalistes – si longtemps honnies du temps où Mao Zedong était à la barre –, la Chine est devenue le pays qui, au monde, connaît la croissance économique la plus rapide. Même si elle est également la plus cahotique. Pékin vient donc de décider d'accélérer le rythme de ses réformes.

CERTES, il n'est nullement question, dans ce que les idéologues de Pékin qualifient de « socialisme de marché », d'abandonner la dictature du Parti (unique) communiste ; les réformes ont, au contraire, pour principal objet de permettre au régime de conserver le pouvoir. Dans cette période d'incertitude caractérisée par la lutte pour la succession de M. Deng, âgé de quatre-vingt-neuf ans, cette accélération apparaît comme une victoire des technocrates réformistes menés par Zhu Rongji, vice-premier ministre et « patron » de l'économie.

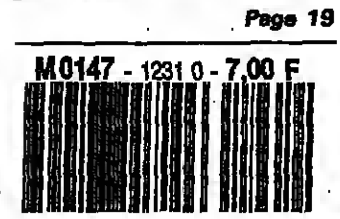
Décidée pour 1994, la réforme du yuan a été avancée au 1er janvier à l'initiative de M. Zhu, qui envisage de poursuivre des réformes financières et fiscales. Il souhaite, entre autres, que la Chine se dote d'une banque centrale digne de ce nom et d'un véritable système d'imposition réglementant le partage des ressources entre le pouvoir central et les provinces. Ce qu'il a qualifié lui-même de « réformes des structures économiques les plus significatives, profondes et sans précédent de l'histoire de la Chine ».

C'EST sans doute un peu exagéré. Mais cette volonté d'avancer plus vite et plus loin pour tenter de remédier aux maux qui assaillent l'économie chinoise – surchauffe, inflation, déséquilibres régionaux ou corruption – est fondamentale. Et elle montre que la Chine est de plus en plus désireuse de rejoindre l'économie mondialisée sous l'égide du GATT.

Il faudra néanmoins que Pékin ait les moyens, et la volonté, d'appliquer jusqu'au bout ses réformes. Car il n'est pas sûr que les dirigeants au pouvoir dans la Cité interdite aient tous réalisé les implications, internes comme internationales, des décisions qu'ils viennent de prendre. La Chine est encore au début d'une longue marche...

Page 19





Un accord entre le patronat et les syndicats

## Le financement des retraites complémentaires sera assuré

*Le patronat et les syndicats (à l'exception de la CGT et de l'Union professionnelle artisanale, qui ont réservé leur réponse) sont parvenus dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 décembre à un compromis sur le financement des retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans. D'une durée de trois ans, cet accord porte de 1,80 % à 1,96 % la cotisation sur les salaires inférieurs au plafond de la Sécurité sociale – soit 12 680 F par mois – et de 2 % à 2,18 % celle prélevée sur la partie du revenu supérieure à ce seuil. Cet effort sera réparti à parts égales entre les salariés et les entreprises. La participation versée par l'Etat passera de 1 milliard à 1,5 milliard de francs par an.*

Les sept millions de retraités du secteur privé, mais également tous ceux qui s'apprêtent à quitter la vie active, peuvent respirer. La menace d'une réduction autoritaire des pensions complémentaires, brandie par le patronat, a été levée dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 décembre, grâce à un accord conclu entre le CNPF et les syndicats.

Particulièrement complexes, ces négociations consacrées au financement des retraites complémentaires n'auraient sans doute pas soulevé les passions si les partenaires sociaux ne s'étaient pas ingéniés à entretenir une dramatisation certes dictée par des considérations tactiques, mais dont les excès auront, encore une fois, mis en relief l'opacité et les incohérences du système français de protection sociale. Pour comprendre l'enjeu des discussions, il faut remonter en 1983, lorsque le patronat et les syndicats négocièrent avec le gouvernement Mauroy un accord permettant de financer la généralisation de la retraite à soixante ans pour les caisses complémentaires.

Le coût de cette mesure devait être partagé entre l'Etat et l'UNEDIC (le régime d'assurance-chômage). Cette dernière, qui n'avait plus à indemniser les demandeurs d'emploi âgés de soixante à soixante-cinq ans, avait accepté de reverser à l'Association pour la gestion de la structure financière (ASF) une cotisation égale à 1,8 % des salaires.

Renouvelé non sans difficultés en 1990, cet accord arrivait à échéance le 31 décembre dans les pires conditions : sous l'effet du ralentissement de l'activité et de la montée du chômage, l'ASF était exsangue, avec un déficit cumulé de 8,9 milliards de francs. Afin de faire pression sur le gouvernement, le patronat et certaines organisations syndicales ont, dans un premier temps, menacé de rétablir les « coefficients d'abattement » (entre 4 % et 22 % du montant de la pension) appliqués avant 1983.

Simone Veil, ministre des affaires sociales, ayant accepté de porter de 1 à 1,5 milliard de francs la contribution annuelle de l'Etat, il restait au CNPF et aux centrales syndicales à trouver 2,5 milliards par an. Tout aurait pu se régler rapidement, si les protagonistes ne s'étaient pas pris au piège de la dramatisation.

JEAN-MICHEL NORMAND

*Lire la suite page 19*

## « L'Etat Balladur »

### Bien qu'ayant promis de ne pas le faire le premier ministre met en place, discrètement, ses réseaux dans la haute administration

Tous le promettent. Aucun ne respecte l'engagement. A la veille de chaque alternance, les « entrants » assurent qu'ils ne se livreront à aucune « chasse à sorcières », qu'ils ne se débarrasseront pas de tous les hauts fonctionnaires qui avaient loyalement servi le gouvernement précédent et, surtout, qu'ils ne profiteront pas de leur nouveaux pouvoirs pour placer leurs « petits copains ». Et puis, la tentation est trop forte, la pression des amis non maîtrisable.

Les vieux démons reprennent d'autant plus facilement le dessus que la nécessité impose de disposer de collaborateurs fidèles qui, non seulement, appliqueront avec compétences vos consignes – cette règle déontologique est en général scrupuleusement respectée par la fonction publique française –, mais aussi et surtout sauront vous aider à faire face aux multiples difficultés qui sont le lot quotidien de l'action ministérielle. Et comment être plus sûr que cette assistance-là sera fournie avec un total dévouement qu'en la confiant à des proches politiques, qui, de surcroît, lient leur sort au vôtre ? Voilà pourquoi, si la France ne connaît pas un *spoil system* à l'américaine, qui permet au nouveau président des Etats-Unis de disposer de tous les postes de direction de l'administration de Washington, chaque « alternance » se traduit par une valse de nominations plus ou moins rapides, plus ou moins discrètes.

L'arrivée d'Edouard Balladur au pouvoir n'a pas failli à cette règle non écrite. Pourtant, lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, le 8 avril, le premier ministre avait sèchement dénoncé la *« politisation »* de l'administration, dont il avait rendu responsables les gouvernements qui avaient précédé le sien, et il avait promis que *« dépolitiser les nominations et les avancements »* serait une *« tâche prioritaire »*. Le nouveau premier ministre se souvenait de ce que l'accusation d'« Etat-RPR » avait coûté au candidat Jacques Chirac lors de la présidentielle de 1988, sous les attaques croisées de Raymond Barre et des socialistes.

THIERRY BRÉHIER

*Lire la suite page 8*

## Les négociations israélo-palestiniennes

JERICHO AIRLINES

RAPPELEZ-MOI VOTRE NOM !..

PANCHO

Israéliens et Palestiniens ont clos, mercredi 29 décembre au Caire, une nouvelle session de négociations, qui n'a pas permis d'aplanir toutes leurs divergences sur la mise en œuvre de la déclaration de principes signée le 13 septembre.

Page 6

## Les juges sous Vichy

### Selon un récent colloque, les magistrats, dans leur majorité, ont accepté la légalité du régime de Pétain sans se soucier de sa légitimité

BORDEAUX

*de notre envoyée spéciale*

A l'exception d'une réunion qui s'était tenue au Palais de justice de Paris au lendemain de l'arrêt Touvier, le rôle de la magistrature sous Vichy n'avait encore jamais fait l'objet d'un colloque (1). Malgré le temps, le silence continuait à prévaloir au sein d'une institution qui avait pourtant été l'un des instruments de la politique antisémite du maréchal Pétain. *« L'histoire de notre institution et la représentation que nous nous faisons de nos pairs demeure floue ou inaccessible,* souligne Christian Chomienne, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature en ouvrant le colloque. *Quelle part les juges prirent-ils à l'élimination de l'influence juive dans l'économie française ? Quel rôle jouèrent-ils dans l'identification, l'expropriation et l'exclusion de ceux qui, si nombreux, furent exterminés ? Nous ne voulons pas faire le procès de la justice, mais notre travail nous conduit à nous demander quelle fut la responsabilité des juges. »*

La législation antisémite du régime de Vichy reposait, pour l'essentiel, sur des textes adoptés entre l'été 1940 et l'été 1941. Le statut du 3 octobre 1940, qui définissait le juif comme *« celui ou celle qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race si son conjoint lui-même est juif »*, leur interdisait ainsi de travailler dans la fonction publique, la magistrature, l'édition, le théâtre ou la presse. Afin d'*« éliminer toute influence juive dans l'économie nationale »*, les textes sur *« l'aryanisation des biens »* autorisaient, l'année suivante, la confiscation de leurs entreprises et de leurs immeubles. Au fil des ans, un véritable droit antisémite se constituait : la table du recueil juridique Sirey de 1942 comportait ainsi, entre « juge de paix » et « justice militaire », une rubrique consacrée aux « juifs » comparable en densité à celle qui concernait les impôts et les taxes.

*« A l'époque, le juif ne pouvait être ni fonctionnaire ni employé dans nombre de métiers et il se voyait bientôt privé de la possibilité de tenir un commerce ou un artisanat »*, résumait Dominique Gros, maître de conférences à l'université de Dijon.

ANNE CHEMIN

*Lire la suite page 11*

(1) Colloque organisé à Bordeaux le 1er décembre par l'Ecole nationale de la magistrature (ENM).

POINT

## L'ex-Tchécoslovaquie un an après la partition

Un an après leur séparation, le 1er janvier 1993, les Républiques tchèque et slovaque se tournent le dos. A Prague, le premier ministre libéral Vaclav Klaus se considère comme l'élève modèle de la transition à l'Est.

A Bratislava, après l'euphorie de l'indépendance, le gouvernement de Vladimir Meciar affronte des difficultés sociales.

Page 4



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

l'emporte-pièce sur tique se résume en une phrase : ]] par la CDU de Steffen Heitmann



Italie

# Notre révolution

**Vingt mois ont passé depuis le début de l'enquête appelée « Mani pulite » (« Mains propres »). Mille deux cents personnes sous enquête, deux cents renvois devant les tribunaux, cinq cents mesures de garde à vue. Les juges Antonio Di Pietro, Gherardo Colombo et Piercamillo Davigo ont raconté, dans la revue *MicroMega*, ce que représente cette expérience judiciaire, dont il n'est pas encore possible d'écrire le mot « fin ».**

par Gherardo Colombo, Piercamillo Davigo et Antonio Di Pietro

VINGT mois ont passé depuis le début de l'enquête appelée « Mani pulite » (« Mains propres »). Durant cette période, les magistrats milanais, partis d'un épisode spécifique et circonscrit, se sont trouvés en présence d'une enquête qui s'est développée d'une manière quasi géométrique. A ce jour, plus de mille personnes font l'objet d'une enquête judiciaire, environ cinq cents ont fait l'objet de mesures de détention préventive. Deux cents sont renvoyées en jugement, qui seront suivies prochainement par trois ou quatre cents autres.

Pas de changement prévu pour l'avenir, on continuera à élargir progressivement les enquêtes. En février 1994, au bout de deux ans, donc, le nombre de personnes placées sous enquête aura probablement doublé. Nous prévoyons en fait que « Mani pulite » aura encore une durée indéterminée, que bien loin de s'interrompre, elle s'étendra encore. Il s'est en effet créé une sorte de spirale qui grandit en continuant de s'élargir. Les raisons de cette croissance sont à la fois procédurales et extra-procédurales. Pour les premières, il faut signaler que le nouveau code de procédure pénale a eu une influence importante, même si elle n'est ni la seule ni déterminante pour la progression des enquêtes. Il a en effet rendu plus facile l'enquête du ministère public, supprimé le juge d'instruction en se concentrant sur un organe unique ayant pouvoir d'investigation et permis plus de discrétion pendant les six premiers mois d'enquête sur une personne. Tout cela a donné une plus grande possibilité de mouvement au ministère public.

Il y a eu beaucoup de polémiques sur l'usage dans cette enquête de la prison préventive, présentée quelquefois comme l'unique ressort de l'enquête. De telles polémiques ne sont pas sans équivoques. En quelques années, nous sommes passés de la possibilité pour le procureur de faire procéder à des arrestations, et donc d'imposer lui-même l'incarcération préventive, à la situation actuelle, où le ministère public peut uniquement demander l'incarcération décidée cependant par une autre instance : le juge pour les enquêtes préliminaires (GIP), figure qui n'est pas impliquée dans les enquêtes et qui n'a aucun pouvoir d'initiative.

De grands pas ont donc été effectués du point de vue des garanties pour la personne sous enquête. La mesure restrictive de la liberté personnelle est en effet décidée par un juge qui n'a rien à voir avec l'enquête. D'ailleurs, l'incarcération préventive est décidée par le GIP s'il y a risque de récidive, de dissimulation de preuves et de fuite de la part de la personne sous enquête.

Eh bien ! rarement dans d'autres cas judiciaires, les risques précédemment cités ont été aussi fréquents que dans cette enquête. Ou, en tout état de cause, ils se sont produits au moins autant de fois que dans les autres procès. Il faut donc être cohérents : si l'on critique la détention préventive, il faut également le faire dans les cas de trafic de drogue et de vol. Si l'on veut repenser le problème de la détention préventive, très bien. Mais il faut le faire complètement : on ne peut pas traiter différemment les personnes poursuivies pour corruption et les autres.

Le climat, naturellement, a également changé pour les juges. Mais nous pensons qu'ils étaient dans le passé moins conditionnés par l'environnement culturel et social. L'indépendance de la magistrature a effectivement existé dans notre pays et s'est manifestée activement surtout parmi les juges d'instruction et ceux du siège, qui observent de près les faits. Il peut y avoir eu, il est vrai, des cas isolés et limités d'assujettissement psychologique, de sensibilité excessive aux influences extérieures. Mais il s'agit de cas isolés, car les juges sont de toutes façons habitués à travailler au milieu de la désapprobation. Il est peut-être vrai que les magistrats ont également parcouru des étapes en syntonie avec la société, car ils ne vivent certes pas sur une île déserte. Il n'existe pas de secteurs tout à fait séparés. Sur un plan législatif et de jurisprudence aussi, l'adaptation à la Constitution a pris un temps non négligeable. (...)

### *Accélérer le rythme*

Devant l'augmentation énorme des enquêtes, nous continuons de penser qu'il faut chercher des solutions pour en accélérer le rythme. C'était l'origine de la proposition de *condono* (remise de peine) avancée par l'un d'entre nous, il y a déjà de nombreux mois. Maintenant, il faudra chercher des formulations concrètes et des réalisations techniques plus adaptées, mais nous sommes toujours convaincus que la solution déjà esquissée sera nécessaire. Deux exigences restent certaines : il faut dévoiler tout ce qui a été commis d'illégal (et nous devons absolument continuer dans cette direction, car l'action pénale est obligatoire), et cette révélation doit être faite le plus rapidement possible. La rapidité est nécessaire car – conséquence cependant indirecte et non immédiate de cette enquête – d'autres fonctions de l'Etat sont en difficulté, par exemple, la définition des appels d'offres publics ou la continuité des travaux de certaines assemblées élues réduites par les mises en examen.

Mais il existe une autre raison pour laquelle il faut que tout soit dévoilé de manière urgente : le risque de chantage. Tant que tout n'a pas été mis en lumière, il existe en effet d'énormes possibilités de chantage de la part de ceux qui sont au courant d'illégalités qui n'ont pas encore été révélées. Il est donc essentiel d'accélérer les révélations, chose faisable avec les solutions discutées aujourd'hui, c'est-à-dire la réforme de la négociation préjudiciaire et l'introduction de circonstances atténuantes pour ceux qui collaborent. (...)

De toute façon, nous pensons qu'une exigence doit être respectée : il faudrait rendre l'argent accumulé illégalement. Et nous sommes convaincus qu'il est possible, malgré les difficultés, de récupérer des sommes considérables.

Quand finira l'enquête « Mains propres » ? Nous pensons qu'il y aura une fin, mais qu'il faut l'envisager en termes d'années plutôt que de mois. Le mot « fin » (...) pourra être prononcé lorsque toutes les actions illicites commises seront mises en évidence et donc quand tout sera découvert. En tout cas, en ce qui concerne la phase d'investigation.

On a fait remarquer que cette procédure a eu et a encore une grande importance sociale et politique. Qu'un système politique est en train de changer complètement. Mais nous croyons que le problème ainsi présenté est mal posé : toute procédure a, en effet, une importance externe, sociale, sinon politique ; qu'elle touche toujours une partie de la société, sinon toute la société. Chaque enquête a des répercussions extrêmement concrètes. Même dans le cas d'un simple vol, par exemple, elle implique une ou plusieurs familles, parents, alliés ou enfants. Egalement dans le domaine civil : que se passe-t-il lorsqu'une société fait faillite ? Tout juge qui fait son métier scrupuleusement, en accomplissant son devoir avec professionnalisme et attention, ne doit pas se sentir influencé par d'éventuels effets externes.

En réalité, le problème est vraiment mal posé. En effet, nous croyons que l'on peut nier que tout ce qui se passe à l'extérieur est un effet de la procédure. Il faut au contraire, inverser le problème : ce qui se passe à l'extérieur, apparemment conséquence de la procédure, découle en réalité non des actes du magistrat, mais de l'attitude de la personne mise sous enquête.

### *Les décisions politiques des citoyens*

Ainsi, les éventuels changements politiques ne dépendent pas de l'enquête, mais des décisions politiques prises par les citoyens. Certainement, cette enquête a contribué à clarifier, à faire émerger et à révéler une réalité. Mais, ensuite, les citoyens ont pris leurs décisions politiques indépendamment des actions des magistrats.

Cette manière de se placer devant l'action de l'ordre judiciaire est presque drôle : s'il y a des ponts construits de telle sorte qu'ils s'écrouleront, si cela se produit, est-ce de la faute du magistrat qui a découvert les responsabilités ? Certainement pas, mais de celui qui l'a construit. Au mieux, la conséquence de l'intervention du magistrat est autre : il pourra contribuer, bien que de manière minime, à ce qu'à l'avenir les ponts soient mieux construits, ainsi ils s'écrouleront plus difficilement.

Nous ne partageons pas l'affirmation selon laquelle l'enquête a pu progresser grâce à l'appui des gens. Le soutien suppose une influence de l'extérieur sur le travail de la magistrature. Ceux qui disent : cette enquête progresse parce qu'elle a le soutien des gens affirment une chose inexacte. Nous, nous disons que cette enquête progresse parce que la mentalité des gens a changé.

Le soutien a une influence sur la psychologie du juge ; le changement de mentalité a, par contre, une influence sur la procédure, sur le comportement, sur la psychologie des personnes impliquées dans la procédure.

Le juge sérieux et honnête ne se réfère pas au soutien ou à la désapprobation des gens, mais il répond seulement à la loi et il est souvent contraint de travailler en opposition à la communauté dans laquelle il vit. La preuve en est, que dans notre pays, il n'y a aucune catégorie de citoyens qui, plus que les juges, a dû subir autant d'attaques et qui a eu autant de victimes tombées dans l'accomplissement de leur devoir.

Les journaux ont raconté pas à pas l'enquête, jouant un important rôle de communication et de transparence. L'attention avec laquelle la presse a suivi cette enquête a donc été utile pour le citoyen. Mais quelquefois les exigences de l'information peuvent entrer en conflit avec celles des enquêtes. Toute enquête peut en effet subir les conséquences dommageables d'une fuite d'informations, et cela s'est produit.

En tout cas, il faut s'en tenir à deux points précis : le premier est qu'il faut toujours respecter toutes les personnes impliquées dans des enquêtes ; le second est que le secret de l'enquête, de l'instruction, est posé par le code comme protection de l'enquête et non de la personne sous enquête, qui, elle, est protégée par d'autres garanties.

Proche-Orient

# L'exception culturelle de la France

**Les récents bouleversements au Proche-Orient – guerre du Golfe, accord Gaza-Jéricho – représentent pour l'Occident l'opportunité d'un renforcement d'influence économique et culturelle dans la région. Pour Georges Corm, la France doit profiter de l'occasion pour cesser de s'aligner sur le modèle hégémonique américain.**

par Georges Corm

LA scène mouvante du Proche-Orient ressemble de plus en plus à un marécage. Pourtant, la guerre du Golfe puis l'accord Gaza-Jéricho ont fait miroiter des perspectives enchanteresses aux puissances occidentales dans cette région du monde, en termes de renforcement d'influence économique et culturelle que rien ne viendrait entraver.

Les rêves arabes de formation d'un bloc politique et culturel ayant son poids dans l'ordre international sont pour l'instant rangés au placard ; la dangereuse influence pour les intérêts occidentaux de l'Union soviétique dans les pays arabes n'est plus qu'un mauvais souvenir. La dépendance technologique et économique des pays arabes pour le commerce avec les pays de l'OCDE dans tous les secteurs de la vie quotidienne est de plus en plus grande. L'acceptation par les régimes arabes en place de l'existence d'un Etat juif au Moyen-Orient, permettant le regroupement des communautés juives qui le voudraient en Orient, ne fait plus de doute.

La reconstruction de Beyrouth, les besoins de Gaza, la possibilité de doter la région d'infrastructures, de transports, de télécommunications, d'hydraulique, de réseaux énergétiques à la mesure des besoins qui n'ont pu être satisfaits depuis cinquante ans en raison du conflit israélo-arabe : tous ces facteurs promettent de fructueux contrats pour les grandes firmes occidentales.

Pourtant, les perspectives de l'Occident sont une chose, les réalités de terrain dans le monde arabe et au Moyen-Orient en sont une autre. D'abord une explosion démographique qui continue, même si son rythme tend à légèrement diminuer. Cette explosion démographique ne s'accompagne même pas d'un début d'insertion sérieux de la région dans les circuits du commerce de produits industriels ou de services ; or elle seule pourrait offrir à court terme les opportunités d'emplois qu'il est impératif de trouver pour arrêter la chute dramatique des niveaux de vie locaux.

En deuxième lieu, l'explosion au grand jour d'inégalités sociales sans pareil dans l'histoire de l'humanité, puisque les années de faste pétrolier (1974-1984) ont concentré entre les mains de quelques milliers de personnes de toutes les nationalités arabes une fortune de l'ordre de 500 milliards à 600 milliards de dollars, massivement investie dans les pays de l'OCDE. L'étalage sur place de la partie visible de cette fortune colossale dans des pays où le revenu annuel de l'immense majorité des deux cents millions de citoyens arabes et des cent dix millions de Turcs et d'Iraniens se situe dans une fourchette comprise entre 2 500 F et 5 000 F, crée des états de désespérance sociale graves, qui ne peuvent, par ailleurs, que profiter aux mouvements de contestation de l'ordre établi. De plus, au Liban, la politique pharaonique de reconstruction, sans le moindre souci social après dix-sept années de souffrances et de bouleversement, est de plus en plus mal vécue par de larges couches appauvries de la population.

Enfin, c'est pratiquer la politique de l'autruche que de confondre les attitudes des gouvernements arabes avec les sentiments des populations qu'ils encadrent. Dans la conscience profonde, voire le subconscient, du plus humble chauffeur de taxi ou portier d'hôtel, domine le sentiment des injustices subies par les sociétés du Moyen-Orient et au Maghreb depuis deux cents ans et dont la création de l'Etat d'Israël n'est que le sommet de l'iceberg. Chez les « élites », la conscience malheureuse domine, développent un état de schizophrénie qui oscille entre la soumission-démission face aux « perspectives de paix » à l'occidentale et le repli identitaire sur la famille, la religion, la région d'où on est issu. D'Alger à Khartoum, en passant par Le Caire et Beyrouth, des partis de contestation exploitent l'état actuel de névrose collective des peuples arabes.

### *L'esprit voltairien et la philosophie des Lumières*

De ces réalités de terrain, la machine de « paix » américano-israélienne fait totalement abstraction. Faut-il que la France, qui vient de gagner la bataille de l'audiovisuel et donc de l'exception culturelle au GATT, continue d'être alignée sur cette dynamique dangereuse au Moyen-Orient ? L'esprit voltairien, mais aussi tout ce que la France a donné à la philosophie des Lumières, à la cause de l'émancipation de l'individu par rapport à toutes les mythologies permettant l'oppression de l'homme par l'homme, doit-il continuer de s'effacer au profit d'une solidarité occidentale qui cache de plus en plus mal une hégémonie américaine culturelle autant qu'économique et financière ?

Cette hégémonie est faite d'une projection du système interne américain sur l'ordre international. C'est moins la valorisation de l'homme et son émancipation individuelle qui est importante que l'affirmation de la force et de l'influence de la communauté ethnique ou religieuse à laquelle il appartient. Aux yeux de la culture anglo-saxonne, la communauté peut et doit légitimement jouer un rôle politique ; la démocratie est plus l'affirmation de la liberté des communautés que de celle des hommes qui la composent. Dans l'éclatement des Etats entraîné par l'effondrement de l'URSS et les résurgences de mouvements violents de repli identitaires, les Etats-Unis apparaissent comme le suprême arbitre. Le rayonnement de la culture européenne, qui a développé les conceptions de l'Etat laïc, ignorant les communautés pour mieux respecter les individus, est lui-même menacé, entraînant des régressions dangereuses en son sein.

Au Moyen-Orient en tout cas, la manipulation des structures et systèmes communautaires depuis deux cents ans est plus une source de guerre et de tension que d'apaisement et de justice. Après que les communautés chrétiennes d'Orient eurent été au centre des préoccupations occidentales, ce qui a déstabilisé leurs relations pluriséculaires avec les communautés musulmanes et entraîné le drame arménien ainsi que le mal de vivre libanais, c'est maintenant une focalisation totale sur l'implantation étatique du judaïsme en Orient qui est le souci quasi exclusif de l'Occident, avec toutes les conséquences que cela entraîne en termes d'« effervescence islamique ». Aussi ne serait-il pas temps de rechercher ailleurs l'inspiration de la paix, en particulier dans l'évolution d'Etats qui, plutôt que d'affirmer bruyamment des couleurs identitaires à base ethnique ou religieuse, commenceraient enfin à se soucier de l'égalité de chances de leurs citoyens au-delà de toute appartenance ethnique, religieuse ou communautaire ?

Plus que jamais Descartes, Voltaire, Montesquieu et Rousseau sont d'actualité. Il ne dépend en fait que de la France, forte du sursaut procuré par la résistance culturelle dans les négociations du GATT, de faire entendre sa différence dans la cacophonie des vapeurs mystiques et communautaires qui écrasent les hommes et les femmes, non seulement au Moyen-Orient et dans les Balkans, mais un peu partout dans le monde.

► Georges Corm est l'auteur de *l'Europe et l'Orient. De la balkanisation à la libanisation. Histoire d'une modernité inaccomplie*. La Découverte, 1989.

**BIBLIOGRAPHIE**

# Meyer l'explorateur

**DANS MON PAYS LUI-MÊME...**
*par Philippe Meyer*
*Ed. Flammarion, 220 p., 98 F.*

HISTORIEN et sociologue de formation, Philippe Meyer, présentement chroniqueur à France-Inter, où il parle de tout, et éditorialiste à *l'Evènement du Jeudi*, où il commente la télévision, a fait un beau voyage. En France, dans son pays lui-même. Et il nous le raconte, à sa manière : riche, fouillée, fine ; parfois pédante mais toujours plaisante et souvent brillante. Pour la circonstance, l'historien s'est fait ethnologue, le sociologue s'est transformé en géologue. Et le tout aurait pu aussi bien s'intituler : Paris sauvée par ses provinces.

Le risque d'une telle entreprise, qui a consisté en un tour de France purement « pifométrique », et donc parfaitement impressionniste, était de nous donner une nouvelle version de *Bichon chez les nègres*, ces derniers étant ici la multitude d'indigènes rencontrés et interrogés au hasard des haltes de notre explorateur. Risque évité, Dieu merci, bien au-delà de ce que souhaitait l'auteur lui-même qui avait prévenu que *« tirer des conclusions de ce voyage serait tricher avec sa nature et son propos »*. Au contraire. Le propos frappe par sa pertinence et conduit presque subrepticement le lecteur à au moins une conclusion : nos décideurs gagneraient à lire Philippe Meyer. Ils y trouveraient pour eux-mêmes matière à la plus grande modestie.

A cette réserve près : il arrive malgré tout que l'auteur cède à un penchant qui le guette constamment : redevenir professeur, quand ce n'est pas donneur de leçons ! Ainsi lorsqu'il se flatte (à juste titre) de sa participation au jury de l'ENA, et qu'il nous inflige ensuite une longue séance de correction de copies, comme s'il voulait nous persuader que décidément l'élite n'est plus dans l'élite... Mais il ne s'agissait là que d'une douzième étape, quand les onze autres qui la précèdent retiennent bien davantage l'attention.

Philippe Meyer est allé voir ce qu'il y avait derrière les volets de la barre de béton la plus longue d'Europe, dans l'un de ces fameux quartiers à risques où l'on rencontre la grande pauvreté, le Haut-du-Lièvre à Nancy ; il s'est surtout intéressé à Bernadette, qui dirige la Section d'éducation spécialisée (SES) du collège qui jouxte ce Bétonville. Ce voyage-là, à lui seul, vaut le détour pour qui veut comprendre cette trop fameuse « société à deux vitesses » qui n'est en fait que la juxtaposition de planètes qui s'ignorent. *« Ici,* dit Bernadette, *nous ne nous occupons pas des exclus, nous avons affaire à des gens que rien* n'in*clut nulle part. »* La leçon, cette fois, est rude. Et salutaire pour qui s'intéresse à ce que le mot intégration devrait signifier dans une république digne de ce nom.

Tout aussi rudes sont les pages qu'il consacre à *« l'exception corse »*. Non que l'auteur apporte quelque proposition que ce soit de nature à y porter remède. Mais parce qu'il a eu le courage d'aller au-delà des clichés, de ceux qui prévalent sur le continent à l'encontre de ce pays lointain, comme surtout de ceux derrière lesquels les insulaires eux-mêmes s'abritent trop souvent. Derrière ceux-là, il y a, selon Philippe Meyer, un mal corse, absolu : l'envie, tabou dont personne ne parle, qui est ici exposée dans toute sa cruauté. Cette *invidia*, qui explique que les Corses aient toujours quelque chose à reprocher aux leurs, particulièrement à ceux d'entre eux qui réussissent, est que l'île ait toujours trouvé en elle-même son véritable ennemi là où tant d'autres y ont puisé leurs propres forces.

Là est le mérite de Philippe Meyer : en Corse comme ailleurs, c'est l'humanité qu'il a voulu rencontrer, c'est l'oubli de celle-ci qui l'indigne et qu'il nous invite à réparer.

JEAN-MARIE COLOMBANI

1994 : une année électorale en Europe

# Les vieilles démocraties à la recherche d'un nouveau souffle

**L'année 1994 verra quelques pays d'Europe occidentale, et non des moindres, renouveler leur Parlement. L'Italie au printemps et l'Allemagne en automne vont, à coup sûr pour la première, et avec un fort degré de vraisemblance pour la seconde, procéder à un changement à la tête du gouvernement.**

**Les premiers ministres des Pays-Bas et de Suède ainsi que le chancelier autrichien remettront également leur mandat en jeu, avec des chances très variables de se voir confirmer dans leurs fonctions. De plus, auront lieu dans les douze pays de l'Union européenne, les élections au Parlement de Strasbourg du mois de juin prochain.**

Si les consultations électorales prévues en Europe occidentale en 1994 s'inscrivent dans la continuité de l'histoire politique de chacune des nations concernées, elles n'en présentent pas moins un ensemble de traits communs . L'Europe dite nantie se trouve aujourd'hui face à une triple défi politique et social : maintenir (et non plus améliorer) le niveau de vie de la majorité de la population, combattre le chômage, contenir la poussée de l'extrême droite, du nationalisme agressif et dans certains cas du séparatisme.

Les contrecoups des bouleversements en Europe centrale et orientale se feront sentir, en Allemagne bien sûr où les élections au Bundestag du mois d'octobre seront dominées par les problèmes liés à l'intégration de l'ex-RDA, mais aussi dans d'autres pays. L'Italie et l'Autriche ont vu se lever les hypothèques que la guerre froide faisait peser sur leur politique intérieure : celle de l'accession au pouvoir des héritiers du Parti communiste italien et celle de l'intangible neutralité autrichienne.

L'épuisement des idéologies qui sous-tendaient l'action des principaux courants politiques européens jouera aussi son rôle : aucune formation ayant vocation à exercer le pouvoir ne brandit plus le drapeau du socialisme planificateur, ni celui du libéralisme économique sans entrave. Le maître mot, dans le camp social-démocrate comme dans celui de la droite modérée est celui de pragmatisme.

### *Grandes coalitions*

Les utopies économiques et sociales ne font plus recette, qu'il s'agisse du salut par le marché et la dérégulation, ou de la mise en place d'une société réconciliée avec elle-même par la réduction du temps de travail et la mise en harmonie de l'économie avec l'écologie. La traditionnelle opposition entre le parti de l'ordre et le parti du mouvement n'en continue pas moins de fonctionner, à ceci près qu'ils ne se confondent plus avec la droite et la gauche. L'exemple allemand est à cet égard le plus parlant : alors que le Parti social-démocrate (SPD) se présentait aux suffrages populaires, avant l'unification, sur un programme faisant une large place à la transformation sociale, dans la perspective d'une alliance de gouvernement avec les Verts, il fait campagne aujourd'hui, vigoureusement «recentré» par Rudolf Scharping, pour le maintien des acquis sociaux mis en danger par la politique de «mouvement» du chancelier Kohl au moment de l'unification.

Tout aussi spectaculaire est la «course au centre» engagée par les ex-communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS), en Italie. L'effondrement, pour cause d'opération «Mains propres» des formations politiques du centre (Démocratie chrétienne et Parti socialiste), a mis le parti d'Achille Occhetto en position d'être le pivot d'un «pôle» progressiste susceptible d'attirer vers lui les électeurs modérés effrayés par la montée des Ligues séparatistes au nord et des néo-fascistes du MSI au sud. Les formules gouvernementales qui risquent alors de se mettre en place dans les mois qui viennent ne traduiront pas une alternance classique, la gauche remplaçant la droite ou inversement. En Allemagne, tous les augures prévoient la mise en place d'une «grande coalition» des sociaux-démocrates et des chrétiens-démocrates, le chancelier étant désigné par le parti arrivé en tête, comme cela s'était déjà produit en 1966. En Italie, le PDS envisage très sérieusement de maintenir en fonction l'actuel président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi, qui n'est pas précisément un «gauchiste», en cas de victoire du camp «progressiste» au prochaines élections.

Rassurer, rassurer à tout prix, tel semble être le mot d'ordre que se sont donné les aspirants au pouvoir dans l'«Europe riche», et qui souhaite la rester en dépit de la crise. Les politiciens visionnaires, prêts à *«oser plus de démocratie»* (Willy Brandt 1966) ou à *«changer la vie»* (François Mitterrand 1981), ou encore à faire de l'ancienne RDA un *«paysage florissant»* (Helmut Kohl 1989), ont cédé la place aux gestionnaires prudents, mais un peu gris de la chose publique.

Les cotes de popularité récompensent des hommes comme le chancelier Franz Vranitzky en Autriche ou Carlo Azeglio Ciampi en Italie, qui n'ont de charisme que celui nécessaire aux banquiers qu'ils furent l'un et l'autre avant d'entrer en politique. A côté du professoral et pontifiant Rudolf Scharping, Edouard Balladur ferait presque figure de tribun populaire!

Face aux démagogues et histrions de tout poil qui s'engouffrent dans l'espace politique «protestataire» se constituent des «regroupements de la raison», qui aspirent comme le souhaitait naguère Valéry Giscard d'Estaing à rassembler *«deux citoyens sur trois»*.

### *L'hypothèque de l'extrême droite*

Dans chacune des consultations à venir, on observera avec attention le score de l'extrême droite, dont la montée en puissance est une des caractéristiques communes au nouveau paysage politique européen, à la notable exception de la péninsule ibérique où le souvenir des dictatures franquiste ou salazariste est encore trop frais.

C'est en Allemagne que le poids de l'extrême droite risque d'avoir l'influence la plus déterminante sur l'issue du scrutin législatif : de la capacité des «Républicains» de Franz Schönhuber à franchir la barre des 5 % nécessaires pour entrer au Bundestag dépend en grande partie le sort de la coalition Chrétien-démocrates-libéraux actuellement au pouvoir.

Les voix d'extrême droite étant, pour l'essentiel conquises aux dépens des conservateurs classiques, il importe que le chancelier Kohl endigue au maximum l'influence des formations xénophobes et ultranationalistes. La tentative de séduction opérée vers ce secteur de l'opinion avec la nomination par la CDU de Steffen Heitmann à la candidature à la présidence fédérale s'étant terminée par un fiasco total, et les assauts de démagogie, notamment hostile à l'Union européenne trouvant quelque écho dans l'opinion, il est plus que probable que l'Allemagne va devoir vivre la prochaine législature avec une extrême droite installée à Bonn.

La percée surprise des néofascistes du MSI aux élections municipales partielles italiennes, symbolisée par les quelque 40 % de voix obtenus à Naples par la petite-fille du Duce Alessandra Mussolini peut-elle se confirmer dans les mois qui viennent? Tout dépend de la capacité de la droite modérée de trouver rapidement une issue à la crise profonde dans laquelle elle est actuellement plongée. On assiste à une tentative d'investissement de cet espace politique par Silvio Berlusconi (*le Monde* du 28 décembre) qui participe plus de la politique spectacle que d'un entreprise sérieuse de recomposition du centre droit transalpin.

Il reste néanmoins que le danger d'une déferlante d'extrême droite sur les démocraties ouest-européennes reste incommensurablement moins grand que dans certains des Etats anciennement communistes de l'Est. Les virus xénophobes et nationalistes ne sont absents ni de France, ni d'Italie, ni d'Allemagne, mais la désespérance des citoyens de ces pays n'est pas, pour l'instant, parvenue à un point tel que les dirigeants de ces pays en soient réduits à détourner vers l'agressivité extérieure la colère de leurs mandants.

Entre l'aspiration à plus de sécurité et les nécessaires adaptations des sociétés nanties au nouvel ordre mondial, il faudra à tous ces chefs d'Etat et de gouvernement de la «vieille Europe» plus d'imagination pour exercer le pouvoir que pour le conquérir.

LUC ROSENZWEIG

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

# Les combats dans le nord de la Bosnie auraient fait des centaines de morts

Les combats qui se déroulent depuis plusieurs semaines dans le nord de la Bosnie-Herzégovine, dans les régions d'Olovo et de Teocak, ont fait des centaines de morts, particulièrement parmi les forces serbes bosniaques, a-t-on appris mercredi 29 décembre de source informée à Sarajevo. Ces combats opposent les forces serbes bosniaques et l'armée gouvernementale, à majorité musulmane.

La Force de protection des Nations unies (FORPRONU) et les médias bosniaques font état depuis plusieurs semaines d'affrontements soutenus dans les régions d'Olovo, à une trentaine de kilomètres de Sarajevo, et de Teocak, plus au nord, à une trentaine de kilomètres de Tuzla, non loin de la frontière avec la Serbie. Mais les bilans fournis, lorsqu'il y en a, mentionnent des pertes minimes. Ceux de la radio gouvernementale bosniaque ont ainsi fréquemment fait état de plus de 1 000 obus par jour dans ces régions, en donnant des bilans de deux ou trois morts.

D'autre part, les bilans officiels des combats qui ont eu lieu ces derniers jours à Sarajevo entre l'armée gouvernementale et les forces serbes bosniaques sont eux aussi *«largement sous-estimés»*, a-t-on déclaré de même source. Les observateurs militaires de l'ONU avaient fait état dimanche soir, sur la base des bilans obtenus dans les hôpitaux de Sarajevo, de quatre morts et cinquante-trois blessés du côté bosniaque et d'un mort et cinq blessés du côté serbe, après les très durs affrontements dans le quartier de Grbavica. De source informée, on indique que les récents combats à Grbavica et dans le nord de Sarajevo ont en fait coûté *«des dizaines de morts»* aux deux camps. – *(AFP.)*

**ÉLECTIONS EN KRAJINA : deuxième tour dès le 23 janvier.** – Le deuxième tour des élections «présidentielles» dans la «république» de Krajina, région de Croatie aux mains de sécessionnistes serbes, auront lieu le 23 janvier, a annoncé la commission électorale. Elles mettront aux prises Milan Babic, arrivé largement en tête au premier tour, le 12 décembre, et le candidat soutenu par Belgrade, Milan Martic. M. Babic a protesté contre ce délai. – *(AFP.)*

**BIBLIOGRAPHIE**

# *Vukovar, Sarajevo : tentative d'explication d'une catastrophe*

**VUKOVAR, SARAJEVO...**
*sous la direction de Véronique Nahoum-Grappe. Editions Esprit, 295 p., 120 F.*

Bien des intellectuels français ont pris position sur les événements qui ensanglantent l'ex-Yougoslavie. Ils l'ont fait trop souvent sans examiner vraiment ce qui s'y passait, parfois en commettant des erreurs grossières, au point que dans certains cas on pouvait se demander s'ils se servaient de leur notoriété pour dénoncer le drame ou si, plutôt, ils se servaient du drame pour renforcer leur notoriété. Le mérite de l'ouvrage collectif que publient les éditions Esprit est de rassembler – à côté de textes qui n'ont, une fois de plus, que valeur d'opinion – les contributions de quelques universitaires français et intellectuels originaires de l'ex-Yougoslavie qui tentent, chacun dans son domaine de compétence, un début d'élucidation de cette catastrophe.

Il en ressort, en premier lieu, une dénonciation des simplifications abusives quant à la nature et aux origines du conflit, simplifications derrière lesquelles s'abritent encore démission ou indifférence. *«La plus courue évoque la haine qui règne parmi les sauvages des Balkans»*, écrit Ivo Banac, ce qui renvoie tout à la fois au Café du Commerce et aux déclarations faites dans le passé par les plus hauts dirigeants français sur les *«tribus»* yougoslaves.

L'Europe, les Occidentaux en général, n'ont pas fait l'effort, au moment où le conflit s'annonçait, du moindre début d'analyse politique. En s'en tenant à quelques a *priori* à l'emporte-pièce sur «le» nationalisme (comme s'il n'y en avait que d'une sorte) ou sur un prétendu atavisme balkanique, ils se sont aveuglés, ils se sont eux-mêmes lié les mains. Ivo Banac brosse un édifiant historique de la montée des peurs serbes au cours des dernières décennies, jusqu'à cette paranoïa sur laquelle Slobodan Milosevic a construit son pouvoir et qui se nourrit désormais de la guerre après l'avoir engendrée.

Autre lieu commun auquel les *«grands simplificateurs»* ont abondamment recouru : celui qui impute la responsabilité de la guerre aux *«pressions germano-vaticanes»* en faveur de la reconnaissance des indépendances slovène et croate, plutôt qu'à la politique d'agression qui fut, dès le début, celle de Slobodan Milosevic. Plusieurs textes, notamment celui de Muhamedin Kullashi sur le Kosovo, règlent définitivement son compte à cette falsification et rétablissent l'ordre de la cause et de ses effets.

Pierre Hassner le fait aussi, sans passion, sans épargner la France, mais ni l'Allemagne ni les Etats-Unis non plus. Il dissèque en fin politologue les impuissances réelles ou hypocrites de ce que l'on appelle la «communauté internationale» : impuissance réelle à régler le fond du problème, laquelle ne justifie cependant aucunement l'impuissance alléguée à prévenir, puis à stopper les horreurs de la guerre et du «nettoyage ethnique».

La plus ambitieuse des contributions est sans doute celle de Véronique Nahoum-Grappe, qui tente de mettre au jour les particularités de cette guerre, pure guerre d'agression serbe à l'origine, dont la première caractéristique se résume en une phrase : *«Une armée attaque des populations civiles prises comme ennemies en tant que telles.»*

L'auteur essaie d'aller plus loin et d'analyser la cruauté particulière qui se donne libre cours en Bosnie, dans un texte non dépourvu d'approximations mais riche en intuitions. Ainsi l'hypothèse selon laquelle la surenchère dans la cruauté serait due en partie à l'impossibilité objective de la purification ethnique là où les ethnies sont à tel point imbriquées dans de mêmes régions, mêlées dans de mêmes familles. Autre idée qui sonne juste : plus l'ennemi est fantasmatique, construit de toutes pièces, plus on l'accuse des pires exactions et plus les représailles sont cruelles, le crime réel légitimé.

Il y a dans cet ouvrage le début d'une clarification, même si beaucoup de choses manquent. On aimerait en savoir plus, notamment sur la façon dont se définissent les *«ethnies»* dans l'ex-Yougoslavie, sur l'idée de la nation serbe, et surtout sur la guerre que mènent aussi Croates et Musulmans bosniaques. On aimerait comprendre ce qui, dans les contrées yougoslaves de l'Europe, fait basculer les peuples vers la répétition d'atrocités déjà plusieurs fois commises en ce siècle. Et pourquoi l'emportent *«ceux qui haïssent les villes* et *qui les détruisent»*, comme l'écrit Bogdan Bogdanovic, l'ancien maire de Belgrade, dans un très beau texte relevant, précise-t-il lui-même, *«d'une sorte de gnose noire personnelle* [...] *en deçà peut-être de ce qui est descriptible»*.

CLAIRE TRÉAN

ALLEMAGNE

# *«Adieu RIAS Berlin !»*

**La RIAS, radio du secteur américain de Berlin, qui a permis pendant plus de quarante ans aux auditeurs de RDA d'entendre la voix du «monde libre», disparaît le 1er janvier.**

BERLIN

*de notre envoyé spécial*

*«De grâce, continuez à émettre pour nous. Peut-être saisirez-vous un jour vraiment l'importance que vous aviez pour notre communauté* et *que vous avez* toujours*»*, écrivait encore en 1989, après la chute du *mur* – pendant les fêtes de fin d'année – une auditrice est-allemande à la rédaction de la Rundfunk im Amerikanischen Sektorn, cette fameuse RIAS du secteur américain de Berlin, qui disparaît le 1er janvier 1994, dans le sillage de la restructuration de la radio publique allemande.

A la veille des funérailles, la RIAS a publié une riche documentation sur ses activités qui permirent, de septembre 1946 jusqu'à la fin du régime, de transmettre à l'Est, par la voie des ondes, une information dont les habitants de la RDA étaient privés. *«Je crois que la direction et les employés de RIAS*, dit un Berlinois de l'Est, *ne se doutent absolument pas avec quelle intensité mes compatriotes suivaient leurs émissions. Cette station nous montrait en fait ce qui pouvait être «normal» dans le monde. Nous écoutions tous RIAS, même si personne n'osait le reconnaître publiquement»*.

Effectivement : certains de ceux qui se targuaient de le faire furent condamnés à des peines de plusieurs mois de prison. D'autres frondeurs se voyaient menacés de licenciement, perdaient leur emploi du jour au lendemain ou – si leur courrier avait été intercepté – devaient, par exemple, s'engager solennellement par écrit ... à ne plus l'écouter ou à ne plus envoyer de lettres à la rédaction. *«Après la contruction du mur, en 1961*, souligne un auditeur, *RIAS est devenue également un pont culturel, elle m'a donné ce que la vie dans cet Etat* [la RDA] *ne pouvait plus m'offrir.»*

### *La victoire du «lobby rhénan»?*

L'apparition sur les ondes moyennes de cette *«voix libre du monde libre»*, qui aura été pendant des décennies l'*«ennemi émetteur numéro un»* des autorités communistes est-allemandes – celles-ci dépensèrent parfois, en vain, des sommes considérables pour brouiller ses émissions – remonte au 4 septembre 1946 : ce jour-là, la RIAS succédait à la DIAS – artisanale et presque improvisée –, qui diffusait six heures de programmes par jour, en moyenne, depuis le mois de février. Une idée du commandement militaire américain de Berlin, appuyée par l'Agence d'information des Etats-Unis (USIA) à Washington, pour répliquer notamment à l'installation de la Berliner Rundfunk dans le secteur soviétique de la ville.

Mais cette radio était censée, avant tout, être une radio d'information et non de propagande. Avec le temps, elle est devenue une chaîne culturelle et musicale de qualité (avec RIAS 2 depuis 1953) où de grands noms actuels de la presse radiophonique allemande ont fait leurs débuts et qui a, au fil des années, créé, entre autres, des chœurs (1948), un orchestre symphonique (baptisé aujourd'hui Orchestre symphonique de Berlin), un ensemble de jeunes musiciens, etc.

Sa vie est également liée aux événements qui ont marqué durant cette période l'histoire politique de la ville (le soulèvement ouvrier du 17 juin 1953, la construction du mur...) et celle de l'Europe (la révolte hongroise et l'écrasement du printemps de Prague par les troupes du pacte de Varsovie) dont les Allemands de l'Est n'entendaient qu'une version.

En 1991, la RIAS, dans ses locaux de Schöneberg, comptait 871 employés, dont 212 dans le secteur télévision (ouvert en 1988). Depuis la fin des années 60, elle était financée à 90 % par le ministère des relations interallemandes, puis de l'intérieur, à Bonn. Les crédits sont aussi utilisés pour des projets de formation, de stages de journalistes ou de coproductions germano-américaines.

1er janvier 1994 : RIAS Berlin n'existe donc plus, conformément à la restructuration du réseau radiophonique public allemand. Au sein de la nouvelle Deutschlandradio, qui diffusera deux programmes nationaux, elle fusionne sur une des chaînes, à Berlin, avec DS Kultur de l'ex-RDA (qui avait aussi ces dernières années un auditoire non négligeable). Désormais, RIAS produira principalement des informations et des émissions généralistes qui devraient toucher quelque 500 000 auditeurs, tandis que DS Kuktur se concentrera sur des programmes musicaux et culturels. Les ensembles musicaux et choristes des deux radios vont également fusionner avec des compressions de personnel à la clé.

Quant à la deuxième chaîne, l'actuelle très sérieuse Deutschlandfunk, elle ne changera guère de grille ni d'effectifs. Basée à Cologne, elle sera, comme le constatent amèrement certaines personnalités de Berlin et des nouveaux Länder de l'Est qui trouvent ce démantèlement un peu bâclé, *«proche de la bureaucratie gouvernementale bonnoise»*. Une nouvelle victoire, à leurs yeux, du *«lobby rhénan»*.

ALAIN DEBOVE

POINT

# La partition de la Tchécoslovaquie un an après

La Tchécoslovaquie a cessé d'exister il y a un an, le 1er janvier 1993. Par rapport au chaos qui a accompagné la désintégration des deux autres anciennes fédérations socialistes du continent européen, l'URSS et la Yougoslavie, la partition de cet Etat, créé en 1918 sur les ruines de l'Empire austro-hongrois, s'est déroulée de façon exemplaire.

Pourtant, ni Vaclav Klaus ni Vladimir Meciar, les premiers ministres tchèque et slovaque, n'avaient fait campagne sur le thème de la séparation lors des dernières élections législatives tchécoslovaques en juin 1992.

Un an après leur divorce, Tchèques et Slovaques se tournent désormais le dos, malgré soixante-quatorze années d'histoire commune et des liens économiques qui demeurent importants. A titre d'exemple, la double nationalité, autorisée en Slovaquie, ne l'est pas en République tchèque. Et cette dernière, héritière de la plupart des anciennes structures fédérales ainsi que de leurs symboles – le drapeau, la fête nationale et aussi son président légendaire, Vaclav Havel –, perçoit moins l'impact de cette rupture.

Aujourd'hui, de chaque côté de cette nouvelle frontière, chacun s'est fabriqué une image, sans doute trompeuse : les Tchèques cultivent un sentiment de réussite exemplaire alors que les Slovaques nourrissent des complexes, eux aussi exagérés.

## Autosatisfaction à Prague

PRAGUE

*de nos envoyés spéciaux*

Après la révolution de velours, une transition de velours ? A première vue, tout porte à croire que la République tchèque est en train d'échapper aux douleurs du post-communisme qui minent la plupart des nouvelles démocraties à l'Est. Au bout de sa première année d'indépendance, le gouvernement ultralibéral du premier ministre Vaclav Klaus affiche en effet un bilan à faire pâlir d'envie non seulement ses voisins de l'ancien bloc socialiste mais aussi un grand nombre de pays occidentaux ; stabilité politique, calme social, un des taux de chômage les plus bas d'Europe (moins de 4 %), un budget équilibré, un excédent commercial avec les Douze et un secteur privé en pleine expansion qui a absorbé plus d'un million et demi d'emplois perdus dans les entreprises d'Etat.

Fait unique au monde, 80 % de la population adulte détient aujourd'hui des actions après la première vague de privatisations par coupons. *« Le secteur privé, inexistant il y a quatre ans, fournit désormais plus de 60 % de la part du PNB et trois quarts de nos échanges se font maintenant avec les pays de l'OCDE*, souligne fièrement Karel Dyba, le ministre de l'économie. *Nous avons réalisé des changements spectaculaires et durables. »*

Pas de doute, l'humeur à Prague ces temps-ci est résolument à l'autosatisfaction. Un récent sondage a d'ailleurs montré que plus de la moitié de la population se dit confiante dans l'avenir et estime que son niveau de vie va augmenter au cours des cinq prochaines années. Résultat : dix-huit mois après sa victoire aux élections législatives de juin 1992 dans l'ex-Tchécoslovaquie, Vaclav Klaus demeure toujours le maître incontesté de la scène politique, et son gouvernement d'économistes-technocrates montre peu de signes d'usure, si fréquents ailleurs à l'Est.

Les Tchèques auraient-ils donc découvert la recette miracle pour passer, sans trop de casse, de Marx à l'économie de marché ? L'écrivain Vaclav Jamek en doute. *« Nous vivons en plein rêve américain. Cet optimisme est assez surprenant car nous sommes plutôt de nature sceptique et pessimiste. Les gens ne se rendent pas compte que là où il y a des gagnants, il y a aussi des perdants. Aujourd'hui, il y a une sorte d'autoaveuglement collectif : chacun se considère comme un gagnant potentiel. »*

### Un libéralisme sélectif

Les adversaires de M. Klaus, baptisé *« Oncle Picsou »* par ses concitoyens, affirment que le succès du gouvernement est essentiellement dû au fait que les réformes difficiles n'ont, en réalité, pas encore vraiment commencé. Même si la privatisation par coupons est une réussite populaire indéniable (il y a six millions d'actionnaires dans un pays de dix millions d'habitants), elle se résume surtout, pour l'instant, à un transfert juridique de propriété et n'a pas apporté le capital nécessaire à la modernisation des entreprises. Elle n'a pas non plus résolu le grave problème de l'endettement mutuel de ces mêmes entreprises, évalué à 130 milliards de couronnes (environ 14 % du PNB) par la banque nationale tchèque, qui limite considérablement les possibilités de développement et d'investissement.

*« Tout cela, c'est de la poudre aux yeux*, tranche sévèrement Milos Zeman, le dirigeant du Parti social-démocrate, le principal parti d'opposition au Parlement. *On dit que le chômage est faible mais en réalité nous sommes toujours en situation de sureffectifs car les restructurations industrielles n'ont pas démarré. Or 65 % des entreprises dans ce secteur et 85 % des entreprises agricoles sont insolvables. Après la première vague de privatisations, il faut maintenant s'attendre à une vague de faillites ! »*

*« Foutaise*, rétorque, agacé, le ministre Dyba. *Depuis quatre ans, le nombre d'emplois industriels a diminué d'un quart et de plus de moitié dans l'agriculture. Quant à la menace de l'endettement, personne ne connaît son ampleur exacte. Les banques ont intérêt à gonfler le phénomène mais je ne suis pas préoccupé par ces chiffres. »*

Quoi qu'il en soit, la République tchèque se trouve aujourd'hui à un tournant. Après la première phase de libéralisation qui, partout en Europe de l'Est, a entraîné une explosion des petits commerces et des services, l'assainissement de l'appareil industriel est autrement plus périlleux. La tâche est d'autant plus délicate dans l'ex-Tchécoslovaquie où la soviétisation de l'économie a été poussée à son extrême et qui n'a donc jamais connu la même souplesse qu'en Pologne, où l'agriculture est largement restée entre les mains d'exploitants privés, ni l'ouverture de la Hongrie où les réformes, certes limitées, ont débuté dès la fin des années 60.

Confronté à cette deuxième étape des transformations, dont le coût social risque d'être élevé, Vaclav Klaus semble temporiser à l'approche des élections municipales de l'année prochaine. Moins dogmatique qu'il n'en a l'air, le gouvernement applique un libéralisme qui reste sélectif. Il n'a pas hésité à intervenir dans la restructuration de Skoda et envisage d'en faire autant dans les aciéries ainsi que pour la compagnie aérienne CSA, gravement endettée et qui a été partiellement rachetée par Air France. Ce n'est sans doute pas un hasard non plus si les derniers secteurs où les prix n'ont pas encore été entièrement libérés sont ceux qui affectent directement la vie quotidienne : loyers, transports et énergie.

### Rupture avec les intellectuels

Avec un budget équilibré – un privilège inestimable dans une région où la plupart des pays sont obligés de plier sous les contraintes du FMI – l'on pourrait penser que le gouvernement de Prague s'autorise un léger déficit budgétaire pour financer la modernisation des infrastructures vétustes du pays, notamment les téléphones, les chemins de fer et les routes.

Pourtant, Karel Dyba, frisant la caricature du manichéisme libéral affiché par les dirigeants tchèques, écarte sussitôt le *« risque d'attraper cette maladie socialiste. Une fois qu'on l'a, on ne sait plus comment s'en débarrasser ! »* D'autres y voient surtout le signe que le gouvernement souhaite ménager ses réserves en cas de lendemains sociaux difficiles.

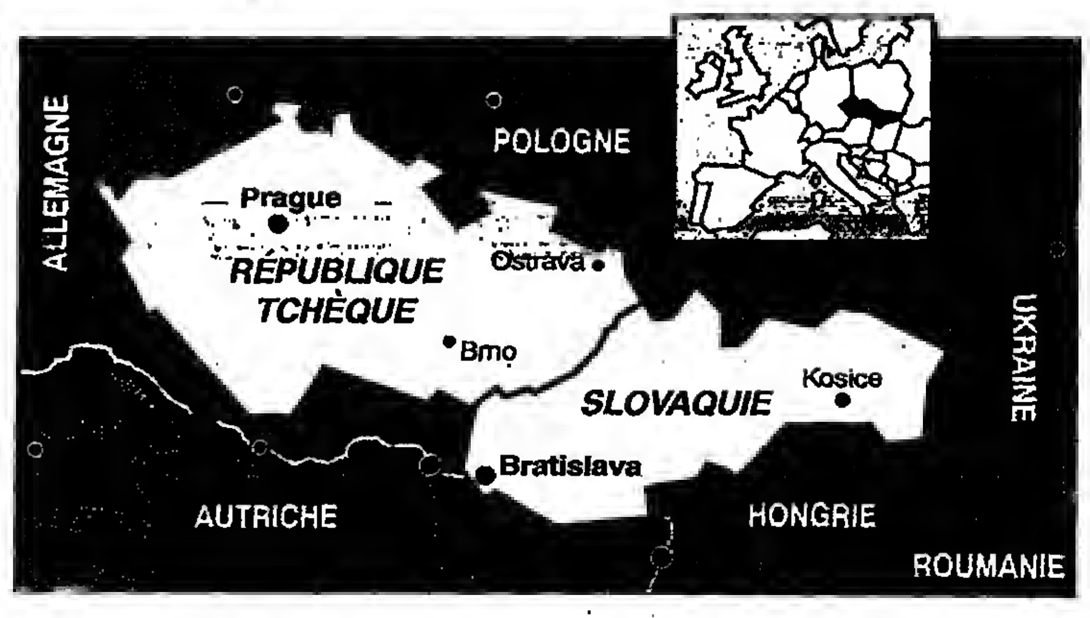
Mais pour l'instant, cette perspective n'a pas l'air de préoccuper l'opinion. Et les rares voix qui s'élèvent pour formuler des mises en garde ou des critiques sont peu écoutées. *« La classe politique a rompu avec les intellectuels qui ont été rapidement intimidés par le discours triomphaliste du libéralisme*, constate l'écrivain Vaclav Jamek. *Aujourd'hui, les décideurs sont les ministres de l'économie et, comme la population juge ces questions prioritaires, ils ne sont pas contestés. »*

Un consensus qui confirme, en tout cas, la marginalisation des anciens dissidents qui, à Prague peut-être plus qu'ailleurs en Europe centrale, ont dominé la scène politique après la révolution de 1989. Même si la cote de popularité du président Vaclav Havel reste élevée, il est aujourd'hui nettement plus à l'étroit dans son rôle. *« Havel n'est plus qu'un symbole*, affirme sèchement Milos Zeman. *De temps à autre, il a des prises de bec avec Klaus mais il n'a plus de vrais pouvoirs. »*

Quatre ans après la chute du régime communiste, Jiri Dienstbier est une de ces figures éminente de la dissidence tombées en disgrâce auprès de l'opinion. Adversaire farouche de Vaclav Klaus, il refuse pourtant de jouer les Cassandre : *« On nous prédit des scénarios catastrophes depuis le début*, ironise-t-il, *mais ce pays a toujours su se débrouiller. »*

Il ne peut cependant dissimuler son irritation face au consensus ambiant. *« C'est peut-être l'une de mes plus grandes erreurs, mais après la révolution, je pensais que les gens se méfieraient des démagogues et des mensonges. Mais ils veulent entendre la même chose, enrobée différemment. Ils ont pris l'habitude de penser en noir et blanc, en bien et en mal. »* Et de conclure, un brin provocateur : *« J'appelle ça du bolchevisme de droite ! »*

YVES-MICHEL RIOLS et MARTIN PLICHTA




## Le complexe de Bratislava

BRATISLAVA

*de notre envoyé spécial*

Alors qu'à Prague les conséquences de l'éclatement de la Tchécoslovaquie sont largement passées sous silence, à Bratislava, le premier anniversaire de l'indépendance de la Slovaquie est sur toutes les lèvres. Et le sentiment prévalant est un mélange de fierté et d'étonnement. *« Avant même d'avoir commencé, on nous avait déjà condamnés à l'échec*, insiste Sergej Kozlik, vice-premier ministre. *Mais quand je compare notre bilan à tous les scénarios catastrophistes prévus, je suis plutôt satisfait. »* L'argument revient comme un *leitmotiv*, tant dans l'opposition que du côté des partisans du chef du gouvernement, Vladimir Meciar.

Si un an après, la petite Slovaquie de cinq millions d'habitants, coincée entre l'Ukraine et l'Autriche, est toujours sur la défensive, c'est parce qu'elle souffre d'un double complexe : celui d'être mal aimée par l'extérieur et le complexe historique d'une souveraineté longtemps demeurée tabou, car automatiquement associée au seul exemple précédent, l'Etat clérico-fasciste de Mgr Tiso, créé avec la bénédiction des nazis entre 1939 et 1945. Comme pour conjurer le poids de ce « péché originel », les Slovaques sentent, encore et toujours, le besoin irrésistible de justifier leur droit à l'indépendance et d'insister sur leur rupture avec un héritage pesant. Comment interpréter autrement le choix de la nouvelle fête nationale : le 29 août, date du début de l'insurrection antifasciste en 1944.

Un peu de clémence semble dire Viliam Hornacek, président de l'association Slovakia Plus, un regroupement informel d'intellectuels. Dans son pittoresque atelier de peinture, il exhibe volontiers *« le tabouret sur lequel fut rédigé la déclaration de souveraineté »*, adoptée par le Parlement de Bratislava en juillet 1992. *« Pendant des dizaines d'années*, dit-il, *on nous a raconté que nous n'étions qu'une nation de paysans incultes et que l'indépendance était la pire des choses. »* Pourtant, elle n'a été acceptée qu'à reculons car lors des dernières élections législatives tchécoslovaques de juin 1992, seul le Parti national slovaque (SNS) prônait ouvertement l'indépendance tandis que la plupart des formations politiques, y compris le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de Vladimir Meciar, défendaient alors l'idée d'une union plus *« souple »* et *« égalitaire »*, avec Prague.

### Troisième choc économique

L'histoire a forcé le destin et, le 1er janvier 1993, Bratislava est devenue la capitale d'un pays qui, contrairement à la République tchèque, héritière de la plupart des structures fédérales, partait de zéro : gouvernement, armée, diplomatie, tous les attributs de base d'un Etat étaient à construire. Et ce avec un double handicap : *« L'Europe, traumatisée par la guerre yougoslave, ne voulait pas d'une nouvelle partition*, se rappelle Michal Zenko, conseiller du président de la République. *Dès le début, la Slovaquie a été perçue comme un facteur négatif de déstabilisation et jugée sévèrement. »*

Autre obstacle : après la disparition du COMECON qui absorbait environ 70 % des exportations slovaques et la récession occidentale qui a renforcé le protectionnisme des Douze, la division de la Tchécoslovaquie a provoqué un troisième choc économique avec une diminution de près de 40 % des échanges avec la République tchèque, le principal partenaire commercial du pays, soixante-quatorze années d'histoire commune oblige. *« Dans ces conditions, l'indépendance était un grand défi et le résultat, un an après, peut être qualifié de remarquable. »* Ce n'est pas un représentant du pouvoir qui parle ainsi, mais le jeune et talentueux chef de file de l'opposition, Peter Weiss, président du Parti de la gauche démocratique (SDL, ex-communiste) qui a le vent en poupe dans les sondages, à tel point que son discours modéré et consensuel ressemble, déjà, à celui d'un futur premier ministre !

Mais l'euphorie des premiers jours de l'indépendance est rapidement retombée. L'agriculture et l'industrie lourde, les deux piliers de l'économie slovaque, sont en crise, et le chômage frappe 14 % de la population active. Le climat social est indiscutablement morose et les formations politiques qui se sont essentiellement définies en fonction du clivage tchécoslovaque sont, elles aussi, en phase de restructuration. C'est particulièrement vrai pour le Parti national slovaque (SNS) qui, depuis l'indépendance, a perdu sa raison d'être. Quant au mouvement de Vladimir Meciar, le HZDS, il abrite lui aussi plusieurs courants rivaux dont celui de gauche est animé par son propre ministre des affaires étrangères, Jozef Moravcik, dont l'opposition au premier ministre est à peine voilée. Résultat, l'année 1993 a été marquée par une instabilité chronique et une improvisation généralisée dans la conduite des affaires du pays. De mars à octobre, M. Meciar a dirigé un gouvernement minoritaire après le départ, puis le retour, du SNS de la coalition au pouvoir ; le portefeuille du ministère de l'éducation est resté vide pendant six mois et celui des privatisations n'a toujours pas été attribué, faute de consensus entre le premier ministre et le président de la République, qui est pourtant issu du HZDS. Essoufflé, le gouvernement qui disposait d'une assise confortable au début de l'année, a vu sa majorité réduite à deux voix lors de l'adoption laborieuse de son budget à la fin décembre.

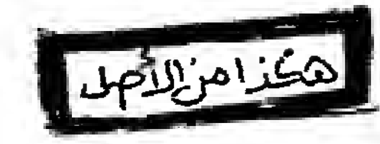
### La préparation de l'après-Meciar

*« La polémique autour du budget est révélatrice de l'absence totale de coopération de M. Meciar qui poursuit une politique de confrontation permanente »*, estime Milan Knazko, ancien fidèle lieutenant et ministre des affaires étrangères du premier ministre qui a démissionné du gouvernement au printemps pour fonder son propre parti de centre-droit, l'Alliance des démocrates. *« Nous devons préparer une alternative fondée sur une politique plus ouverte et des règles du jeu claires pour remplacer le clientélisme de rigueur aujourd'hui. »* Et d'affirmer : *« Le temps de M. Meciar est révolu. »* Rien n'est pourtant moins sûr. Si la popularité de Vladimir Meciar est certes entamée, il bénéficie toujours de l'aura de « l'homme de l'indépendance » et son talent de tacticien lui a déjà permis de diviser une opposition qui, pour l'instant, n'a guère d'alternative crédible à proposer hormis son « anti-Meciarisme ». A l'exception du parti de la gauche démocratique, personne d'ailleurs ne réclame des élections trop anticipées, préférant récolter les fruits de l'usure de l'équipe au pouvoir.

Il est clair, toutefois, que l'après-Meciar est en préparation, y compris au sein de son propre parti même si aucun rival sérieux n'est encore à l'horizon. Après une année d'indépendance, la marge de manœuvre du chef du gouvernement s'est nettement réduite. Il s'est isolé d'une grande partie des intellectuels qui l'ont initialement soutenu, comme en témoignent les désaffections successives de Milan Knazko, du ministre des privatisations, Lubomir Dolgos, et de l'ancien ambassadeur à Vienne, l'économiste Rudolf Filkus. La bataille que M. Meciar a livrée – et perdue – à la fin de l'année au président de la République, Michal Kovac, à propos de la nomination d'un de ses protégés au poste-clé des privatisations est un autre signe de son affaiblissement. Le style abrupt et parfois volontairement provocateur de Vladimir Meciar, notamment dans ses rapports avec l'importante minorité hongroise, nuit considérablement à l'image de la Slovaquie et ne pourra, en tout état de cause, satisfaire longtemps la population qui manifeste une lassitude grandissante envers la classe politique. Les récents sondages montrent avec insistance qu'en cas d'élections le parti qui arriverait en tête serait celui des indécis et des abstentionnistes.

Après avoir joué avec succès la « carte nationale », Vladimir Meciar est maintenant à la recherche d'un second souffle. Mais Milan Knazko est convaincu, à tort ou à raison, que le compte à rebours a commencé *« Sans Meciar*, dit-il, *on aura plus de mal à diaboliser la Slovaquie ! »*.

Y.-M. R.





هكذا من الأصل



EUROPE

PAYS-BAS

# Des fonds néerlandais pour Vladimir Jirinovski

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

Sa faisant l'écho d'informations publiées la veille par le journal russe *Sevodnia*, deux quotidiena néerlandais avançant, jeudi 30 décembre, que le financier de la campagna électorale du leader ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski aurait été un conseillar russa en investissements installé aux Pays-Bas.

Celui-ci, Anton Nenakov, est le jeune – vingt-six ens – at epperemment prospère propriétaire de la société financière Global Money Menagament Trust (GMMT), firme de droit néerlandais inscrite à la chambre de commarce d'Amsterdam et ayant pignon sur rue à Moscou, où sa publicité par voie d'affiches et d'ennoneas télévisées serait omniprésente. Selon *Sevodnia*, c'est l'agance d'Amsterdam de GMMT, dont un conseiller serait un proche collaborateur da M. Jirinovski, qui aurait financé à hauteur de 800 000 dollars la campegne du dirigeant du Perti libéral-démocrate, errivé en tête des élections du 12 décembre.

Crééa en 1969, la société GMMT était depuis lora antre lea mains de gastionnairae néerlandais avant d'être cédée, le 3 septembre dernier, à M. Nenakov, qui aurait l'intention d'en faire une banque et qui serait en négociation à cette fin avec la Banqua centrale des Pays-Bas. Interrogé par le quotidien *Volkskrant*, le conseiller juridique néerlandais de M. Nenakov e démenti que GMMT-Amsterdam ait alimenté la caisse électorale de M. Jirinovski.

CHRISTIAN CHARTIER

**M. Jirinovski da retour à Moscou.** – Le dirigeant ultranationaliste russe, Vladimir Jirinovski, est rentré à Moscou, marcredi 29 décembre, eprès avoir été expulsé de Bulgarie et interdit de séjour en Allemagne (*le Monde* du 30 décembre). Dans le but de minimiser l'importance du dirigeant du Perti libéral-démocrate, errivé en tête des élections législativae du 12 décembre, les autorités russes n'ont pas réagi aux propos provocateurs de M. Jirinovski. Un agent du ministère des affaires étrangères a néanmoins indiqué, sous couvert de l'anonymat, que *«plus nous mettona da l'huila sur le feu, plus M. Jirinovski aura da la publicité»*. – (AFP.)

**POLOGNE : critiques contre l'économie de marché.** – Le premier ministre polonais, Waldemar Pawlak, a critiqué la domination de certaines institutions capitalistes daos l'économie, doot les banques et le Bourse, dans un discoors, mercredi 29 décembre, devant la Diète. *«La spéculation et le jeu sont des éléments du marché libre, mais quand ils commencent à le dominer il ne s'agit plus du marché libre mais d'une loterie»*, a indiqué M. Pawlak, qui dirige une coalition de gauche, vainqueur des élections législatives de septembre. *«La conviction idéologique de la supériorité innée du secteur privé sur les autres secteurs va en s'épuisant»*, a-t-il poursuivi. – (AFP.)



AMÉRIQUES

# Argentine : les déceptions de «Palito» Ortega

## *Le gouverneur de la plus petite province du pays s'inquiète des effets du néolibéralisme imposé par le président Menem*

SAN-MIGUEL-DE-TUCUMAN

*de notre envoyée spéciale*

Ramon Ortega, le gouvernenr de la province de Tucuman – la plus petite de l'Argentine, – oe manquait pas de bonne volonté lorsqu'il se laissa convaincre, en 1991, de relever ce défi : teoter de faire entrer dans la modernité sa terre natale aux onze microclimats, essayer de développer le potentiel économique de ces 22 500 kilomètres carrés subtropicaux, qo'on appelle toujours «Jardins de la République» pour tout ce qui y pousse (agrumes, fruits, céréales, tabac notamment) ou pourrait y être cultivé.

Carlos Menem appela à la rescousse l'enfant de ce pays installé à Miami. Le général Antonio Domingo Bussi, qui fut, sous la dictature (1976-1983), l'organisateur de la terrible répression contre la guérilla – celle des Montoneros notamment – pour toute la zone nord-ouest du pays, avant de devenir gouverneur de Tucuman, menaçait, en effet, de se faire réélire à ce même poste. La population voulait un retour à l'ordre, après qu'un vieux «caudillo», puis un professeur péroniste enrent meoé au bord du gouffre une province qui fut finalement mise sous tutelle fédérale.

### Un ingénu en politique

Il fallait donc opposer au général un candidat «solide», qoi incarnerait l'avenir et non pas les affres do passé. Ramon Ortega, jeune quinquagénaire au grand cœur, avait pour lui la popularité. «Palito» (bout de bois en espagnol), ainsi surnommé pour la silhouette filiforme qu'il e gardée, était issu d'une famille très pauvre, evait, enfent, vendu des journaux et ciré des chaussures en attirant le client evec sa voix d'or. Adoleseeot, il était «monté» en train à Bnenos-Aires vendre du café en continuaot de pousser ses couplets. Servi par la ehance, il devint chanteur de charme, époux et père de famille modèle. Il connut aussi la ruine avant de refaire fortune. Un parcours à la force du poignet comme l'Argentine, où le mythe de l'immigrant arrivé sans rien fait pertie intrinsèqne de la culture, les adore.

Cet «ingénu» est donc entré en politique en 1991, convaincu de la justesse des vues de Carlos Menem, ex-gouverneur d'une autre province du nord, plus pauvre encore, La Rioja.

Aujourd'bui, dens son «palais» dont le style français Belle Epoque rappelle des splendeurs révolues, «Palito» Ortega égrène ses déceptions et affirme sa oouvelle dissidence : *«Vu l'état du pays et de ses finances, il falloit certes prendre le taureou par les cornes. Mais on ne peut adhérer strictement au principe des équilibres budgétaires à Buenos-Aires, sans tenir compte des réalités régionales : sur le terrain, il est difficile d'oppliquer des mesures aussi violentes et brutales que celles que nous sommes amenés à prendre; un tant soit peu de souplesse est requis.»*

La ligne de chemin de fer, longue de 1 130 kilomètres, qui relie San-Miguel-de-Tucuman à Buenos-Aires a brutalement cessé de fonctionner parce qu'elle perdait trop d'argent. Elle ne doit cependant pas être uniquement considérée comme une simple entreprise déficitaire, entend-on de toutes parts. C'est no *«service social»* rendo à des populations éloignées et pauvres, qni n'ont pas les moyens de se payer l'autobus – plus de deux fois le prix du train – ou, à plus forte raison, l'avion. La question du rôle de l'État se trouve de nouveau posée. Après un demi-siècle de dirigisme économique, sous Péron notamment, l'Argeotine a tendence, tombant dans l'excès inverse, à opter pour un désengagement quasi total. *«Tous les services sociaux doivent rester entre les mains de l'Etat»*, dit maintenant Ramon Ortega.

La marge de manœuvre des provinces est très mince. Tucuman, par exemple, consacre la majorité de ses ressources à payer des salaires de fonctionnaires ou des pensions. Un pacte fiscal avait bien été négocié, prévoyant un transfert du régime provincial de retraites à l'Etat fédéral, en échange d'avantages fiscaux pour attirer les entreprises ou les inciter à investir (chômage et sous-emploi touchent près de 20 % de la population active à San-Miguel). Les législateurs du parlement de Tucuman ont rejeté cette entente, après que les retraités, qui auraieot perdo au change, eurent vivement protesté. Où donc trouver de nouvelles ressources si ce n'est en congédiant des fooctiouoaires ? Au moins ont-ils jusqu'à présent été payés et l'enseignement primaire – tombé, avec la santé, sous la seule responsabilité des provinces l'an passé – a-t-il été amélioré.

### Pour «services rendus»

Ce type d'investissement, de même que le programme «Dignité» lancé par le gouverneur pour améliorer les conditions de vie des plus démunis – 200 000 des 1,2 millioo d'babitants de la province vivent dans une «extrême pauvreté», selon M. Ortega, – n'e pas eu l'heur de plaire aux vieux routiers de le politique locale. *«Pour eux, moins les gens sont éduqués, mieux c'est : il suffit de distribuer quelques cadeaux en nature aux miséreux avant les échéances électorales et le tour est joué»*, dit, sans mâcher ses mots Ramoo Ortega.

Il raconte son étonnement de voir défiler dans son bureau, dès le leodemain de son élection, quantité de caciques de son propre parti, avec, en poche, la liste des fonctionnaires ou autres quidams à récompenser pour *«services rendus»*. «Palito» ne s'est pas fait que des amis dans ces cercles en misant sur les compétences plutôt que sur les relations et en instituant un conseil de la magistrature indépendant, chargé de nommer les juges de la province. Il e osé pousser le bouchon un peu plus loin en *«mettant un peu d'ordre»* dans la police, dont les cadres étaient des partisans do général Bussi. La justice a puni les aoteurs de trop nombreuses «bavures».

Qui sait aujourd'hui si eette même police ne laisserait pas des manifestants ineendier les édifices publics, comme ce fut le cas à Santiago-del-Estero, dans la provinee voisine de celle de Tucuman, lors des émeutes qui ont fait neuf morts à la mi-déeembre ? Un scéoario qui ne pourrait que profiter indirectement aux tronpes du général Bussi – l'un des quatre députés de Tucuman à Buenos-Aires, – d'autant qne «Palito» Ortega, *«découragé»*, proclame déjà son iotention de ne pas briguer un second mandat.

MARTINE JACOT

DIPLOMATIE

Premier acte juridique liant les deux Etats

# L'« accord fondamental » entre le Saint-Siège et Israël a été signé à Jérusalem

**L'« accord fondamental » liant le Saint-Siège et l'Etat d'Israël devait être signé jeudi 30 décembre à Jérusalem (*le Monde* du 30 décembre). Présidée par Mgr Celli, sous-secrétaire de la secrétaireria d'Etat du Vatican, vice-ministre des affaires étrangères du papa, et Yossi Beilin, vice-ministre des affaires étrangères israélien, la commission de travail bilatérale a approuvé, mercredi 29 décembre au Vatican, le texte de cet accord que nous publions ci-dessous intégralement (à l'exception de l'article 13, da caractère administratif).**

**L'échange des représentants entre le Saint-Siège et Israël se ferait non le 1er juin, comme indiqué dans nos précédentes éditions, mais, a dit Yossi Beilin au cours d'une conférence de presse à Rome, *« dans un temps très bref, pas plus de quatre mois »*, sans doute fin avril, début mai 1994.**

PRÉAMBULE

Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, attentifs au caractère unique et à la signification universelle de la Terre sainte; conscients de la nature unique des relations entre l'Eglise catholique et le peuple juif, du processus historique de réconciliation, et de la compréhension et de l'amitié mutuelles grandissantes entre les catholiques et les juifs,

Ayant décidé le 29 juillet 1992 d'établir une commission de travail bilatérale permanente afin d'examiner et de définir ensemble les questions d'intérêt commun et afin de normaliser leurs relations,

Reconnaissant que le fruit du travail de cette commission est suffisant pour conclure un premier accord fondamental,

Réalisant qu'un tel accord fournira une base solide et durable pour un développement continuel de leurs relations présentes et futures et pour le progrès du travail de la Commission,

Conviennent des articles suivants :

ARTICLE PREMIER

1 – L'Etat d'Israël, rappelant sa déclaration d'indépendance, affirme son engagement continu à maintenir et à respecter le droit de chacun à la liberté de religion et de conscience, ainsi que le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres actes internationaux auxquels il est partie.

2 – Le Saint-Siège, rappelant la déclaration sur la liberté de religion du second concile œcuménique du Vatican, *Dignitatis Humanae*, affirme l'engagement de l'Eglise catholique à préserver le droit de chacun à la liberté de religion et de conscience, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres actes internationaux auxquels il est partie. Le Saint-Siège désire également affirmer le respect de l'Eglise catholique pour les autres religions et leurs fidèles comme cela a été solennellement déclaré par le second concile œcuménique du Vatican dans sa déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes, *Nostra Aetate*.

ARTICLE 2

1 – Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël prennent l'engagement de coopérer de façon appropriée pour combattre toutes les formes d'antisémitisme et toutes les formes de racisme et d'intolérance religieuse, et pour promouvoir la compréhension mutuelle entre les nations, la tolérance entre les communautés et le respect de la vie et de la dignité humaines.

2 – Le Saint-Siège saisit cette occasion pour réaffirmer sa condamnation de la haine, de la persécution et de toute autre manifestation d'antisémitisme dirigées contre le peuple juif, et contre tout juif, où que ce soit, en n'importe quelle circonstance et par qui que ce soit. En particulier, le Saint-Siège déplore les attaques dirigées contre les juifs, et la profanation des synagogues et des cimetières juifs, actes qui offensent la mémoire des victimes de l'Holocauste, particulièrement lorsqu'ils sont commis sur les lieux mêmes qui en ont été témoins.

ARTICLE 3

1 – Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël reconnaissent que chacun est libre d'exercer ses droits et son autorité respectifs et s'engagent à respecter ce principe dans leurs relations mutuelles et dans leur coopération pour le bien de leurs peuples.

2 – L'Etat d'Israël reconnaît le droit de l'Eglise catholique à exercer ses activités religieuses, morales, éducatives et caritatives, à disposer de ses propres institutions, et à former, nommer et disposer de son propre personnel dans ces institutions ou pour exercer ces activités. L'Eglise reconnaît le droit de l'Etat à exercer ses prérogatives, en particulier promouvoir le bien-être et la sécurité de la population. L'Etat et l'Eglise reconnaissent l'un et l'autre qu'un dialogue et une coopération sont nécessaires pour les questions qui, par nature, les nécessitent.

3 – En ce qui concerne la personnalité juridique catholique selon le droit canon, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël mèneront des négociations afin de lui permettre de s'exercer pleinement en conformité avec la loi israélienne, après présentation d'un rapport d'une sous-commission mixte d'experts.

ARTICLE 4

1 – L'Etat d'Israël affirme le maintien de son engagement à préserver et respecter le statu quo dans les Lieux saints chrétiens où il s'exerce et les droits respectifs des communautés chrétiennes dans ces Lieux saints. Le Saint-Siège affirme l'engagement continu de l'Eglise catholique à respecter le statu quo et les droits mentionnés ci-dessus.

2 – Les dispositions qui précèdent s'appliqueront nonobstant une interprétation contraire de l'un quelconque des articles de cet accord fondamental.

3 – L'Etat d'Israël convient avec le Saint-Siège de l'obligation de continuer à respecter et à protéger le caractère propre des Lieux saints catholiques : églises, monastères, couvents, cimetières et autres.

4 – L'Etat d'Israël convient avec le Saint-Siège d'une garantie continue de liberté du culte catholique.

ARTICLE 5

1 – Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël reconnaissent qu'ils ont, l'un et l'autre, intérêt à favoriser les pèlerinages chrétiens en Terre sainte. Chaque fois que le besoin d'une coordination se fera sentir, les organismes appropriés de l'Eglise et de l'Etat se consulteront et coopéreront selon les nécessités.

2 – L'Etat d'Israël et le Saint-Siège formulent l'espoir que de tels pèlerinages seront l'occasion d'une meilleure compréhension entre les pèlerins et la population et les religions en Israël.

ARTICLE 6

Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël réaffirment ensemble le droit de l'Eglise catholique à établir, maintenir et diriger des écoles et des centres d'études à tous les niveaux. Ce droit sera exercé en harmonie avec les droits de l'Etat dans le domaine de l'éducation.

ARTICLE 7

Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël reconnaissent qu'il y a un intérêt commun, d'une part, à promouvoir et encourager des échanges culturels entre des institutions catholiques dans le monde et des institutions éducatives, culturelles et de recherche en Israël, et, d'autre part, à faciliter l'accès aux manuscrits, aux documents historiques et aux autres sources comparables, en conformité avec les lois et les règlements.

ARTICLE 8

L'Etat d'Israël reconnaît que le droit de l'Eglise catholique à la liberté d'expression dans la pratique de ses prérogatives s'exerce également par l'intermédiaire des médias de communication de l'Eglise. Ce droit s'exerce en accord avec les droits de l'Etat dans le domaine des médias de communication.

ARTICLE 9

Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël réaffirment ensemble le droit de l'Eglise catholique à mener ses activités caritatives par l'intermédiaire de ses institutions hospitalières et sociales. Ce droit s'exerce en accord avec les droits de l'Etat dans ce domaine.

ARTICLE 10

1 – Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël réaffirment ensemble le droit de l'Eglise catholique à la propriété.

2 – Sans que cela porte préjudice aux droits des parties :

*a)* Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël négocieront de bonne foi un accord global, apportant des solutions acceptables pour les deux parties, aux problèmes en suspens, non résolus ou qui font l'objet d'un contentieux, et qui portent sur des problèmes de propriété et des questions économiques et fiscales concernant l'Eglise catholique en général, ou des institutions ou communautés catholiques particulières.

*b)* Pour ces négociations, la commission de travail bilatérale permanente nommera une ou plusieurs sous-commissions bilatérales d'experts afin d'étudier ces questions et de faire des propositions.

*c)* Les parties prévoient d'engager ces négociations dans les trois mois qui suivront l'entrée en vigueur du présent accord, et ont l'intention de parvenir à un accord deux ans après le début des négociations.

*d)* Pendant que se dérouleront ces négociations, toute action contraire à ces engagements sera évitée.

ARTICLE 11

1 – Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël déclarent leur engagement respectif à la promotion de la solution pacifique des conflits entre les Etats et les nations, excluant la violence et la terreur de la vie internationale.

2 – Le Saint-Siège, tout en préservant en chaque occasion le droit d'exercer son enseignement moral et spirituel, juge opportun de rappeler, en raison même de sa spécificité, son engagement solennel à demeurer à l'écart de tous les conflits uniquement temporels, ce principe s'appliquant en particulier aux conflits territoriaux et aux frontières disputées.

ARTICLE 12

Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël continueront à négocier de bonne foi la suite de l'ordre du jour agréé à Jérusalem le 15 juillet 1992 et confirmé au Vatican, le 29 juillet 1992. Ils feront de même pour les problèmes qui résulteraient des articles du présent accord, aussi bien que pour les autres questions qu'il sera convenu de négocier.

ARTICLE 14

1 – A la signature de cet accord fondamental et pour préparer l'établissement de pleines relations diplomatiques, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël échangeront des représentants spéciaux, dont le rang et les privilèges sont précisés dans un protocole annexe.

2 – A la suite de l'entrée en vigueur et dès le début de la mise en application du présent accord fondamental, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël établiront de pleines relations diplomatiques au niveau de la nonciature apostolique, pour le Saint-Siège, et de l'ambassade, pour l'Etat d'Israël.

ARTICLE 15

Cet accord entrera en vigueur à la date de la dernière notification de ratification par l'une des parties.

*Signé à Jérusalem, le 30 décembre 1993, correspondant au 16 Tevet 5754.*

---

**Précision.** – La légende de la carte accompagnant l'article sur l'accord entre le Saint-Siège et Israël et figurant les Lieux saints (*le Monde* du 30 décembre) a pu faire croire que les villes de Bethléem et de Nazareth se trouvent toutes les deux en territoire occupé. Cela est vrai pour Bethléem, mais les Lieux saints de Nazareth et du Mont-Thabor se trouvent en Israël.

PROCHE-ORIENT

Réunis au Caire

# Les négociateurs israéliens et palestiniens ne sont pas encore parvenus à surmonter leurs divergences

**Au terme d'une session de travail de deux jours, les négociateurs israéliens et palestiniens se sont séparés mercredi soir au Caire, où est arrivé dans la soirée le chef de l'OLP, Yasser Arafat. Les pourparlers achoppent toujours sur plusieurs points de divergence.**

De dramatisations en déclarations apaisantes, la dernière session de négociations sur la mise en œuvre de la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington s'est terminée sur un constat de désaccord persistant, même si un certain *« terrain d'entente »* a pu être mis en valeur par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès. Face aux difficultés qui perdurent, alors même que l'armée israélienne aurait dû commencer à se retirer le 13 décembre, le chef de l'OLP, Yasser Arafat s'est rendu inopinément dès la fin de la journée au Caire, où il a aussitôt rencontré le président Hosni Moubarak.

Selon Amr Moussa, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Arafat a eu une réaction *« positive »* à *« certaines idées »* avancées lors de la réunion. Entre Israéliens et Palestiniens, *« il y a convergence de vues sur certaines questions et divergence sur d'autres »*, a ajouté M. Moussa, selon lequel les entretiens entre MM. Moubarak et Arafat, devaient se poursuivre jeudi.

Quelques heures auparavant, et avant même la fin de la session de pourparlers, le comité exécutif de l'OLP (CEOLP), dans un communiqué publié à Tunis, avait accusé Israël d'*« entraver »* les négociations et d'être *« revenu »* sur des propositions présentées aux Palestiniens lors de précédentes sessions. En insistant sur le contrôle de points de passage entre la bande de Gaza et la région de Jéricho d'une part, l'Egypte et la Jordanie d'autre part, Israël transforme le retrait prévu de son armée en simple *« redéploiement »*, le privant de tout sens, estimait le CEOLP.

Les déclarations faites peu de temps après par les chefs des négociateurs ont achevé de semer la confusion. A l'issue des travaux, le ministre des affaires étrangères israélien, nous signale notre correspondant en Egypte, Alexandre Buccianti, a en effet évoqué *« un terrain d'entente »* sur la superficie de Jéricho, le contrôle et les modalités de passage entre cette dernière et la Jordanie et *« quelques questions concernant la bande de Gaza »*. *« Certaines questions de principe, concernant notamment la sécurité à Gaza, doivent encore être débattues »*, a ajouté M. Pérès, selon lequel les idées communes ont été *« rédigées dans un document »* et seront soumises à l'approbation des dirigeants des deux parties.

Plus circonspect, son vis-à-vis palestinien, Mahmoud Abbas, s'est borné à affirmer que *« des idées constructives ont été présentées en ce qui concerne les trois questions »* (les points de passage, la superficie de Jéricho et la sécurité des colonies de peuplement juives). *« Nous poursuivrons nos consultations et nos négociations et espérons parvenir à un accord »*, a ajouté le dirigeant palestinien. Les négociateurs devraient se revoir sous huitaine.

### *« Cesser de regarder la montre »*

Le document établi au Caire, nous signale notre correspondant à Jérusalem, stipule que chaque point de passage sera nanti de deux postes de douanes séparés par une vitre opaque. Ils seront respectivement tenus par des Israéliens et des Palestiniens, les drapeaux étant hissés de part et d'autre tandis que deux policiers israélien et palestinien se feront face vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Concernant l'étendue du territoire autonome de Jéricho, l'Etat juif a doublé la superficie de 27 kilomètres carrés qu'il avait initialement proposée, étant entendu que cette aire n'inclurait aucune des colonies de peuplement de la région. Un délégué israélien précisait mercredi soir que l'Etat juif continuerait de s'opposer fermement à la demande répétée des Palestiniens d'élargir ce secteur à plus de 300 kilomètres carrés et de réduire la superficie de Gush Katif, où se concentrent la plupart des implantations de la bande de Gaza.

Les dirigeants de Jérusalem *« ont lâché très peu de lest »* aux Palestiniens et ne peuvent désormais que former le vœu pieux que le chef de l'OLP se plie à leurs exigences, constatait un commentateur israélien.

En tout cas, à leur retour en Israël mercredi soir les négociateurs israéliens ont prévenu : *« Il faut désormais cesser de regarder nos montres et nous armer de patience. »* Leur mine grise en disait long sur les difficultés rencontrées. Il semble en tout cas que la date-butoir du 13 avril, à laquelle est censé prendre fin le retrait de l'armée israélienne dans la bande de Gaza et dans le secteur de Jéricho (Cisjordanie occupée), risque de ne pas être respectée, malgré les déclarations contraires faites à ce sujet à Rome par le vice-ministre israélien des affaires étrangères. Yossi Beilin s'est en effet déclaré confiant que *« le calendrier initial »* élaboré pour la mise en application de la déclaration de principes serait respecté en dépit de plusieurs *« pierres d'achoppement »*. *« J'espère*, a ajouté M. Beilin, *que c'est une question de jours ou de semaines et non de mois pour que nous surmontions les obstacles et trouvions des solutions aux deux problèmes majeurs : la taille de Jéricho et la question du contrôle des ponts sur le Jourdain »*.

Shimon Pérès, interrogé à son retour, s'est prudemment contenté pour sa part de dire qu'*« au vu du retard pris dans les pourparlers »*, le retrait des militaires israéliens *« risquait de ne pas être achevé à la date prévue »* par la déclaration de principes. La mise au point de l'accord *« n'est pas une question de quelques jours seulement »*, a ajouté M. Pérès.

M. Na.

## Washington dénonce l'expansionnisme israélien à Jérusalem-Est

Les Etats-Unis ont remis à Israël une protestation officielle contre la poursuite de la construction massive à Jérusalem-Est et dans sa banlieue, a-t-on appris, mercredi 29 décembre, auprès du ministère israélien des affaires étrangères.

Selon le quotidien *Maariv*, Washington a fait cette démarche exceptionnelle après avoir été informé de projets du ministère israélien de l'habitat prévoyant la création de milliers d'unités de logement dans la partie orientale de Jérusalem (annexée) et à la périphérie. Le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, membre du Likoud (droite), a rejeté la protestation américaine. *« L'avenir de Jérusalem ne sera pas décidé au département d'Etat, mais ici »*, a-t-il déclaré à la radio. *« Pour empêcher que Jérusalem ne devienne la capitale d'un Etat palestinien, il faut poursuivre la construction dans la ville et à l'extérieur »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

**Deux policiers de l'Arkansas maintiennent leurs accusations contre Bill Clinton**

Cliff Jackson, l'avocat des deux policiers de l'Arkansas qui ont affirmé, la semaine dernière, avoir organisé de multiples escapades extraconjugales pour le compte de Bill Clinton lorsqu'il était gouverneur de cet Etat (*le Monde* du 23 décembre), a présenté, mercredi 29 décembre, ses excuses au président pour la *« souffrance publique »* provoquée par cette affaire, tout en maintenant les accusations de ses clients. M. Clinton a démenti les accusations des deux policiers, Roger Perry et Larry Patterson. Les deux hommes, qui appartenaient au détachement chargé d'assurer la sécurité du gouverneur, ont affirmé que ces liaisons extraconjugales s'étaient poursuivies jusqu'au départ de M. Clinton pour Washington. – *(AFP.)*

HAITI

**Trente personnes auraient péri dans un raid de représailles néo-duvaliériste**

Une trentaine de personnes auraient été tuées au cours d'une expédition punitive organisée, lundi 27 décembre, dans un bidonville de Port-au-Prince par un groupe armé néo-duvaliériste hostile au retour du président Jean-Bertrand Aristide. Ce bilan est beaucoup plus lourd que celui de trois morts qui avait été établi initialement (*le Monde* du 29 décembre). Selon Radio Tropic, qui cite des sources hospitalières, les victimes auraient été tuées par balles ou dans l'incendie délibéré de leurs maisons dans le faubourg de Cité Soleil. Il y aurait également quelque 500 sans-abri. – *(Reuter.)*

IRAK

**Saddam Hussein aurait échappé à un nouvel attentat**

Le président irakien, Saddam Hussein, a échappé à un attentat à la bombe, en septembre dernier, et ses soupçons se sont portés sur le cercle de ses intimes, a rapporté, mardi 28 décembre, le quotidien britannique *The Times*, citant des sources irakiennes *« bien placées »* à Bagdad.

Selon ces sources, Saddam Hussein se rendait à un rendez-vous arrangé à la dernière minute avec certains de ses collaborateurs les plus proches, qui étaient pratiquement les seuls à être au courant de la réunion. Un de ses gardes du corps a été blessé. Parmi les collaborateurs figuraient le vice-premier ministre, Tarek Aziz, le vice-président, Taha Yassin Ramadan, et le ministre de la défense, le général Ali Hassan El Majid. Tous ont été interrogés. Selon le *Times*, différents groupes d'opposition ont affirmé ne pas être à l'origine de cet attentat. *« On soupçonne à Bagdad que le complot a été organisé de l'intérieur du régime, peut-être avec le soutien des Etats-Unis »*, selon une source irakienne citée par le journal. On ne compte plus les informations faisant état de tentatives d'assassinat contre Saddam Hussein. En octobre dernier encore, le *Sunday Times* rapportait l'échec d'un projet de ce genre que des membres de l'opposition avaient prévu d'exécuter le 17 juillet. – *(AFP.)*

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE

Après une interruption d'un an

# Renouveau du dialogue indo-pakistanais

**New-Delhi et Islamabad reprennent le 1er janvier des discussions diplomatiques de haut niveau, interrompues depuis un an.**

J. N. Dixit et Shahariyar Khan, les diplomates de plus haut niveau de l'Inde et du Pakistan, doivent se retrouver, samedi 1er janvier, à New-Delhi, après une longue interruption de leurs rencontres, justifiée par le regain de tension consécutif à la destruction, le 6 décembre 1992, de la mosquée d'Ayodhya par une foule d'hindouistes, et les émeutes et attentats qui s'en sont suivis dans le sous-continent. A Bombay notamment, où le gouvernement indien a vu la main des services spéciaux d'Islamabad.

Les trois jours de discussion que vont avoir les secrétaires des affaires étrangères surviennent alors que les deux pays traversent une phase très rude de leurs tumultueuses relations bilatérales, marquées par trois guerres depuis l'indépendance de 1947. En particulier, New Delhi dénonce sans trêve l'intervention du Pakistan dans l'insurrection menée depuis quatre ans au Cachemire par des militants musulmans. Le Pakistan assure ne prêter qu'un appui diplomatique et moral aux séparatistes (1). Quoi qu'il en soit, le conflit a déjà fait plus de 7 000 morts.

Plusieurs événements ont rendu possible cette rencontre. L'un est l'arrivée au pouvoir, en octobre, de Mme Bhutto. Non que le chef du Parti populaire (PPP) soit moins nationaliste que son prédécesseur, mais le nouveau premier ministre semble plus à même que son prédécesseur Nawaz Sharif de mobiliser des appuis internationaux. En particulier, elle a su capter un nouvel état d'esprit américain, sous un président Clinton très inquiet de l'éventualité d'une escalade nucléaire dans la région et désireux de mettre à profit une relation en cours d'amélioration avec l'Inde pour pousser discrètement ce pays à engager un dialogue significatif avec l'ennemi historique.

Certains événements en Inde ont aussi facilité la reprise des discussions. Le recul enregistré aux élections partielles de novembre par le parti hindouiste BJP a ainsi conforté, au moins par défaut, le chef du Congrès, le premier ministre Narasimha Rao, qui a retrouvé une latitude d'action sur un sujet aussi émotionnel. Et surtout, les consignes plutôt modérées données aux forces indiennes lors du récent siège de la mosquée d'Hazratbal, à Srinagar, capitale du Cachemire, ont évité un nouveau raidissement des parties : « intronisée » quatre jours après le début de cette affaire, Benazir Bhutto se serait vu, en effet, durablement interdire toute flexibilité si l'affaire s'était achevée dans un bain de sang.

### *Le champ de bataille le plus haut du monde*

La première manche, avant même la rencontre du 1er janvier, paraît avoir été emportée par Benazir Bhutto. Jouant de la menace d'un recours aux Nations unies – alors que l'accord de Simla, signé en 1972 par les deux pays après leur dernier affrontement, prévoit de privilégier l'approche bilatérale, – la dirigeante pakistanaise a obtenu de New-Delhi l'ouverture d'un dialogue sans exclusive, et ce alors que cette capitale s'obstine à considérer que la question du Cachemire est définitivement réglée.

Certains observateurs estiment qu'une amélioration pourrait découler de mesures de détente sur le glacier du Siachen. Là, au pied du deuxième plus haut sommet de la planète, le K2, les armées indienne et pakistanaise sont, depuis 1984, face à face vers 6 000 mètres d'altitude, en ce que les experts militaires décrivent comme *« le champ de bataille le plus haut du monde »*, et qui peut aussi être tenu pour un point de fixation du conflit. Sept sessions de discussions sur ce thème ont déjà eu lieu ces dernières années, sans résultats.

Les optimistes font observer, à la veille de la rencontre de New-Delhi, que la tension entre les deux pays n'a pas empêché, dans les années passées, qu'ils adoptent des *« mesures de confiance »*, concernant notamment la prévention d'attaques de sites nucléaires ou l'installation de « téléphones rouges » entre états-majors. Il est vrai, par ailleurs, que la perception progresse, de part et d'autre, que l'entretien de vastes armées est un handicap au développement, pourtant vital, de pays dont le revenu moyen par tête dépasse à peine 2 000 francs l'an. Mais les pessimistes demeurent les plus nombreux, qui notent que chacun des deux gouvernements a, en quelque sorte, besoin de l'autre pour lui faire endosser ses propres erreurs ou insuffisances aux yeux de son opinion.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Les autres Etats estiment souvent qu'Islamabad fournit aussi aux rebelles un soutien militaire limité.

Dans un entretien accordé à l'AFP

# Le ministre de la coopération affirme que la France « ne lâchera pas l'Afrique »

Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a affirmé, mercredi 29 décembre, que la France *« ne lâchera pas l'Afrique »*, qui reste un partenaire privilégié malgré ses difficultés. Il a écarté – pour le moment – toute dévaluation du franc CFA, monnaie commune à quatorze pays de la zone franc, garantie par le Trésor français.

Dans un entretien accordé à l'AFP, M. Roussin a indiqué que la situation au Congo – théâtre de violents affrontements entre la mouvance présidentielle et la coalition de l'opposition – et le problème des Touaregs, qui affecte le Mali et le Niger, étaient actuellement les principaux sujets de préoccupation de Paris en Afrique subsaharienne.

*« Il n'y a plus d'armée nationale au Congo – elle a éclaté en groupes ethniques, – d'où les grands désordres actuels »*, a-t-il dit, estimant *« insupportable »* que les six mille Français encore sur place *« soient pris à partie »*. *« Nous ne sommes pas responsables de l'incapacité de l'Etat* [congolais] *»*, a-t-il ajouté, demandant au président Pascal Lissouba de prendre les mesures nécessaires afin de faire la preuve de ses qualités de *« dirigeant »*. A propos des Touaregs, il a indiqué que la France et l'Algérie – avec l'aide du Burkina-Faso – allaient relancer leurs tentatives de médiation.

Au sujet de la situation économique et financière des pays de la zone franc, le ministre a précisé que *« tous, à l'exception du Togo et du Congo, avaient repris contact avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale »* sur les conseils de la France, qui les avait avertis, en septembre, qu'elle ne pourrait plus *« boucher les trous »* budgétaires sans accords avec les institutions de Bretton Woods. *« Certains pays ont fait des efforts significatifs »*, a-t-il estimé.

S'agissant des rumeurs sur une probable dévaluation en janvier 1994 du franc CFA – lié au franc français par une parité fixe –, Michel Roussin a souligné que la décision appartenait aux Africains eux-mêmes, mais qu'il fallait que celle-ci soit *« concertée et unanime »*. Il a évalué à 11 milliards de francs la contre-valeur des billets CFA que la Banque de France n'a pas eu à échanger depuis la décision des pays africains concernés de mettre fin, en août, à la convertibilité de cette monnaie en dehors de la zone franc, à l'exception des transactions bancaires. Cette mesure avait été prise pour contrer la fuite des capitaux.

IRLANDE DU NORD

## L'IRA affirme que « le gouvernement britannique détient la clef de la paix »

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a publié, mercredi 29 décembre à Dublin, son traditionnel message de fin d'année. *« L'IRA veut la paix »*, affirme ce communiqué, qui ne se prononce pas sur la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre – à laquelle il ne fait pas explicitement référence – tout en soulignant : *« Le gouvernement britannique détient la clef de la paix. Si la volonté politique existe ou est créée, alors il y a un réel espoir que les bases de la paix soient jetées »*. L'IRA affirme que sa *« lutte continue »* et que *« la paix durable et le droit du peuple irlandais à l'autodétermination nationale sont inextricablement mêlés »*. En termes menaçants, l'IRA prévient qu'en 1994, ses *« volontaires et partisans vont continuer à faire en sorte que la nécessité d'une résolution du conflit reste au tout premier plan »*. – (AFP.)

TURQUIE

## Attentat kurde contre les locaux du parti du premier ministre

Quatre personnes ont été blessées dans un attentat à l'explosif et à l'arme à feu perpétré mardi 28 décembre dans le centre d'Ankara contre les locaux du Parti de la juste voie (DYP, droite) dirigé par le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) a revendiqué cette action dans des appels téléphoniques anonymes à plusieurs quotidiens.

Par ailleurs, la police a fouillé les locaux du bureau d'Ankara du quotidien pro-kurde *Ozgur Gundem* et a arrêté mardi deux journalistes et deux employés, a-t-on appris auprès du journal, dont plusieurs dizaines de collaborateurs ont déjà été interpellés lors de perquisitions similaires dans d'autres bureaux. Selon des responsables du quotidien, les enquêtes policières ont pour but de *« prouver l'existence d'un lien organique entre le journal et le PKK »*. – (AFP, Reuter.)

AFRIQUE

ALGÉRIE

## L'assassinat d'un Belge porte à vingt-quatre le nombre d'étrangers tués en trois mois

Un ressortissant belge, Bernard Robert, quarante-cinq ans, et son épouse Fadhila Yekhlef, quarante ans, qui, d'origine algérienne, avait opté pour la nationalité belge lors de son mariage, ont été retrouvés égorgés à leur domicile, mercredi 29 décembre, à Thameur, près de Bouira en Kabylie. Ils travaillaient dans l'entreprise départementale de travaux publics. Les services de sécurité n'ont fourni aucun détail sur les circonstances de ce double assassinat, ni sur le nombre et l'identité des agresseurs.

Les mobiles de ces meurtres n'ont pas été indiqués. On ignore notamment si M. Robert s'était converti à l'islam lors de son mariage. La Charia (loi coranique) exige, en effet, d'un non-musulman qu'il se convertisse à l'islam avant d'épouser une musulmane. Un musulman peut, en revanche, épouser une non-musulmane à condition qu'elle soit une adepte de « la religion du livre » (chrétienne ou juive) à l'exclusion de toute autre religion.

Ces assassinats ont eu lieu au lendemain de la publication d'un communiqué de la direction clandestine de l'ex-Front islamique du salut (FIS) qui appelait à la continuation de la lutte armée. Ce double meurtre porte à vingt-quatre le nombre d'étrangers, tués depuis le 21 septembre dernier, dont dix-sept – douze Croates, un Français, un Britannique, une Russe, un Espagnol et un Belge – depuis l'expiration, le 30 novembre, d'un ultimatum du Groupe islamique armé (GIA) qui invitait les étrangers à quitter le pays. – *(AFP.)*

EN BREF

**CHILI : l'armée doit restituer des œuvres d'art confisquées à la famille Allende.** – La Cour suprême du Chili a ordonné à l'armée, mercredi 29 décembre, de restituer à la famille du président Salvador Allende les œuvres d'art et les antiquités qui lui avaient été confisquées après le coup d'Etat militaire de 1973. Tous les objets confisqués doivent être restitués dans les trente jours à la veuve et aux filles du président, qui s'est suicidé lors du putsch du 11 septembre 1973 qui a porté le général Pinochet au pouvoir. – *(Reuter.)*

**PÉROU : promulgation de la nouvelle Constitution.** – Le président Alberto Fujimori a promulgué, mercredi 29 décembre, la nouvelle Constitution péruvienne, qu'il a qualifiée de *« grand instrument du changement marquant le début d'un nouveau chapitre de l'histoire du pays »*. La cérémonie s'est déroulée au Palais du gouvernement, placé sous haute surveillance pour prévenir tout attentat éventuel du Sentier lumineux qui, la veille, avait fait exploser trois voitures piégées dans la capitale. – *(AFP.)*

**TOGO : élections législatives le 23 janvier.** – La campagne pour les premières élections législatives pluralistes togolaises durera du 7 au 21 janvier inclus, a déclaré, mercredi 29 décembre, le ministre de l'administration territoriale et de la sécurité, Georges Combevi Agbodjan. Les deux tours de scrutin auront lieu le 23 janvier et le 6 février, a-t-il ajouté. Dix-neuf partis ou coalitions de partis politiques et plus de 300 candidats indépendants se disputeront les 81 sièges à pourvoir. Le ministre a mis en garde *« tous ceux qui seront tentés de perturber le calme et la quiétude avant, pendant et après les élections législatives »*. – *(Reuter.)*

**CENTRAFRIQUE : deux bergers tués par un obus français.** – Deux frères, des bergers, ont été tués par l'explosion d'un obus trouvé en bordure d'un champ de tir français, a rapporté, mercredi 29 décembre, la radio nationale. Un des deux frères avait découvert l'obus alors qu'il gardait son troupeau près de Bouar (ouest). La radio centrafricaine a, par ailleurs, rapporté que le chien d'un militaire français avait tué un habitant de Bouar sur ordre de son maître. Les Centrafricains nourrissent des sentiments de plus en plus hostiles envers les 1 500 soldats français stationnés dans leur pays. – *(Reuter.)*

## De nombreuses mutations de hauts fonctionnaires

**■ LES NOMINATIONS EN CONSEIL DES MINISTRES.** La Constitution et les textes législatifs ou réglementaires annexes prévoient que les hauts fonctionnaires et les officiers généraux des armées sont nommés en conseil des ministres. En période de cohabitation, l'accord peut être difficile à atteindre entre le président de la République et le gouvernement sur certaines nominations, mais François Mitterrand avait prévenu Edouard Balladur qu'il ne l'empêcherait pas de se donner les moyens d'appliquer sa politique. Les cas de blocage ont donc été extrêmement rares.

**■ L'INTENTION ET LE FAIT.** Comme l'avait relevé M. Mitterrand sur France 2, le 25 octobre, les gouvernements mis en place à la suite d'une alternance affichent toujours les meilleures intentions – respecter les compétences, ne procéder à aucune nomination ou mutation dictée par les choix politiques des intéressés –, mais les mettent moins rigoureusement en application. Les changements opérés par le gouvernement Balladur sont nettement plus nombreux que ceux auxquels avait procédé Michel Rocard en 1988.

# Police : la grande lessive de M. Pasqua

*«Il n'y aura pas de chasse aux sorcières»*, avait promis Charles Pasqua, peu après sa prise de fonctions, devant l'aréopage des responsables de la police réunis dans le «salon vert» place Beauvau. Il y a eu, à tout le moins, une grande lessive : plus de la moitié de la vingtaine d'auditeurs de M. Pasqua, ce jour-là, ont cédé leur place depuis lors.

L'accroc le plus sérieux à la «non-chasse aux sorcières» de M. Pasqua a été le limogeage du directeur central de la police judiciaire, Jacques Genthial. Celui-ci a été relevé d'un poste traditionnellement intouchable, car placé sous le double contrôle du ministre de l'intérieur et du garde des sceaux, dans des conditions inhabituelles. Sans doute inspiré par la volonté de sanctionner le passage de M. Genthial au cabinet de Pierre Joxe (PS), ministre de l'intérieur en 1988, ce limogeage a choqué nombre des collègues de ce professionnel incontesté.

Servant habituellement de «cimetière des éléphants» aux nouveaux locataires de la place Beauvau, l'inspection générale de la police nationale (IGPN) a donc accueilli M. Genthial. La «police des polices» a aussi vu arriver, entre autres, le commissaire Sid-Ali Benhafessa, débarqué de la direction de l'Ecole des commissaires, où il avait été nommé à sa sortie du cabinet de Paul Quilès (PS), ministre de l'intérieur de janvier 1991 à mars dernier. Empruntant un chemin inverse, Claude Guérin, l'un des poids lourds de la droite policière, a quitté l'IGPN pour occuper la fonction stratégique de directeur central de la sécurité publique.

Dès le mois d'avril, M. Pasqua s'était attaqué aux postes les plus éminents de l'administration policière. Le directeur général de la police nationale, Bernard Grasset, avait été remplacé par Edouard Lacroix. Sans plus tarder, le préfet de police de Paris, Pierre Verbrugghe, proche de l'Elysée, avait cédé la place à Philippe Massoni, éphémère directeur de cabinet de M. Pasqua à son retour place Beauvau. Il a ensuite fallu attendre octobre pour qu'un autre fidèle de François Mitterrand, Jacques Fournet – ancien préfet de la Nièvre et, de tous les «mutés», le plus engagé dans le camp socialiste –, quitte la direction de la surveillance du territoire (DST).

A la tête de ce service du ministère de l'intérieur chargé du contre-espionnage – un domaine suivi de près par l'Elysée –, M. Fournet a été remplacé par Philippe Parant, préfet, ancien numéro deux de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE, chargée du contre-espionnage au ministère de la défense). Ce chassé-croisé s'est accompagné de la promotion d'un membre de la garde rapprochée de M. Pasqua, Jean-Charles Marchiani, ancien «homme de confiance» du contre-espionnage militaire et expert ès missions secrètes, aujourd'hui préfet «chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement» auprès du ministre.

Dans un autre domaine intéressant les affaires étrangères, Jean-Louis Ottavi, qui fut notamment l'un des responsables de la lutte contre le terrorisme, est devenu le chef du service de coopération technique internationale de police (SCTIP) à la place de Jacques Franquet, nouveau patron de la police judiciaire. Avec une discrétion de violette, le ministre de l'intérieur a aussi prétexté de réformes pour se séparer de responsables nommés sous les gouvernements socialistes. La suppression de la départementalisation lui a permis de remercier le «patron» des polices urbaines, Michel Tanière. La prochaine création de la direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (DICILEC), qui remplacera la police de l'air et des frontières (PAF), va lui permettre de substituer Robert Broussard à Roger Lejeune.

En cette période de crise, propice aux troubles de l'ordre public, deux autres postes-clés ont changé au profit de titulaires jugés plus «sûrs» par le pouvoir en place. A Paris, Pierre Ottavi a remplacé Jean-Claude Riquois au sommet de la sécurité publique. A la tête des CRS, Serge Gandel, un policier issu du sérail, a cédé la place à Noël Planquelle, un commissaire qui n'avait jamais été affecté en compagnie républicaine de sécurité.

Complétée par des nominations aux postes non opérationnels – responsable de la direction générale de l'administration au conseil général des Hauts-de-Seine (présidé par M. Pasqua), Michel Gaudin est devenu directeur du personnel et de la formation de la police –, cette «non-chasse aux sorcières» s'est finalement accompagnée d'un changement de titulaire pour la plus grande partie des postes stratégiques de la police nationale, auxquels il convient d'ajouter, bien qu'il relève de la défense, le directeur de la gendarmerie nationale, Jean-Pierre Dintilhac, ancien directeur du cabinet d'Henri Nallet (PS) au ministère de la justice, qui a été remplacé par un autre magistrat, Patrice Maynial. Cependant, des services essentiels, comme les renseignements généraux et la police judiciaire parisienne, n'ont pas changé de responsable. C'est aussi le cas du service des voyages officiels, qui est chargé, entre autres, d'organiser la protection du président de la République.

ERICH INCIYAN

# Justice : des magistrats nommés au gré des «affaires»

Les parcours de trois magistrats – l'éviction embarrassée de Franck Terrier, la mutation forcée de Monique Guemann, la promotion éclair de Thierry Jean-Pierre – ont symbolisé, chacun dans son registre, la politique de nominations adoptée par le garde des sceaux Pierre Méhaignerie.

Le domaine des «affaires», à la lisière du judiciaire et du politique, a d'abord été incarné par Franck Terrier. Devenu, en 1990, le directeur des affaires criminelles et des grâces de Pierre Arpaillange, le magistrat coordonnait l'action publique menée par l'ensemble des parquets généraux sur ces dossiers embarrassants. En mai 1992, M. Terrier avait provoqué une mini-tempête en se rendant au bureau du ministre de la ville Bernard Tapie pour conseiller celui qui se trouvait alors mis en cause dans l'instruction de l'«affaire Toshiba».

Deux mois avant l'alternance, le garde des sceaux, Michel Vauzelle, avait proposé de nommer ce magistrat, qui symbolisait la gestion des «affaires» par les socialistes, au poste envié de procureur de la République à Créteil. La commission consultative de discipline du parquet avait rendu un avis défavorable. En arrivant place Vendôme, M. Méhaignerie a d'abord maintenu en fonction ce directeur controversé, tout en lui ôtant sa délégation de signature. Il lui reprochait, notamment, d'avoir transmis avec retard à son cabinet le dossier des réquisitions du parquet général de Rennes dans une enquête intéressant Georgina Dufoix. Finalement M. Terrier a quitté la chancellerie pour rejoindre le parquet général de Versailles.

Une «chasse aux sorcières» plus classique a été dénoncée par le Syndicat de la magistrature, à travers la mutation que M. Méhaignerie a voulu imposer à son ancienne vice-présidente, Monique Guemann, jusqu'alors procureur général près la cour d'appel de Nîmes. La magistrate, qui fut naguère très critique vis-à-vis des gouvernements socialistes, avait refusé toute mutation proposée par l'actuel garde des sceaux. La commission consultative du parquet avait néanmoins donné un avis favorable à sa nomination à un poste d'avocat général à la cour d'appel de Paris. Intervenant sans qu'un manquement à la loyauté ou une faute professionnelle puissent être reprochés à M<sup>me</sup> Guemann, la mutation souhaitée par le garde des sceaux apparaîtrait – si elle était confirmée par le conseil des ministres – comme la première mutation «politique» à l'encontre d'un magistrat affecté en juridiction.

La récente promotion du juge Jean-Pierre relève, enfin, d'un retour aux «affaires». Entré dans la magistrature en 1986, le juge d'instruction du Mans s'était rapidement construit une réputation avec son enquête sur l'affaire Urba et les systèmes de financement occultes du PS. Il vient de bénéficier d'un saut de carrière sans précédent, en se voyant confier, le 3 décembre, une mission sur le blanchiment de l'argent, le trafic de stupéfiants, les trafics internationaux et la corruption auprès du directeur des affaires criminelles et des grâces de M. Méhaignerie.

E. In.

# Education nationale : la moitié des recteurs

Avec un peu de recul, les traditionnels passages de relais, dans l'éducation nationale, ont pris l'allure d'un grand ménage. Entamé plutôt calmement dans la foulée des élections législatives, avec cinq changements à la veille des grandes vacances, le mouvement des recteurs s'est brusquement accéléré cet automne. Huit nominations en octobre, une nomination en novembre : ce sont quatorze remplacements qui ont été effectués depuis le début de la nouvelle législature, sans compter la nomination d'un nouveau directeur, qui a rang de recteur, au Centre national d'enseignement à distance (CNED). Le gouvernement Balladur aura donc procédé, en huit mois, au renouvellement de la moitié du corps rectoral (vingt-huit académies), quand le gouvernement Rocard, au lendemain de la première cohabitation, ne s'était attaqué, dans le même laps de temps, qu'au quart de ses effectifs.

Beaucoup de nominations ont fait la part belle aux «vieux routards» des cabinets de la première cohabitation, voire de l'avant-1981, ou des rectorats repris en main par la droite à ces périodes : c'est le cas d'au moins six des quatorze «promus» ou mutés.

### *«Chasseurs de têtes»*

On relève, ainsi, les noms de deux anciens conseillers de Jacques Valade, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du gouvernement de Jacques Chirac, ainsi que celui d'un ancien directeur du cabinet d'Alice Saunier-Seïté, ministre des universités à la fin des années 70. Quatre avaient déjà le rang de recteur, nommés soit avant 1981 (l'un d'eux, Pierre Ferrari, à Nice, avait été démissionnaire dès l'élection de François Mitterrand), soit à l'aube de la première cohabitation, en 1986. Pierre Lostis, nommé à Rennes, a arpenté plusieurs ministères sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, avant de se retrouver, aux premières heures du gouvernement Balladur, auprès de François Fillon, actuel ministre de l'enseignement supérieur. Joëlle Le Morzellec, nommée à Rouen, était, de 1986 à 1988, chargée de mission auprès du directeur des enseignements supérieurs et de la recherche, Christian Philip, l'actuel directeur du cabinet de M. Fillon.

En revanche, Philippe Lucas, connu pour ses sympathies socialistes, a retrouvé un poste de recteur à Caen après avoir été écarté de celui de Bordeaux.

Pour l'important mouvement rectoral d'octobre, le ministère de l'éducation nationale, cependant, avait innové en faisant appel aux services d'un «chasseur de têtes» afin de mieux cibler les profils (*le Monde* du 16 octobre). Peine perdue, semble-t-il : sur quarante-cinq candidatures spontanées ou «appuyées», dix-huit avaient été éliminées d'emblée par le cabinet de François Bayrou, le ministre de l'éducation nationale. Vingt-sept candidats avaient donc été soumis au grand oral du cabinet de recrutement. Treize avaient été recalés, huit déclarés «bons pour le service», et six distingués «sans réserve». Quatre impétrants ayant finalement renoncé à la tâche, ce ne sont, en définitive, que deux recteurs (sur huit) qui avaient été ainsi nommés par la nouvelle procédure, trois de leurs collègues ayant été dispensés d'examen.

Une fois la rentrée 1993 amorcée, quatre changements ont été opérés à la tête des neuf directions de l'administration centrale : trois des quatre nouveaux directeurs étaient d'anciens directeurs (ou directeurs adjoints) de l'administration sous la première cohabitation, mais on observe le maintien (énigmatique, pour certains) de deux directeurs proches des socialistes : Christian Forestier, à la direction des lycées et collèges, et Jacky Richard, à la direction des personnels administratifs, ouvriers et de service.

On note, enfin, la nomination d'un ancien directeur adjoint du cabinet de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales en 1986 – Paul-Pierre Valli –, à la direction du Centre national des œuvres universitaires (CNOUS) et d'un ancien directeur du cabinet de Michel Noir à la Communauté urbaine de Lyon – Jean Garagnon, qui fut aussi récent conseiller de François Bayrou – à la tête du haut comité éducation-économie, en remplacement de Michel Gouilloud, directeur général adjoint du groupe Schlumberger.

François Fillon, quant à lui, a profité de la restructuration de son ministère, rue Descartes, pour écarter, cet été, quatre anciens directeurs de l'enseignement supérieur, et nommer à la direction générale des enseignements supérieurs Jean-Pierre Bardet, directeur adjoint de son cabinet d'avril à juillet.

JEAN-MICHEL DUMAY

### CLÉS/ *Règles*

La Constitution prévoit les conditions dans lesquelles sont nommés les hauts fonctionnaires civils et militaires. Près d'un millier d'entre eux le sont en conseil des ministres, ce qui suppose l'accord du président de la République et du gouvernement.

**■ Constitution.** L'article 13 indique que *«le président de la République nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat»*. Il précise : *«Les conseillers d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les ambassadeurs et envoyés extraordinaires, les conseillers maîtres à la Cour des comptes, les préfets, les représentants du gouvernement dans les territoires d'outre-mer, les officiers généraux, les recteurs des académies, les directeurs des administrations centrales sont nommés en conseil des ministres.»*

**■ Loi organique.** La loi organique du 28 novembre 1958, prise en application du même article 13 de la Constitution, ajoute à cette liste les emplois de *«procureur général près la Cour de cassation, de procureur général près la Cour des comptes, de procureur général près la cour d'appel de Paris»*, ainsi que les *«emplois de direction dans les établissements publics, les entreprises publiques et les sociétés nationales quand leur importance justifie inscription sur une liste dressée par décret en conseil des ministres»*.

**■ Usage.** Les gouvernements successifs ont pris l'habitude, d'augmenter la liste des emplois pourvus en conseil des ministres de nominations «au tour extérieur» dans divers corps de la fonction publique, tels que le Conseil d'Etat, le corps diplomatique, la préfectorale, les inspections générales des administrations.

# «L'Etat Balladur»

*Suite de la première page*

Aujourd'hui, force est de constater que si la détention de la carte du RPR n'est pas un sésame suffisant – ses «compagnons» de parti le lui reprochent assez! –, dans les domaines que le premier ministre estime importants et qu'il surveille de près (l'économie et les entreprises où l'Etat dispose encore du pouvoir de nomination), il a placé des hommes à lui, des hauts fonctionnaires ayant travaillé avec lui et dont la fidélité lui est assurée quoi qu'il arrive. Au fil des semaines, c'est un véritable «réseau Balladur» qui a été tissé. Ailleurs, les ministres ont conservé une marge de choix personnel, même si, dans la préfectorale, un passage dans les Hauts-de-Seine ou à la Ville de Paris paraît être un «accélérateur» aussi efficace que le fut, lorsque le «mitterrandisme» triomphait sans partage, le fait d'avoir servi dans la Nièvre.

Théoriquement, le président de la République dispose d'un droit de regard sur les plus importantes des nominations, c'est-à-dire sur toutes celles que la Constitution ou la législation impose d'effectuer en conseil des ministres. Mais, outre que François Mitterrand a toujours expliqué qu'il ne voulait pas priver le gouvernement des moyens que celui-ci estime indispensables à la mise en œuvre de sa politique, le «rapport de forces» lui est encore moins favorable que lors de la première cohabitation. Aussi assure-t-on, à Matignon, n'avoir eu aucune difficulté à obtenir l'aval nécessaire du chef de l'Etat. C'est tout juste si certains de ses proches sont restés en place plus longtemps que prévu, comme Gérard Colé à la Française des jeux, ou si d'autres ont été mieux «recasés» que bien des éminences socialistes, comme Loïc Hennekinne, qui a troqué son ambassade au Japon contre l'inspection générale des affaires étrangères.

Cette réalité n'empêche pas l'Elysée de tenir un compte serré de toutes les nominations auxquelles le gouvernement a procédé depuis son installation. Le bilan, il est vrai, est assez parlant. Du 2 avril au 6 octobre, soit en six mois, il a été procédé à cent quarante-neuf nominations en conseil des ministres, alors que, pendant la même durée, du 1<sup>er</sup> juin au 7 décembre 1988, le gouvernement de Michel Rocard, constitué au lendemain de la réélection de François Mitterrand et donc après le départ de celui de Jacques Chirac, n'avait effectué la même démarche que pour quatre-vingt-dix-neuf personnes.

Poste par poste, l'avantage est toujours à M. Rocard contre M. Balladur : trente-quatre fonctions de direction administrative pour le premier contre cinquante-quatre pour le second (le ministère de l'intérieur arrivant en tête dans les deux cas); dix-neuf postes à la tête d'entreprises et d'établissements publics pour M. Rocard contre vingt-deux pour M. Balladur; quatre régions, ou postes assimilés, ayant changé de préfet en 1988 contre quatorze en 1993; dix-sept départements dans le même cas il y a cinq ans contre trente-quatre cette fois-ci; deux procureurs généraux en 1988 – très importants, il est vrai, puisqu'il s'agissait des procureurs près la Cour de cassation et près la cour d'appel de Paris – contre quatre en 1993 (Douai, Toulouse, Limoges, Montpellier). Pour les recteurs d'académie, les deux gouvernements ont fait match égal pendant six mois – cinq nominations chacun –, mais l'équipe actuelle a procédé ensuite à neuf autres changements, contre deux pour celle de 1988.

L'art d'Edouard Balladur, ici comme bien souvent, est donc plus dans l'apparence que dans la réalité. Il a su profiter de l'image détestable laissée en la matière par les socialistes, qui, en douze ans de pouvoir, même interrompus, avaient mis fin à la domination de la droite sur la haute fonction publique, fruit du gaullisme, du pompidolisme et du giscardisme, et placé partout nombre d'hommes de gauche, trop souvent sur le seul critère politique.

Dans un tel climat, M. Balladur a pu donner l'impression de faire l'inverse. D'abord, il a su s'appuyer sur des hommes proches de lui, mais que les socialistes avaient laissés en place, comme Renaud Denoix de Saint-Marc, nommé au poste essentiel de secrétaire général du gouvernement par M. Chirac et resté à ce poste tout au long de la deuxième «législature rose»; ou comme Jean-Claude Trichet, qui fut son directeur de cabinet en 1988, dont il fit un directeur du trésor que Pierre Bérégovoy laissa en fonction et qui vient d'être nommé gouverneur de la Banque de France, ce qui a permis de confier la direction du Trésor à un ancien du cabinet du ministre d'Etat de 1988, imposé à Edmond Alphandéry comme directeur de son cabinet.

Ensuite, pour les nominations les plus bruyantes, il a su offrir des «lots de consolation» à ceux qu'il voulait remplacer aux postes sensibles – Hervé Bourges, «chassé» de la présidence de France-Télévision, est nommé ambassadeur de France auprès de l'UNESCO – et, même, confier des directions difficiles à des socialistes, comme celle du Crédit lyonnais à Jean Peyrelevade ou celle d'Air France à Christian Blanc.




Quelques jeux de «chaises musicales», menés à grand son de trompe, ont ainsi permis au premier ministre de se donner l'image d'un homme ennemi du sectarisme, soucieux de la carrière des grands serviteurs de l'Etat, tenant compte de leur capacités sans *a priori* politique; mais derrière cette réalité-là, il en est une autre, beaucoup plus discrète, tout aussi efficace.

Quand il suffit d'un simple arrêté, perdu dans des milliers de pages du *Journal officiel*, le rameur Gérard d'Aboville, membre des instances dirigeantes du RPR, remplace à la présidence du conseil supérieur de la navigation de plaisance Thierry Lajoie, ancien collaborateur de Laurent Fabius. Hubert Prévot, à la compétence reconnue mais qui est un ami de Michel Rocard, est, dans les mêmes conditions, privé de la présidence de la Commission nationale pour le logement des immigrés au bénéfice de Pierre Pascal. Quand l'indépendance d'esprit des collaborateurs d'un organisme risque de déranger, et que, de surcroît, l'organisme en question est présidé par un agrégé d'économie qui a le tort d'avoir été député socialiste – il s'agit du Centre d'études des revenus et des coûts, dirigé par Christian Goux –, un amendement anodin supprime, sous prétexte de la transformer, cette institution gênante. C'est aussi cela, le système des dépouilles.

THIERRY BRÉHIER

... ont marqué les neuf premiers mois de la nouvelle majorité

# Culture : les professionnels de la Rue de Valois

*«Faire sans défaire»* fut la devise de Jacques Toubon en s'installant rue de Valois. Personne ne croyait pourtant que le maire (RPR) du treizième arrondissement de Paris allait conforter une administration forcément «langienne» après un règne de presque douze ans de Jack Lang. Le nouveau ministre n'était pas connu, jusque-là, pour ses états d'âme ; les Cassandre les plus averties annonçaient, même, une volée de têtes coupées.

Après neuf mois, force est de constater les nuances d'un premier bilan. Certes, quelques personnalités – et non des moindres – ont bien été remplacées sans attendre et sans beaucoup d'explications. D'autres, en revanche, que l'on croyait menacées au premier chef, sont toujours en place. Les nominations ne semblent pas obéir à une logique concertée de conquête. La mainmise d'un RPR, serait-il «balladurien», ne semble pas pour demain – mais peut-il y avoir, aujourd'hui, une «culture RPR» ?

A la direction du patrimoine, un proche de l'ancien ministre, Christian Dupavillon, a été rapidement «débarqué» au profit d'une vigoureuse opposante de droite à la politique de M. Lang, Maryvonne de Saint-Pulgent. Voilà une alternance qui ne présente aucune équivoque dans un secteur auquel la nouvelle majorité est réputée être particulièrement attachée. On observera, toutefois, que M<sup>me</sup> de Saint-Pulgent, dont la spécialité est la musique et qui s'était distinguée dans la polémique à propos de l'Opéra de la Bastille, n'est pas employée dans son domaine de prédilection. A l'Opéra de Paris, précisément, Pierre Bergé, familier de l'Elysée, ne sera pas renouvelé dans ses fonctions, mais c'est un professionnel chevronné, Hugues Gall, dont on annonce l'arrivée depuis l'idée même de créer un nouvel établissement à la Bastille, qui lui succèdera en 1995.

### *Molière change de camp*

A la direction du livre, Evelyne Pisier, marquée à gauche, a été remplacée sans tarder par Jean-Sébastien Dupuit, qui était conseiller technique au cabinet de François Léotard pendant la première cohabitation, mais si Stéphane Martin a été substitué à Thierry Le Roy à la direction de la musique, il le doit, vraisemblablement, à l'influence de Pierre Boulez, parrain incontesté de la musique contemporaine en France, toutes obédiences politiques confondues. Là où M. Lang avait nommé chargé de mission pour le rock et les variétés Bruno Lion, fondateur du Centre d'information du rock, M. Toubon confie le dossier des industries musicales à Patrick Renault, conseiller technique auprès du ministre, jusqu'alors directeur artistique de RTL après avoir collaboré à la SACEM. Il mettra en œuvre la Semaine de la chanson française.

A la direction du *théâtre* et des spectacles, un «modéré», Jacques Baillon, a obtenu le poste détenu par un autre «modéré», Alain Van der Malière. Certes, le premier était directeur du Théâtre 13 à Paris, dans l'arrondissement de M. Toubon, mais il lorgnait vers la direction du Théâtre national de Strasbourg, que le ministre a préféré confier à un homme qui ne lui doit rien, enfant turbulent de la décentralisation, Jean-Louis Martinelli. En revanche, la reprise en main de la Comédie-Française est nette, avec le remplacement de Jacques Lassalle par Jean-Pierre Miquel pour des raisons qui n'ont pas convaincu même le plus affidé des observateurs. Chez Molière, M. Toubon a voulu clairement indiquer que les législatives avaient vu la victoire de son camp. Vieille habitude républicaine.

Au Centre national de la cinématographie (CNC), Dominique Wallon est toujours à son poste, et Jacques Sallois, ancien directeur du cabinet de M. Lang, préside toujours la direction des musées de France. Quant à François Barré, vieux contestataire, longtemps proche du Parti socialiste, il a été nommé, après le décès de Dominique Bozo, à la tête du Centre Pompidou, et c'est un professionnel vierge de tout engagement politique, Alfred Pacquement, qui a pris sa place à la direction des arts plastiques.

Enfin, aucun ténor remarqué de la droite n'a fait d'apparition Rue de Valois, au sein d'un cabinet parmi les plus incolores de ces dernières décennies. On est loin du «foyer des artistes» voulu par André Malraux, mais si le directeur de cabinet du ministre, Hubert Astier (auquel on prête toujours des visées sur la direction générale du CNC), a été responsable de la culture au RPR dans l'opposition, son *curriculum vitae* compte plus de titres «culturels» que «politiques».

C'est le professionnalisme qui préside aux nominations, dit-on au cabinet de M. Toubon. Il y a une part de vrai dans cette affirmation. Une chose est certaine : le milieu culturel, naguère massivement marqué à gauche, y compris dans l'administration, subit depuis plusieurs années une dépolitisation croissante. L'engagement fut longtemps affiché sans complexe. Le désenchantement des dernières années, lié à l'exercice du pouvoir par la gauche et aux bouleversements mondiaux, a entamé ces certitudes. Les responsables de la culture mettent désormais un point d'honneur à ne se recommander que de leurs qualités professionnelles. Cette mutation, déjà visible lors du deuxième ministère Lang, n'a fait que s'accentuer. Il ne faudrait cependant pas faire preuve d'angélisme : l'année 1994 pourrait voir tomber quelques redoutes culturelles encore détenues par des hommes de gauche.

EMMANUEL DE ROUX et OLIVIER SCHMITT

# Economie : continuité de compétences et changements symboliques

Il y a plusieurs façons d'observer les mouvements de personnel dans les grandes directions des ministères à dominante économique durant les neuf premiers mois de la gestion d'Edouard Balladur.

On peut concentrer son regard sur ceux qui, nommés par le pouvoir précédent, sont demeurés en fonctions, contre vents et marées, résistant à la gourmandise ou à l'esprit de revanche des amis de la nouvelle majorité. A cet égard, le système des dépouilles n'a pas joué à plein – tant s'en faut –, et la majorité d'entre eux ont conservé leurs postes, la compétence l'ayant emporté sur la sensibilité politique. On peut aussi s'arrêter sur les nouveaux, souvent venus des cabinets des ministres de l'actuel gouvernement, qui ont été placés à des postes-clés, mais là aussi l'explication politique est parfois un peu courte ou, en tout cas, insuffisante pour motiver le changement. Il s'agit souvent de bons «serviteurs de l'Etat» qu'une nouvelle alternance ne menacerait pas automatiquement...

Au ministère de l'économie, trois changements importants de directeurs ont eu lieu depuis l'arrivée d'Edmond Alphandéry. A la direction du Trésor, Jean-Claude Trichet, qui occupait cette fonction depuis 1987, a été remplacé par Christian Noyer, directeur de cabinet de M. Alphandéry. Ce changement était motivé uniquement par la nomination de M. Trichet comme gouverneur de la Banque de France, à la suite du départ de Jacques de Larosière pour la présidence de la BERD, consécutif lui-même à la démission – tout à fait indépendante de la volonté de M. Balladur – de Jacques Attali. A la direction du personnel et des services généraux, Philippe Parini a remplacé Daniel Morel. Enfin, à la direction des relations économiques extérieures (DREE) – placée sous l'autorité conjointe des ministres de l'économie et de l'industrie –, Jean-Pierre Landau, précédemment administrateur au Fonds monétaire international, a remplacé Jacques Desponts. Ce dernier a rejoint la BNP, qu'il avait quittée de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993, pour les cabinets de Jacques Delors et de Pierre Bérégovoy, au ministère de l'économie, puis la tête de la DREE. François Monier doit quitter la direction de la prévision, mais son successeur n'a pas encore été nommé.

Au ministère du budget, la stabilité des grandes directions est encore plus grande. Le seul changement, depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy, a concerné, récemment, la direction générale des douanes et des droits indirects.

Son titulaire, depuis 1989, Jean-Daniel Comolli, ancien directeur de cabinet de Michel Charasse, a pris les rênes de la SEITA et a été remplacé par son adjoint, Jean-Luc Vialla, ancien conseiller technique au cabinet de M. Balladur en 1987 et 1988. En revanche, Isabelle Bouillot, qui a appartenu naguère aux cabinets de Jean Le Garrec et de Jacques Delors, tous deux socialistes, a conservé la direction du budget, qu'elle assure avec une compétence unanimement reconnue depuis février 1991.

### *Le chassé-croisé de l'aviation civile*

Au ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet s'est également bien gardé, jusqu'à présent, de faire «valser» ses principaux directeurs. En juin, il a réorganisé son ministère pour le doter de six directions générales. En dehors de la DREE – partagée avec M. Alphandéry –, il a maintenu Didier Lombard, en poste depuis mai 1991, à la direction générale des stratégies industrielles, Marcel Gérente à la direction régionale de la petite et moyenne industrie, Claude Mandil, depuis 1990 à la direction générale de l'énergie et des matières premières, et André-Claude Lacoste à la direction de la sûreté des installations nucléaires. Bruno Lasserre, précédemment directeur de la réglementation générale, a pris la direction générale des postes et télécommunications.

Quelques changements ont été opérés dans les grandes directions du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme. Si, au lendemain du conflit d'Air France, Jean-Pierre Beysson, directeur de cabinet du ministre Bernard Bosson, a pris la présidence de la Météorologie nationale, transformée en EPIC, Anne-Marie Idrac, ancien directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, est devenue, en août, directeur des transports terrestres. Elle a remplacé Claude Sardais, nommé en février après avoir été conseiller de Jean-Louis Bianco aux affaires sociales et à l'équipement et, auparavant, syndicaliste CFDT.

Un chassé-croisé a également eu lieu à la direction générale de l'aviation civile : Michel Bernard y a été nommé le 6 juillet, en remplacement de Pierre-Henri Gourgeon, ancien conseiller de Michel Delebarre, avant de devenir, en novembre, PDG d'Air Inter, Michel Scheller, conseiller de François Léotard, lui succédant à son tour. Enfin, à la direction des ports maritimes, Thierry Lehuerou-Kerisel a été remplacé par Hubert du Mesnil. S'il n'y a pas eu de bouleversements significatifs au ministère de l'agriculture et de la pêche, au ministère du logement, Emmanuel Ednu a rapidement remplacé Michel Dreyche à la direction de l'habitat et de la construction.

La stabilité semble de règle dans les grands ministères sociaux. Aux affaires sociales, les changements ont moins touché les grandes directions du ministère que celles des branches du régime général de Sécurité sociale. Ainsi, Gilles Johanet, ancien conseiller de Pierre Mauroy à Matignon, nommé sous Michel Rocard et connu pour ses sympathies socialistes, a été remplacé à la direction de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés par un ancien conseiller de Jacques Chirac, Gérard Rameix. A la Caisse nationale d'allocations familiales, sans qu'on puisse y voir une signification politique, Etienne Marie a remplacé Christian Marie. Au ministère du travail, jusqu'à présent, les principaux directeurs sont restés en place, le changement étant indirect, avec le remplacement à la tête de l'ANPE de Jean-François Colin, ancien conseiller social de François Mitterrand avant d'être directeur des affaires sociales de la SNCF, par Michel Boo, ancien dirigeant de Carrefour.

Moins neutres politiquement, deux autres changements symboliques sont intervenus. A la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), Pierre-Henri Paillet, ancien chargé de mission auprès de Charles Pasqua et chef de cabinet d'André Rossinot aux relations avec le Parlement de 1986 à 1988, a remplacé Jean-Pierre Duport, en poste depuis 1989, nommé préfet de Seine-Saint-Denis, mais les deux directeurs de la DATAR sont restés en place. Enfin, le 22 décembre, Bernard Pêcheur, directeur général de l'administration et de la fonction publique, a quitté ses fonctions pour retourner, sans doute, au Conseil d'Etat. Ancien conseiller social de Laurent Fabius à Matignon puis de François Mitterrand, M. Pêcheur a comme successeur Marcel Pochard, maître des requêtes au Conseil d'Etat et ancien conseiller de Jacques Barrot (CDS) de 1976 à 1981. Une certaine continuité de compétences n'empêche donc pas quelques modifications sensibles d'organigrammes.

MICHEL NOBLECOURT

Malgré la mobilisation d'économistes et des chercheurs

# *Le Centre d'étude des revenus et des coûts va disparaître*

Le verdict est tombé sans même que le procès ait été instruit. A compter du 1<sup>er</sup> janvier, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) cessera d'exister. Un amendement introduit mi-novembre lors de l'adoption de la loi quinquennale sur l'emploi a transformé en Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts cet organisme original et dérangeant (sans doute trop), chargé depuis vingt-sept ans d'étudier la répartition des revenus au sein de la société française.

A une équipe de quarante personnes (parmi lesquelles vingt-cinq chercheurs, certains ne disposant d'aucune garantie de l'emploi), dont le métier consistait à publier, de sa propre initiative et sous sa propre responsabilité, des études sur l'éventail des salaires ou la distribution du patrimoine, succèdera une structure purement administrative comprenant une dizaine de personnes, hauts fonctionnaires ou experts, dont le rapport annuel sera transmis au premier ministre et au Parlement avant d'être rendu public.

Ce brusque démantèlement a pris au dépourvu les quarante personnes qui y sont employées et suscité une vive émotion dans la collectivité scientifique. Quelque cinq cent trente universitaires, chercheurs et sociologues (dont plusieurs économistes étrangers) ont publiquement apporté leur soutien au CERC en signant un texte exprimant leur *«attachement à la continuité de ses missions»*. Compte tenu de la précipitation avec laquelle le gouvernement et la majorité ont agi, la bataille semble pourtant perdue d'avance. Préparés par le Commissariat général du Plan, organisme de tutelle du CERC, en liaison avec l'Hôtel Matignon, les décrets définissant, notamment, la composition du nouvel organisme seront très prochainement publiés.

Pourquoi avoir subitement décidé de démanteler le CERC ? On se perd en conjectures, tant les arguments avancés avec parcimonie par ses détracteurs apparaissent superficiels et contradictoires. Coauteur de l'amendement parlementaire, adopté avec l'approbation du gouvernement, créant le futur conseil de l'emploi, Louis Souvat, sénateur (RPR), s'est contenté d'indiquer que le CERC *«ne dispose pas de l'indépendance souhaitée»*, non sans évoquer *«l'appartenance politique de certains de ses membres»* (*le Monde* du 19 novembre).

### *Des travaux inédits*

On a du mal à croire, tant la manœuvre serait disproportionnée, que l'objectif de la majorité visa à obtenir le départ de Christian Goux, ancien président (socialiste) de la commission des finances et actuel président du CERC. Le mandat de M. Goux, qui ne paraît pas avoir exercé de pressions particulières sur l'orientation des travaux du Centre, se terminera dans quelques mois à peine. S'agirait-il alors d'une critique de fond sur le contenu des études du CERC ? Si tel était le cas, il y aurait de quoi nourrir de sérieuses inquiétudes quant à la façon dont le gouvernement conçoit l'information économique et sociale.

Créé en 1966, afin d'éclairer les partenaires sociaux et les pouvoirs publics en contribuant *«à une connaissance plus rapide et plus complète de tous les revenus constitutifs des coûts de production»*, le CERC s'est forgé une légitimité et une compétence indiscutables, tout en assurant une fonction originale. Ses travaux, menés sous le contrôle d'un conseil où siègent chefs d'entreprise, syndicalistes et hauts fonctionnaires, ont dissipé bien des zones d'ombre sur la répartition des revenus. En utilisant les données de l'INSEE ou des différents ministères, des terrains nouveaux ont été défrichés. Ainsi, le CERC a publié des synthèses inédites sur des sujets parfois tabous : le patrimoine des Français, les revenus des plus de soixante ans, les transferts financiers entre générations ou la rémunération des jeunes entrant dans la vie active.

C'est, surtout, avec son *«constat annuel sur l'évolution des revenus des Français»*, réalisé à partir de 1983 (le plan de rigueur engagé la même année avait renforcé le besoin de disposer d'outils transparents afin d'apprécier le partage des efforts), que le CERC s'est fait connaître.

Mettant chaque année en lumière le resserrement ou l'élargissement de l'éventail des revenus, ces rapports ont souvent fourni des arguments à l'opposition ou aux syndicats et mis mal à l'aise les différents gouvernements. En 1991, le RPR avait largement cité les observations de l'un d'entre eux pour critiquer le gouvernement de Michel Rocard...

Alors que la loi quinquennale sur l'emploi prétend *«élargir les missions du CERC»*, tout laisse à penser qu'il n'en sera rien. Comment le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts, animé par neuf personnalités, aussi compétentes soient-elles, peut-il prétendre, en plus des missions traditionnelles du CERC, chercher à approfondir *«les liens entre l'emploi et les revenus»* ? Dans l'argumentaire qu'ils ont établi, les membres de l'équipe du CERC estiment que *«sans équipe permanente, les travaux du futur organisme pourraient se trouver limités à la présentation du point de vue des diverses administrations». «Qu'adviendrait-il, alors, du souci d'éclairer les domaines mal connus ou mal couverts et du souci d'aborder des questions originales pour apporter des informations nouvelles ?* demandent-ils. *Il faut, aussi, s'interroger sur un Conseil qui, fût-il supérieur, ne dépendrait que des services des ministères pour l'essentiel de sa réflexion.»*

Dans quelques jours, une délégation de chercheurs et d'universitaires doit rencontrer Edouard Balladur. Sans doute le premier ministre et les plus remuants représentants de sa majorité auraient-il dû commencer par les écouter.

JEAN-MICHEL NORMAND

# Jeunesse et sports : un énarque et un gymnaste

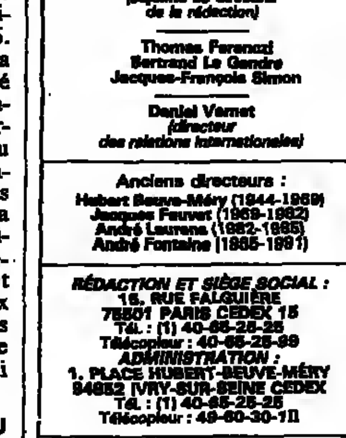
En neuf mois passés à la tour Olivier-de-Serres, Michèle Alliot-Marie – fille d'un ancien arbitre international de rugby qui fut hostile au boycottage sportif de l'Afrique du Sud – a procédé à peu de changements dans la haute administration d'un ministère dont le principal interlocuteur, le mouvement sportif, n'a jamais trop incliné à gauche.

M<sup>me</sup> Alliot-Marie n'en a pas moins procédé à des nominations à des postes-clés. Elle a désigné un nouveau directeur des sports : successeur de Philippe Greillot, filleul du chef de l'Etat, en janvier 1993 (deux mois avant les élections législatives), Jean-Pierre Predié, professeur agrégé à l'université de Toulon, a été remplacé, le 1<sup>er</sup> septembre dernier, par Patrick Gautrat. Agé de quarante-neuf ans, ancien élève de l'ENA, M. Gautrat avait été, notamment, consul général à Barcelone de 1989 à 1992 avant d'être nommé directeur de la stratégie à la DGSE en septembre 1992. Il a été chargé de mission au cabinet de Raymond Barre de 1976 à 1977, au ministère du commerce extérieur, puis à l'Hôtel Matignon.

Autre poste-clé : la direction de l'Institut national du sport et de l'éducation (INSEP). Henri Boerio, quarante et un ans, qui en prendra la direction le 1<sup>er</sup> janvier, a obtenu une médaille de bronze en gymnastique aux Jeux olympiques de Montréal en 1976. Devenu conseiller technique de la ville de Paris en 1985, il a été chargé, notamment, de l'organisation des grands événements sportifs de la Ville de Paris et du recrutement et du suivi de formation professionnelle des athlètes de haut niveau, contractuels de la Ville. M. Boerio a été élu conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France en mars 1992. Il est adjoint au maire du Perreux (Val-de-Marne). Jean-François Lamour, champion olympique de sabre en 1984 et en 1988, lui succédera à la mairie de Paris.

BÉNÉDICTE MATHIEU





**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
*Bruno Frappat* directeur de la rédaction
*Jacques Guiu* directeur de la gestion
*Manuel Lucbert* secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

# SOCIÉTÉ

## ENVIRONNEMENT

Dans la zone industrielle de Pierrelatte (Drôme)

### Une société spécialisée dans la décontamination impliquée dans une pollution radioactive

**Un taux de radioactivité 200 fois supérieur à la normale a été décelé dans la zone industrielle de Pierrelatte (Drôme), aux alentours d'un terrain occupé par la société Radiacontrôle. Les responsables de cette entreprise spécialisée dans le démantèlement et la décontamination d'installations nucléaires affirme ignorer l'origine de cette pollution.**

VALENCE

*de notre correspondant*

Si l'on en croit la direction, les employés de la société Radiacontrôle n'auraient découvert la pollution que mardi 21 décembre, alors qu'ils procédaient au nettoyage d'un hangar et de ses abords. L'alerte a été donnée par un carrossier voisin de l'entreprise, témoin des travaux de décontamination par des hommes en combinaison spéciale, qui a prévenu le commissariat de Pierrelatte le lendemain. La cellule mobile d'intervention radiologique (CMIR) s'est rendue sur place vendredi 24 décembre, pour procéder à un premier relevé radiométrique et à la définition d'un périmètre de sécurité autour du hangar à l'extérieur duquel la pollution a été décelée.

Les pouvoirs publics n'ont été informés de cette pollution que le 24 décembre, après l'intervention de la CMIR, alors que l'entreprise devait réglementairement signaler cet incident dans les vingt-quatre heures suivant sa découverte. La direction de la société Radiacontrôle, récemment passée dans le giron du groupe Campenon Bernard, affirme n'être pas en mesure d'indiquer si des incidents ont pu se produire sur le site de son entreprise, ni de révéler les produits radioactifs qu'ont pu contenir ses locaux.

La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) a procédé à des prélèvements de terre à la limite de l'entreprise. Les premiers résultats des analyses font apparaître un taux de pollution plus de 200 fois supérieur à celui enregistré dans les sols de la région. Un échantillon de terre prélevé dans un champ voisin de la société Radiacontrôle présente une teneur en radium 226 dont l'activité atteint 10 000 becquerels par kilo. Les analyses font également apparaître une forte teneur en cobalt et en césium 137. Selon le laboratoire indépendant, la présence de ces différents radioéléments prouve qu'il y a eu plusieurs pollutions successives avec des produits radioactifs différents.

Le directeur général de Radiacontrôle, Gilles Piquerau, indique qu'une enquête sera nécessaire pour déterminer les causes de cette pollution. Mais la CRIIRAD dénonce *« les négligences et l'incompétence »* d'une entreprise spécialiste de la décontamination *« qui laisse traîner des produits dont elle ne semble pas mesurer le danger »*, et estime que les terres contaminées, aujourd'hui accessibles à tout le monde, doivent être considérées comme des déchets radioactifs et traitées en conséquence. Elle souhaite par ailleurs un bilan exhaustif de la contamination de l'environnement, les produits radioactifs ayant pu, selon elle, se propager dans le sol ou les eaux. La société Radiacontrôle attendait, jeudi, une mise en demeure des pouvoirs publics pour procéder aux travaux de décontamination.

GÉRARD MÉJEAN

## MÉDECINE

Un projet de loi aux Pays-Bas

### Les mineurs néerlandais seront autorisés dès douze ans à faire don de leurs organes

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

Rien, sinon des obstacles techniques et la morale, ne peut empêcher aux Pays-Bas qu'un rein, par exemple, fasse l'objet d'une transaction commerciale. Rien, sinon la tradition, ne commande les rapports entre les médecins, les proches d'un décédé et ce dernier, dont l'éventuelle autorisation préalable de prélèvement d'organes (dite *codicil*) n'est qu'un indice de volonté.

Soucieux de remédier à cette situation confuse, le gouvernement a déposé en octobre 1991 un texte dont le but principal est d'offrir une meilleure protection aux aspirants donneurs afin, subsidiairement, d'en voir le nombre augmenter – deux millions de Néerlandais, sur un total de quinze, sont actuellement porteurs d'un *codicil* (1). Principe-clé : l'expression de leur volonté par les donneurs potentiels.

Les Pays-Bas ne sont pas partisans du système (belge, allemand, ou français) selon lequel toute personne n'ayant pas explicitement interdit de son vivant le prélèvement d'un de ses organes est censée y consentir. En France, la loi du 22 décembre 1976, dite « loi Caillavet », précise que, s'agissant du cadavre d'un mineur ou d'un incapable, *« le prélèvement en vue d'une greffe ne peut être effectué qu'après autorisation de son représentant légal »*. Aux Pays-Bas, il est prévu que, dès l'adoption de la loi, les municipalités adresseront aux habitants majeurs (dix-huit ans en moins) une carte leur permettant de faire connaître leur souhait en cas de décès.

Or le gouvernement souhaite abaisser cette limite à l'âge de douze ans. Un porte-parole du ministère de la santé a précisé que la loi était destinée à donner une base légale aux *codicils*, dont certains mineurs sont déjà porteurs, et à accroître le nombre de donneurs, adolescents compris. En tout état de cause, le prélèvement d'un organe sur un mineur de plus de douze ans décédé sera impossible si l'un des deux parents s'y oppose.

Cette extension aux mineurs du « droit à disposer de son corps » n'en est pas moins symbolique d'un pays où la notion de libre-arbitre individuel occupe une place essentielle, et où les adolescents, considérés comme des adultes en devenir, peuvent avoir une opinion autonome, et sont volontiers responsabilisés. Le plancher des douze ans figure ainsi dans un projet de loi sur *« les droits du malade »*, dans la loi sur le divorce (c'est l'âge à partir duquel le mineur peut demander une modification du droit de visite) ou encore dans la loi sur les délits sexuels (dont certains sont plus lourdement punis s'ils sont commis sur des mineurs de moins de douze ans).

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Le projet de loi interdit la commercialisation des organes, règle leur répartition en fonction des besoins, précise les conditions de dons du donneur vivant et renforce les protocoles en vigueur dans les hôpitaux prélevant et transplantant les organes.

Les inondations en France

### Les Yvelines, à leur tour, attendent la crue

L'Oise à partir du bassin de Creil, et la Seine, en aval de Paris, continuent de monter. Après l'Oise et le Val-d'Oise, déjà touchés, le département des Yvelines se prépare à subir la crue.

Si aucune inondation d'habitation n'a encore été recensée, la préfecture des Yvelines prévoit que plusieurs centaines de résidents de localités riveraines de la Seine pourraient être évacués vendredi 31 décembre et samedi 1er janvier 1994, notamment à Bougival, Chatou, Montesson, Louveciennes, Poissy, Meurecourt et Bennecourt. Des gymnases et des écoles sont préparés afin d'héberger les familles sinistrées. Plusieurs établissements publics comme l'hôpital de Meulan, une clinique de Carrières-sous-Poissy, des maisons de retraite à Mantes-la-Jolie et à Triel-sur-Seine, ou encore le lycée d'Achères, ont fait l'objet d'un plan d'évacuation. Enfin, 26 établissements industriels sont également en état d'alerte, notamment l'usine Renault de Flins qui a évacué son parc de stationnement, et le hall de montage des fusées Ariane à l'usine Aérospatiale des Mureaux.

Dans le Val-d'Oise, on dénombrait 965 pavillons touchés, principalement dans les communes d'Auvers-sur-Oise et de Butry-sur-Oise. A Bruyères-sur-Oise, 155 personnes employées dans la zone artisanale sont au chômage technique. Plusieurs tronçons d'axes routiers à hauteur de Valmondois, Saint-Ouen-l'Aumône, Pontoise, Auvers-sur-Oise, Vauréal et Jouy-le-Moutier sont coupés. Mais le souci majeur reste sans doute le central téléphonique de Saint-Ouen-l'Aumône qui, avec près de 300 000 abonnés, assure un tiers des appels au départ du Val-d'Oise. Mardi soir, on ne signalait encore aucune coupure, mais les travaux de protection allaient bon train. Plusieurs ouvertures ont été murées et le bâtiment est protégé à l'aide de sacs de sable.

Dans l'Oise, les inondations concernent plus de 70 entreprises et 2 800 personnes, selon les estimations de la chambre de commerce et d'industrie. A Creil, le niveau des eaux, qui atteignait 6,15 m mercredi, devrait se stabiliser vendredi avant de redescendre pendant le week-end. Mais l'inquiétude régnait en ville jeudi matin : le parapet du quai d'amont, qui joue le rôle de digue, montrait des signes de fatigue. Or si cette barrière en béton devait céder, c'est toute une partie des bas quartiers de la rive droite qui se trouveraient soudain envahis par les eaux. – *(Corresp.)*

Pollution du littoral

### M. Barnier demande une réunion extraordinaire des ministres européens

Michel Barnier, ministre de l'environnement, a demandé à son homologue grec (dont le pays assure la présidence de l'Union européenne) d'organiser *« dans les prochaines semaines »* une réunion extraordinaire des ministres de l'environnement et des ministres de la mer des Douze, *« en vue d'arrêter une position commune en matière de transport maritime. »* Selon Michel Barnier, les mesures à prendre pour faire face à la pollution du littoral et *« éviter que ces accidents se banalisent »* doivent *« relever d'une concertation internationale, un pays isolé ne pouvant avoir d'action efficace sur le transport maritime »*.

De nouveaux sachets de pesticides ont été découverts mercredi 29 décembre sur le littoral normand près de Dieppe. Les maires d'une dizaine de communes dont le Tréport et Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Maritime) ont pris des arrêtés interdisant les promenades à pied sur les plages.

### Le CRTS de Montpellier ne devrait pas déposer son bilan

La menace de dépôt de bilan qui pesait sur le Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Montpellier, qui emploie 249 personnes et dont le déficit d'exploitation atteint 60 millions de francs (*le Monde* daté 26-27 décembre), serait écartée. *« Les engagements de principe de l'Etat tracent des perspectives rassurantes pour l'avenir du CRTS »*, a déclaré, mercredi 29 décembre, Charles-Noël Hardy, préfet de l'Hérault, tandis que Bernard Soustelle, délégué CFE-CGC du CRTS, affirmait de son côté que *« le dépôt de bilan est exclu »*. M. Hardy a annoncé le maintien de l'activité de fractionnement des produits sanguins et fait part de l'engagement de Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, assurant qu'il n'y aurait pas de licenciements. 80 salariés pourraient cependant faire l'objet d'un reclassement dans le secteur médical.

## DÉFENSE

POINT DE VUE

### Silence dans les rangs !

**Le gouvernement appelle à une réflexion collective avec le prochain Livre blanc sur la défense. Mais il continue de prescrire aux militaires le devoir de se taire.**

Par Pascal Boniface

FORCE est de constater l'absence d'avancée significative des libertés publiques, depuis 1981, pour les militaires. Ces derniers sont encore privés des droits élémentaires dont jouissent tous leurs concitoyens et bien de leurs homologues dans les sociétés démocratiques. En 1993, le soldat n'est pas encore un vrai citoyen. S'il a retrouvé, depuis 1945, le droit de vote et peut même se présenter aux élections, sa liberté d'expression et d'association est étroitement surveillée.

Le régime actuel est moins libéral que celui prévu par le décret du 25 mai 1910 (en vigueur jusqu'en 1924) et qui disposait : *« Les officiers peuvent, sous leur signature et sous leurs responsabilités, publier des écrits »*.

Cette liberté d'expression était assortie de possibilités de contrôle et de sanction pour *« tout écrit préjudiciable à la discipline, à l'esprit militaire, aux intérêts du pays »*. Le décret traitait les militaires en adultes. Ils pouvaient s'exprimer. A eux de prendre leurs responsabilités.

Selon l'article 7 de la loi de 1972, aujourd'hui en vigueur, un militaire peut traiter publiquement des problèmes militaires non couverts par les exigences du secret. Mais il doit demander une autorisation au ministre de la défense s'il veut évoquer *« les questions politiques et les questions mettant en cause une puissance étrangère ou une organisation internationale »*.

Autrement dit, aujourd'hui peuvent s'exprimer librement, sur les grands problèmes stratégiques, des universitaires, des journalistes, des chefs d'entreprise, des personnalités du show-business, mais pas les militaires, qui ne seraient pourtant pas les plus mal placés pour participer à ce débat. On est presque revenu à l'époque du maréchal Mac Mahon, qui déclarait : *« J'efface du tableau d'avancement tout officier dont j'ai lu le nom sur la couverture d'un livre. »*

#### Des interdictions d'un autre âge

En douze ans, depuis 1981, un seul espace de liberté a été ouvert par Paul Quilès sous la forme des « Libres réflexions sur la défense » dans le magazine *Armées d'aujourd'hui*. Pierre Joxe avait, certes, réclamé l'ouverture d'un large débat stratégique. Mais les sanctions contre les quelques militaires ayant pris des positions publiques non agréées, la violence de ses réactions vis-à-vis de ceux qui, amis politiques ou non, faisaient part de leur désaccord, ont créé un effet dissuasif absolu sur toute velléité de libre expression. On ne peut réclamer que « cent fleurs » s'épanouissent en brandissant un sécateur.

Nul doute aujourd'hui que le général de Gaulle, dénonçant comme il l'a fait entre les deux guerres le désintérêt de l'armée pour le char de combat, aurait vu sa carrière brisée.

Doit-on craindre la libre expression des militaires ? Non, car il y aurait forcément une autorégulation, les prises de position les plus extrémistes ou farfelues se disqualifiant d'elles-mêmes aux yeux de chacun. Doit-on la souhaiter ? Oui, parce qu'on ne peut à la fois, sauf à tomber dans la schizophrénie, demander aux militaires de prendre en compte les évolutions stratégiques et leur interdire d'en débattre. Il est difficile de réfléchir lorsqu'on n'a pas le droit de s'exprimer. De même, les restrictions à la liberté d'association pour les militaires sont d'un autre âge.

Liberté d'expression, liberté d'association : la gauche a agi en ces deux domaines de façon extrêmement pusillanime, en grande partie parce qu'elle avait une vision déformée des militaires, vision datant encore des années 60. Les raisons historiques ayant opposé la gauche et l'armée ont disparu. Il serait temps de s'en apercevoir.

Les militaires ont changé, ressemblant de plus en plus au reste de leurs concitoyens, tout en conservant une certaine spécificité. On ne peut que s'en féliciter, car l'armée doit être en phase avec la nation qu'elle doit protéger. Mais si les militaires ont évolué il conviendrait que les responsables politiques fassent également évoluer leur compréhension de la communauté militaire.

▶ **Pascal Boniface, directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques, est notamment l'auteur de *l'Armée : enquête sur 300 000 soldats méconnus* (Edition n° 1) et de *l'Année stratégique 1993* (Dunod).**

## SPORTS

VOILE : arrivée de la classique australienne Sydney-Hobart

### « Ninety-Seven » brave la tempête

**Le voilier australien *Ninety-Seven*, un sloop de 14,3 mètres skippé par son propriétaire, Andrew Strachan, a gagné, jeudi 30 décembre, la quarante-neuvième édition de la classique à la voile Sydney-Hobart. Il a parcouru les 630 milles en 4 jours 54 minutes après avoir affronté des vents violents et une mer déchaînée qui a contraint à l'abandon deux tiers des concurrents.**

SYDNEY

*de notre correspondante*

Une course dans la tempête. Les 105 voiliers engagés dans la course Sydney-Hobart ont dû affronter des vents soufflant jusqu'à 75 nœuds et des vagues de 11 mètres qui ont provoqué deux naufrages. Une série d'avaries – mâts brisés, quilles détachées, et voiles déchirées – et l'épuisement des équipages a contraint 67 voiliers sur 105 à abandonner.

Curieusement, les petits bateaux se sont les mieux tirés d'affaire. C'est même la première fois, en quarante ans, qu'un bateau aussi petit que *Ninety-Seven* (14,3 mètres) gagne. *« Nous avons poussé le bateau au maximum. Si l'équipage n'avait pas été aussi expérimenté, nous n'aurions probablement pas fini la course*, a commenté son propriétaire et skipper, Andrew Strachan. *Nous avons été prudents, car le bateau, mis à l'eau il y a six semaines, n'avait pas été mis à l'épreuve. »* A part la grand-voile, qui a été raccommodée, le voilier n'a pas souffert.

*Ninety-seven* était suivi, à une heure et demie, par *Micro-pay-Cuckoo's-Nest* (12,2 mètres), qui appartient, lui aussi, à la classe IMS (International Measurement System). *Wild-Thing*, dont l'équipage, mi-français mi-australien, comprend quatre polytechniciens (*le Monde* du 28 décembre) devrait être le troisième à franchir la ligne d'arrivée. Il serait le premier de la classe TPHS (Tasman Performance Handicap System). Leur skipper, Lionel Péan, s'est blessé au cou en tombant dans le cockpit. Le deuxième bateau des « X », *Bobsled*, skippé par Yves Pajot, serait dans les dix premiers. Selon les derniers contacts établis par radio, l'équipage est épuisé.

John Quinn, skippeur de *Mem*, a sans doute vécu l'épreuve la plus terrible. Peu avant minuit, le 27 décembre, dans le détroit de Bass, il est passé par-dessus bord alors que les vents soufflaient à près de 50 nœuds. Ballotté par des vagues de 8 mètres, dans une eau à 17 °C, il a résisté au-delà des limites de l'endurance, évaluées à deux heures dans de telles conditions. Cet homme de quarante-neuf ans, qui effectuait sa treizième Sidney-Hobart, a été repéré par un pétrolier et repêché par un concurrent.

Cette épreuve est sans doute la pire que les équipages aient jamais vécue, bien qu'en 1984, deux tiers des bateaux aient dû abandonner et qu'un concurrent ait trouvé la mort en tombant à la mer. On reste loin du temps record, établi en 1975 par le maxi-ketch américain *Kialoa*, en 2 jours 14 heures 37 minutes. Cela n'a pas découragé la plupart des concurrents, qui se sont dit prêts à recommencer en 1994 pour le battre, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la course.

SYLVIE LEPAGE

## REPÈRES

### ÉCHAUFFOURÉES

#### Manifestation de beurs à Bron

De nouvelles échauffourées se sont produites dans la soirée de mercredi 29 décembre entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre à Bron, dans la banlieue lyonnaise, sans faire de blessé, quarante-huit heures après la mort de Mourad Tchier, dix-neuf ans, tué par un policier sur la commune limitrophe de Saint-Fons, à la suite d'une course poursuite avec un véhicule signalé comme volé (*le Monde* des 29 et 30 décembre).

Dans l'après-midi de mercredi, près de quatre cents personnes avaient participé à une marche silencieuse dédiée à la mémoire de Mourad Tchier et une délégation avait été reçue par un adjoint au maire de Bron.

Dans un communiqué l'association des Jeunes Arabes de Lyon et banlieues (JALB) s'interroge : *« Quand les maires et les préfets prendront-ils des mesures à l'encontre du comportement de certains policiers qui ne respectent ni les droits des personnes ni leur intégrité physique ? »* – *(Corresp.)*

### COLIS PIÉGÉS

#### Vendetta familiale dans l'Etat de New-York

La série d'explosions de six colis piégés, qui avaient fait cinq morts (*le Monde* du 30 décembre) le 28 décembre à Buffalo dans l'Etat de New-York, avait fait craindre à une vague d'attentats aveugles. Il s'agit en fait d'une vendetta familiale. L'un des deux hommes arrêtés, mercredi 29 décembre, est le gendre de l'une des victimes : Michael Stevens est le mari (séparé) de Brenda Lazore, dont la mère, Eleanor Fowler, la sœur, Pamela Epperson, et le beau-père, Robert Fowler, ont été tués par les explosions, de même que deux autres personnes.

Selon les enquêteurs du comté de Monroe, une *« vengeance est probablement à l'origine de l'affaire »*. – *(Reuter, AP.)*

JUSTICE

Conseillant de privilégier la prévention

# Interpol préconise un changement de stratégie dans la lutte contre les drogues

Le secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Raymond Kendall, à la tête d'Interpol depuis 1985, demande aux Etats de modifier leur stratégie de lutte contre les drogues en renforçant les méthodes préventives au lieu de privilégier la seule répression. *«Si nous continuons à combattre la drogue comme nous le faisons depuis vingt ans, nous perdrons définitivement la bataille»*, explique M. Kendall, dans un entretien iconoclaste paru le 30 décembre dans *le Nouvel Observateur.*

Aux yeux de ce policier britannique qui dirigea la division des stupéfiants d'Interpol au début des années 70, la seule voie est, aujourd'hui, de *«tout faire pour réduire la consommation. Nos gouvernants doivent enfin le comprendre*, ajoute-t-il : *quels que soient les efforts des services de répression, les producteurs et les trafiquants continueront de prospérer tant qu'il y aura des millions des consommateurs dans nos pays».* Sans illusion sur les résultats de la lutte contre les narco-trafiquants et contre le blanchiment de l'argent de la drogue, M. Kendall prône une stratégie visant à *«casser la demande».* Il cite en exemple la Suède, qui a dépensé *«des sommes considérables dans des campagnes d'information et des programmes d'aides aux toxicomanes. Résultat : la consommation a fortement diminué».* Il conseille la *«décriminalisation»* de l'usage de tous les stupéfiants (le cannabis comme l'héroïne) : *«Le toxicomane ne doit pas être mis en prison mais contraint à suivre un traitement dans un centre médical spécialisé.»* M. Kendall est toutefois *«totalement opposé»* à une légalisation des drogues qui *«ferait automatiquement augmenter la consommation».*

# Les juges sous Vichy

*Suite de la première page*

*«Avec le délit de non-déclaration de judaïté*, poursuivait Dominique Gros, *il était, par atavisme, pénalement suspect d'être coupable du seul fait d'exister s'il ne reconnaissait pas cette judaïté dont on l'affublait. Avait-il une opinion philosophique ou religieuse? Par dérogation à la loi de 1905, on lui en faisait grief. Avait-il un domicile? Il pouvait en être chassé ou se trouver assigné à résidence pour faciliter les perquisitions policières. Avait-il quelque bien? Il pouvait être exproprié ou se voir confisquer ses biens qui étaient placés sous la tutelle d'un administrateur provisoire. Cet effacement par des moyens de droit de toute personnalité était proche de la solution finale du III[e] Reich.»*

Dès 1940, la politique d'épuration menée par le régime de Vichy au sein de la fonction publique touche le monde judiciaire. Après avoir demandé aux chefs de cour d'établir les listes de magistrats appartenant à la franc-maçonnerie et à la *«race juive»*, Vichy décide d'exclure environ deux cents magistrats, soit 5 % du corps : soixante en vertu du statut des juifs, quarante en vertu des lois anti-maçonniques et une centaine en vertu d'une loi du 17 juillet 1940 qui supprime de fait l'inamovibilité des magistrats du siège. Au même moment, dix-sept des cent vingts membres du Conseil d'Etat sont exclus. Malgré cette épuration, tous les magistrats, à l'exception de Paul Didier, acceptent de prêter serment au maréchal Pétain. *«Nous avons travaillé sur les archives de la chancellerie et sur les dossiers personnels des magistrats de l'époque,* note Denis Peschanski, chercheur au CNRS (Institut d'histoire du temps présent). *Il est clair qu'il n'y a eu aucune protestation collective contre cette épuration. Il y a eu quelques interventions individuelles, mais, la plupart du temps, elles ont été le fait de magistrats honoraires.»*

Plutôt que de se lancer dans de grandes réformes, le régime de Vichy choisit d'utiliser au mieux une institution héritée de la III[e] République. A l'exception de la création de juridictions d'exception, les magistrats continuent donc à travailler dans un cadre apparemment inchangé. *«Il y a, à cette époque, une continuité apparente de l'Etat de droit*, explique Henry Rousso, chercheur au CNRS (Institut d'histoire du temps présent). *La magistrature, qui forme un corps plutôt conservateur, s'est, en outre, bien accommodée d'un régime qui avait pris pour devise «Travail, famille, patrie». Il y a eu des magistrats résistants qui ont payé leur engagement de leur vie et il y a eu également un Front national judiciaire, qui éditait un journal clandestin,* le Palais libre, *mais il était constitué essentiellement d'avocats. Pour les magistrats, le tableau est sévère. Assommés par la défaite, ils ont fait comme la plupart des élites : ils ont accepté de s'en remettre à l'autorité morale de Pétain. La majorité a surtout accepté la légalité de Vichy sans se soucier de sa légitimité.»*

Pendant ces quatre années, les lois antisémites sont donc appliquées comme des textes ordinaires. *«Ces textes n'étaient pas destinés à des juridictions exceptionnelles qui auraient eu la sombre obligation d'accomplir à l'écart une besogne échappant au reste de l'institution*, souligne Christian Chomienne. *Il s'agissait du labeur ordinaire des juges.»* En parfaits techniciens du droit, les magistrats de cette époque s'interrogent donc gravement sur les conflits de compétence posés par la reconnaissance de la qualité de juif ou sur le problème du renversement de la charge de la preuve.

Aujourd'hui, le juridisme de ces décisions paraît surréaliste. Dans un arrêt rendu en 1943, la cour d'appel de Paris, saisie par un Français qui estimait que l'appréciation de la qualité de juif relevait des juridictions civiles, conclut ainsi que l'article 326 du code civil donne compétence exclusive à la juridiction civile en matière de filiation et ne s'applique pas lorsque l'état *«racial»* est en cause. Elle en déduit donc que *«la qualité de juif est un élément constitutif de l'infraction à la loi sur le recensement, sans être une question préjudicielle aux poursuites pénales pour cette même infraction».*

### *Que signifie résister pour un magistrat?*

L'application de la loi sur l'*«aryanisation»* des biens donne lieu à des raisonnements à peu près semblables. En étudiant les décisions publiées dans les revues juridiques entre 1941 et 1944, et conservées aux archives départementales de la Gironde, les auditeurs de justice de l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux disent avoir découvert *«une illustration particulièrement exemplaire du positivisme juridique».* Dans un arrêt rendu en 1944, la chambre sociale de la Cour de cassation, invitée à statuer sur une demande de réduction de loyer formée par un locataire juif, *«à raison de la diminution de ressources résultant de son arrestation»*, décide ainsi que cette arrestation qui avait pour seule cause la qualité de juif était une *«circonstance de guerre»* qui ouvrait bien le droit au bénéfice de la réduction pour le loyer...

Encore faut-il remettre ces décisions à leur place. Alors que la magistrature a participé très directement à la répression contre les résistants, les décisions judiciaires concernant l'application des dispositions antisémites sont marginales au regard du nombre de déportations. De 1942 à 1944, la déportation des 75 000 juifs qui étaient sur le territoire français a eu lieu pour l'essentiel en dehors de toute intervention judiciaire. Les jugements et arrêts rendus à cette époque ont malgré tout une importance symbolique : en acceptant la logique d'exclusion contenue dans ces textes, les magistrats ont offert une précieuse caution juridique et légale au régime de Vichy. *«Comme tous les régimes autoritaires, Vichy avait besoin des juristes pour légitimer son droit antisémite,* note Danièle Lochak, professeur à l'université Paris-X-Nanterre. *Les magistrats n'ont bien sûr pas directement collaboré à l'œuvre d'extermination, mais ils ont contribué à l'identification, puis à l'exclusion des juifs de la société française.»*

Au-delà du cas particulier du régime de Vichy, ce colloque posait le problème de la mission du juge et de l'application des lois *«iniques». «La mission du juge est d'obéir aux lois de l'Etat,* soulignait Christian Chomienne. *Pourtant, doit-on obéir à la loi lorsque celle-ci est manifestement contraire aux principes généraux du droit, à ceux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, lorsqu'elle organise l'exclusion raciale, lorsqu'elle est elle-même criminelle? Le juge peut-il être l'habile mécanicien d'une machine dont il se refuse à connaître l'usage?» «Que signifie résister pour un magistrat?* poursuivait Danièle Lochak. *S'agit-il de rester à son poste pour tenter d'atténuer les conséquences d'une législation inique? Ou de partir pour résister ailleurs?»*

Malgré l'existence de textes internationaux garantissant le respect des droits de l'homme, la réponse demeure aujourd'hui malaisée. *«A partir de quand le refus se justifie-t-il?* demandait Alfred Grosser. *Si l'on crie au feu sans cesse, on ne sait plus que faire lorsque l'incendie est là. Mais il ne faut pas pour autant négliger le feu, car il peut s'étendre. Pour moi, l'un des critères fondamentaux est le fait que l'on refuse à certaines personnes le droit à la dignité. On approche là du moment où l'Etat de droit n'est plus totalement garanti.»* Sans comparer bien sûr les lois antisémites de Vichy aux dispositions qui restreignent depuis quelques années les droits des étrangers, Danièle Lochak rappelait que ces questions peuvent se poser à un bien moindre niveau dans un Etat de droit. *«Les juges ont un devoir particulier de vigilance»*, concluait-elle.

ANNE CHEMIN

## *Une épuration sévère*

Contrairement aux idées reçues, l'épuration de la magistrature, à la Libération, a été sévère. Deux chercheurs du CNRS, Alain Bancaud et Henry Rousso, estiment ainsi que sur les 3 000 magistrats que comptaient alors la métropole, 265, soit 8,8 % du corps, ont été sanctionnés (1). Parmi eux, 165 ont été contraints de quitter la magistrature à la suite d'une révocation ou d'une mise à la retraite d'office. A ces sanctions officielles se sont ajoutées des mises à la retraite et des démissions forcées, ainsi que des déplacements *«visiblement liés à des agissements sous l'Occupation».* Cinquante-quatre magistrats ont été réintégrés par la suite mais ces retours n'ont pas eu grande incidence, puisqu'ils se sont échelonnés jusque dans les années 50 et que très peu se sont traduits par des reprises de fonction effectives.

*«Entre 300 et 400 magistrats ont été l'objet de sanctions ou de condamnations sur un total de 3 000, soit près de 10 % du corps,* soulignent MM. Bancaud et Rousso. *Parmi eux, on compte les degrés élevés de la hiérarchie puisque sur les cinquante premiers présidents et procureurs généraux, (...) seulement dix premiers présidents et cinq procureurs généraux sont restés en fonction, et encore, sur ce chiffre, trois ont connu un déplacement dans l'année qui a suivi la fin de l'épuration. En regard des autres corps épurés de la fonction publique, hormis les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, c'est un chiffre élevé.»*

La pièce maîtresse de cette épuration était la Commission centrale d'épuration de la magistrature. La procédure était complexe : sur proposition des comités départementaux ou locaux de Libération, le commissaire de la République avait le droit de suspendre les magistrats. Tout magistrat suspendu était alors déféré par le garde des sceaux devant la Commission, qui étudiait le dossier, prenait connaissance de la défense du magistrat et proposait une sanction. La décision finale, susceptible de recours, appartenait au ministre de la justice.

### *La sanction de pratiques individuelles*

Pour sanctionner les magistrats qui lui déplaisaient, le ministère de la justice utilisait également une ordonnance du 7 janvier 1944 qui n'avait pourtant, en principe, aucun rapport avec l'épuration. Selon MM. Bancaud et Rousso, cette disposition autorisant les mises à la retraite d'office a permis d'*«exclure des magistrats incompétents ou jugés politiquement peu sûrs».* Sur les 35 magistrats sanctionnés de cette manière, les deux tiers l'ont ainsi été *«partiellement ou exclusivement pour des motifs renvoyant de fait à l'épuration».* Cette ordonnance a, en outre, permis de menacer certains magistrats afin qu'ils acceptent leur déplacement, qu'ils proposent eux-mêmes leur démission ou leur mise à la retraite.

Parmi les griefs formulés contre les magistrats, la Commission ne retenait ni les pratiques en matière de délits de droit commun ni les accusations d'antisémitisme. Elle a également écarté les sanctions générales et systématiques liées à l'exercice de fonctions hiérarchiques ou les *«faits collectifs de soumission»* tels que la prestation de serment à Pétain. *«La commission stigmatise le plus souvent le fait de n'avoir pas utilisé l'étroite marge de manœuvre juridique que le régime de Vichy laissait malgré tout aux magistrats et qui aurait pu atténuer les effets de la répression politique (...),* notent MM. Bancaud et Rousso. *L'épuration n'est pas condamnation d'un comportement collectif, ni même d'un modèle de fonctionnement professionnel, mais sanction de pratiques individuelles jugées excessives et manquant d'indépendance.»*

Cette épuration devait à la fois remplir une *«fonction de réparation»* en punissant les magistrats trop zélés, exercer une *«fonction de sécurité»* en excluant les éléments douteux d'un corps qui serait ensuite appelé lui-même à mener l'épuration judiciaire, remplir une *«fonction de régulation sociale»* en donnant des gages à l'opinion, assurer une *«fonction de légitimation interne»* en redonnant du prestige à la magistrature au moment où la restauration de l'Etat de droit était une priorité, et remplir une *«fonction de régénération interne»* en refermant la parenthèse de Vichy. Selon MM. Bancaud et Rousso, ces objectifs n'ont pas été atteints. *«L'épuration, ses manques, ses échecs, ses injustices, a entretenu la grave crise de légitimité dans laquelle le corps judiciaire s'est enfoncé à la suite de Vichy»*, concluent-ils.

A. C.

(1) Ces statistiques ont été reconstituées par les deux chercheurs à partir de l'examen des dossiers individuels et des archives de la commission d'épuration. Les chiffres officiels font, eux, état de 279 sanctions pour un corps évalué alors à 2 200 personnes, soit 12,7 %.

► L'article de MM. Bancaud et Rousso sera publié en janvier dans un numéro spécial de la revue *Histoire de la justice* consacré aux actes du colloque sur «L'épuration de la magistrature de la Révolution à la Libération» qui s'était tenu à Paris, en décembre 1992, sous la présidence de Robert Badinter. Editions Loysel, 35, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. : 44-07-18-08.



Les dix ans de l'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit

# BDDP ou la pub de valeurs

**L'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) a marqué ces dix dernières années de son style. La récession mettra-t-elle fin à son indépendance?**

Sans doute parce qu'on associe leur insolente réussite à celle de leur jeunesse, il est des entreprises qu'on voit grandir mais pas vieillir. *A fortiori* quand elles opèrent dans un secteur encore perçu, malgré la crise, comme un monde d'insouciance : la publicité. Et puis, mine de rien, vient l'heure du premier regard en arrière, le premier anniversaire à deux chiffres : les dix ans.

Boulet-Dru-Dupuy-Petit a dix ans. Tout rond puisque, après une création annoncée en novembre 1983, l'agence est devenue vraiment opérationnelle le 2 janvier suivant. A sa tête, deux surdoués, auparavant chefs de file du groupe américain Young & Rubicam, Jean-Claude Boulet et Jean-Marie Dru; la descendante d'une brillante lignée de publicitaires, Marie-Catherine Dupuy; et enfin, le troisième homme, commercial confirmé, Jean-Pierre Petit.

En une décennie, ces quatre patronymes ne sont guère devenus familiers au grand public. Drapée dans une dignité qui ne manque jamais d'agacer ses concurrents, l'agence BDDP dédaigne le tapage médiatique... Ce qui n'empêche pas son travail d'être connu des consommateurs et reconnu par le microcosme.

### *Une intégrité qui reste menacée*

La vingtaine de campagnes retenues par l'album-anniversaire (réservé aux collaborateurs et aux annonceurs du groupe) appartiennent, osons le mot, à notre culture. Et ce du tout premier film, Hertz, mis en scène par Jean-Jacques Annaud (des vautours attaquant voracement une voiture) à la machine à pédales inventée par Jean-Paul Goode pour la privatisation de la BNP en octobre dernier. Infime partie des quelque 150 «œuvres» conçues par l'agence, mais les plus primées.

En matière de récompenses, BDDP est un élève hors pair. Bâtie à partir de l'ancienne agence intégrée du groupe Prouvost, SNIP 4, l'entreprise a d'emblée affirmé sa volonté de jouer dans la cour des plus grands en s'imposant comme *«la plus anglo-saxonne des agences françaises».* Les deux premières années le groupe fera plus que tripler son chiffre d'affaires! Entre 1987 et 1990 la marge brute sera multipliée par 6. En 1993, BDDP, qui totalisait des revenus de 1,8 milliard de francs dans le monde, confortait aussi son rang de numéro 3 français derrière Euro RSCG, filiale d'Havas, et Publicis.

Un appétit qui a conduit les mousquetaires, rejoints en 1991 par Jean-Michel Carlo (successeur de Boulet et Dru chez Young), à s'étendre en Europe, en Extrême-Orient et aux Etats-Unis avec le rachat de WRG qui lui ouvre les portes du sacro-saint Procter & Gamble. Paradoxe : cette extension qui a crédibilisé BDDP est aujourd'hui le ver dans le fruit.

Certes l'agence parisienne reste la plus dynamique du secteur, mais la marche du groupe est désormais grevée par les frais financiers d'un endettement estimé à 850 millions de francs! Certes le groupe affiche des résultats supérieurs à 150 millions de francs avant impôt, mais ses actionnaires et ses banquiers – souvent les mêmes – deviennent toujours plus exigeants et inquiets.

Au printemps, la dette du groupe était renégociée tandis qu'il était procédé à l'émission de 250 millions de francs d'obligations convertibles... Une opération qui n'a pas tué les rumeurs. Pour nombre d'observateurs, après RSCG et FCA, l'intégrité de BDDP reste menacée. En attendant, celle qu'on a longtemps comparée à une fusée pour cause de croissance flamboyante est maintenant une araignée dont la toile recouvre toutes les disciplines annexes de la publicité (promotion des ventes, marketing direct, corporate (1). Un vrai groupe qui peut tout à la fois s'enorgueillir de travailler pour BSN, BMW, McDo, Michelin ou Polaroïd et d'être devenu, lui-même, quel que soit l'avenir, une référence.

Reste à définir ce qui fait le style BDDP. En affaires, l'enseigne s'est forgée une image de dur à cuire, condescendante pour les travers de la profession, moralisatrice. Propre sur elle, notamment en matière d'achat d'espaces. Mais en création? Comment la situer entre les excès signés Séguéla et le côté iconoclaste de la CLM de Philippe Michel? Gardienne du temple, puisque directrice de la création, Marie-Catherine Dupuy préfère brouiller les pistes. *«Je n'ai jamais voulu qu'on soit catalogués,* dit-elle. *La publicité, c'est la mobilité.»* Seule concession, elle rappelle que les campagnes du début (les vautours de Hertz, les péronnelles de Rodier et les piles Mazda) ont souvent été perçues comme émanant d'une agence battante et agressive. Tandis que celles des dernières années, Danone, les films UAP ou la Caisse d'épargne, sont beaucoup plus institutionnelles.

Jean-Marie Dru, stratège du groupe, fournit une clé de lecture un peu différente. *«Tout en prônant une publicité classique, nous avons assez tôt expliqué que, pour nous, les campagnes de publicité étalent des idées, des territoires ou des valeurs.»* La bannière «idées» fédère *«Amora relève le plat»* ou *«La tentation est grande»* du whisky Grants, soit des thèmes presque enfantins, servis par une exécution sophistiquée. L'ensemble «territoire» concerne plutôt Porto Cruz, *«pays où le noir est couleur».* Quant aux «valeurs», elles relient *«Le numéro 1, oui ou non»* de l'UAP à l'ambitieux et un peu compliqué *«Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous»* de la SNCF.

### *Rendre les marques plus nobles*

Pour beaucoup, c'est aujourd'hui ce dernier aspect de BDDP qui prime. La campagne UAP fait ainsi figure de symbole. Née au moment du septième anniversaire de l'agence, elle concrétise un tournant déjà amorcé par l'éphémère vague de création pour les grands magasins du Printemps autour du concept de l'«émotion» : le désir de rendre les marques plus nobles. Cette fois, qu'il s'agisse de la mise en scène de mai 68 pour le film retraite, de la chaîne de fabrication de bouteilles ou du détournement d'une scène du *Corniaud*, le tandem UAP-BDDP excelle. La propension naturelle de l'agence à prendre les problèmes de haut, à les traiter avec une certaine emphase quitte à les dramatiser, a trouvé un terrain rêvé.

Tout en reconnaissant ce penchant, Marie-Catherine Dupuy affirme vouloir le combattre afin que, plus souvent, les campagnes de l'agence prennent le consommateur comme point de départ. Une façon de rappeler qu'au bout de dix ans, pour BDDP, le combat continue. Le titre du livre anniversaire, *Tome I*, le suggérait... Son dernier chapitre enfonce le clou, puisqu'il s'intitule : *Tome II*. Cette assurance sur fond de récession et de renégociation de la dette en laissera plus d'un perplexe. Elle fait aussi vivre depuis dix ans un groupe de 3 000 personnes.

JULIE-ÉMILIE ADÈS

(1) Publicité institutionnelle.

# Canon souhaite aux e
# d'idées nouvelles pour



Des idées que les copieur

à illustrer, à présenter,

à mettre en couleur, à dupliqu

à nuancer,



à faire part

à réaliser,

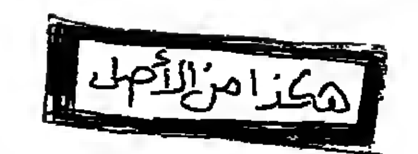
à trier, à c

à assurer

leurs succè

Contactez-nous sur minitel 3615 Canon ou au 36 68 14 14, notre service vocal vous aiguillera vers votre direction régionale Canon.

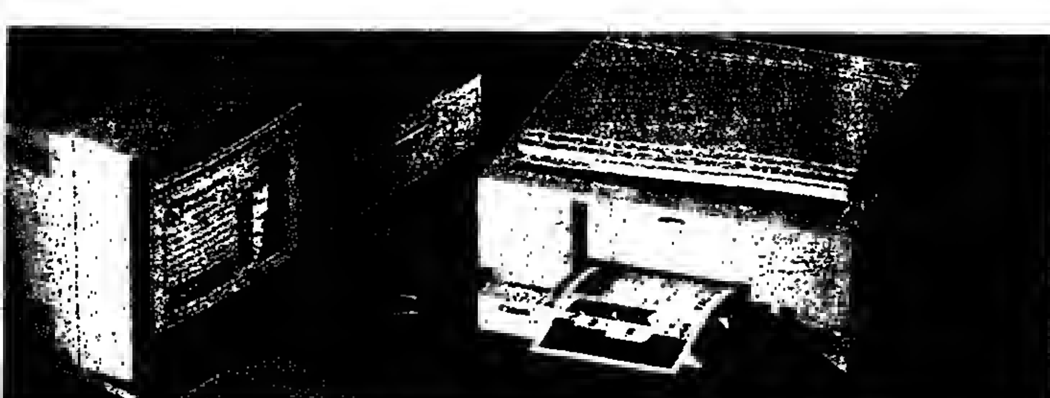







# uhaite x entreprises plein uvelles pour réussir en 1994.

es que les pieurs Canon contribueront

er, à préser,  à diffuser,

ouleur, àpliquer, à relier, à agrandir,



à f partager,



à t, à créer,

leu succès en toute tranquillité.

**Canon**

De la Force pour vos idées.

## ARTS

LES DESSINS D'INGRES à la Villa Médicis

# Des nus et des fantômes

Ingres a vécu à l'Académie de France à Rome, Villa Médicis, par deux fnis, en qualité de pensinnnaire, de 1806 à 1810, en qualité de directeur, de 1834 à 1841. Ce serait peu dire qu'il s'y plut et qu'il dut à ces séjours une part de son inspiration. Lors du premier séjour, il se convainquit alors de la supériorité de Raphaël et perfectionna sa connaissance de l'Antiquité. Pendant le second, il gouverna paternellement une petite troupe de disciples inquiets, si soucieux d'obtenir son approbation qu'ils abdiquèrent, pour certains, le peu d'originalité qui menaçait de les séparer du maître. Condamnait-il les gothiques après s'en être réclamé? Ils les vomissaient après les avoir idolâtrés. Avait-il besoin d'un modèle pour poser, d'un aide pour peindre un fond de paysage ou les moulures d'un fauteuil? Ils rivalisaient de zèle afin de satisfaire leur tyran. A la Villa, Ingres fut pape et empereur.

Il n'est pas certain – aimable euphémisme – que les visiteurs de l'exposition qui rend hommage au Jnpiter montalbanais dans les lieux même nù il régna puissent percevoir bien nettement ces faits. Presque entièrement composé de dessins, l'hommage se divise en une multitude de points de détails, sans rien pour assurer leur cohérence ni rendre intelligible le propos, sans beaucoup d'éléments qui se rapportent à ces épisodes. Ces feuilles proviennent du Musée Ingres de Montauban, dépositaire des papiers du grand homme, réserve gigantesque d'études, croquis, calques, brouillons et menus fragments. Dans ces stocks, des œuvres ont été choisies parce que leur datation ou leur attribution a été récemment corrigée, ou parce qu'elles donnent quelques indications sur la méthode de création employée.

Qu'apprend-on, que vérifie-t-on donc? Qu'Ingres s'appuyait sur ses élèves plus souvent qu'on ne le croit. Quand il lui fallait une figure d'homme tombant dans le vide pour le Satan d'un *Christ sur la montagne* qu'il projetait de peindre à Rome, il demandait à Chassériau de peindre l'étude à Paris, d'après un modèle célèbre, le «nègre Josepb» qui avait posé autrefois pour Géricault, et de la lui adresser. Quand il travaillait au portrait de Mme Moitessier, ses collaborateurs se ebargeaient du mobilier. Quand il cherchait comment achever son portrait de Cherubini, ils s'ingéniaient à lui trouver une tête féminine qui fît une Muse convenable. Fort bien. Ces procédés n'ont rien de neuf ni de singulier vers 1840. Ils témoignent seulement en faveur des talents de chef d'entreprise du peintre.



MARC ENGUERAND

*Bertin aîné : étude d'ensemble*

Les exercices d'identification et de datation, fort acrobatiques pour certains, n'instruisent pas beaucoup plus. Telle étude a servi pour le lapideur de Saint-Symphorien, tel nu à la Fornarina, tel autre à Rapbaël, tel autre a «voyagé» d'une composition à l'autre, légèrement cbangée afin de s'adapter à une scène différente. Le plus intéressant, l'essentiel même, est dans ees glissements, ces métamorphoses, bien plus que dans la destination finale des études. Au reste, Ingres songeait-il, devant le modèle, au lapideur, à la Fornarina ou à *l'Age d'Or?* On peut en douter. Il rassemblait métbodiquement les éléments d'un dictionnaire du corps, les articles d'un répertoire de l'anatomie et du mouvement.

De l'homme ou la femme devant lequel il s'assied le crayon à la main, le caractère et l'expression ne le retiennent pas. Il ne voit en eux qu'une machine de muscles et tendons disposée sur une structure mobile d'os et de cartilages. Qne ces machines soient ensuite travesties en nymphe, en Jeanne d'Arc, en princesse, en héros grec ou en bourgeois parisien importe moins à l'artiste que la justesse de la position et la correctinn du trait. Des figures interchangeables traversent l'œuvre, interchangeables à tel point qu'un modèle féminin peut tout aussi bien servir à la mise au point d'un sage antique nu d'un cardinal, et un modèle masculin devenir baigneuse ou odalisque.

### *Quelques beaux exemples extravagants*

De ces changements à vue, l'exposition cite quelques beaux exemples extravagants. Pour *le Sacre de Charles X*, Ingres a réutilisé froidement des études d'après Napoléon. Pour une effigie de Bertin, il a collé la tête de Bertin découpée dans une page sur le corps d'un autre. Dans d'autres cas, il a emprunté à des prédécesseurs.

Conséquence d'une telle méthode : autant Ingres excelle dans la figure isolée, produit de synthèse enfermé dans un contour continu, autant il peine quand il lui faut associer plusieurs figures. Dans le premier cas, relevé après relevé, brouillon après brouillon, il détermine une forme cohérente et, pour ainsi dire, close sur elle-même. Dans le second, il construit par superposition. Sur un contour, il place un deuxième puis un troisième contour. Le résultat pousse fort avant la minceur et la frontalité. Des fantômes transparents s'agglutinent, sans air entre eux, sans espace, sans volume. L'œuvre est hantée par le calque qui l'a précédée, réunion d'ombres impalpables. On croirait, devant ces dessins épurés jusqu'à l'effacement, que le tableau décisif d'Ingres fut son *Songe d'Ossian*, vision cristalline et muette – comme l'œuvre toute entière.

PHILIPPE DAGEN

**▶ Académle de Franca, Villa Medicis, viale Trinita-dal-Monti, 1, Rome; tél. : 06-67611. Jusqu'au 30 janvier.**



## THÉATRE

Réouverture de la Maison de la culture de Créteil

# Une saison de toutes les couleurs

**Le 15 janvier prochein eura lieu la premièra en France du *Jardin labyrinthe*, de Micheel Tippett, spectacle d'ouverture de la Maison des erts de Créteil nouvelle formule, à présent dirigée par Didier Fusillier. Son credo ast simple : una plus grande convivialité, une collaboration systémetique avee les établissements culturels du Val-de-Mame – les théâtres voisins mais eussi le ractorat, efin de «sensibiliser» élèves et professeurs – et peut-être de Peris. Didier Fusillier panse à l'Odéon et à le Colline. En attendent, Roger Planehon, qui présente *les Libertins* è Villeurbanne en février et à Chaillot du 9 mars eu 30 avril, devrait en donner les 26 et 27 janvier deux avant-premières à Créteil, où il répète pendant cinq semaines.**

La première tranche de travaux, qui porte sur l'aspect général de la Maison de la culture de Créteil et son confort, est terminée. En juin 1994 sera entamée la seconde tranche, qui concerne les salles et leurs équipements. En attendant, comme à son habitude, Didier Fusillier s'envole vers Chicago, New-York, Hambourg, Pékin, Hongkong, à la recherche d'artistes. De Créteil, il veut faire la *«maison de la culture de l'an 2000»*, un *«lieu d'explosion»* ouvert sur le monde, disponible aux expériences. *«Il s'agit de suivre l'actualité au jour le jour, de prendre les spectacles quand ils noissent, de ne pas attendre deux ans parce que le programme est bouclé et qu'on ne peut pas le modifier à cause des abonnements.»*

Avec lui, Créteil pourrait prendre la place tenue au tout début des années 70 par la Cité internationale, quand son directeur André-Louis Perinetti se gardait tnujnurs une salle libre pour révéler le Grand Magic Circus de Jérôme Savary avec *Zartan*, Nuria Espert avec *les Bonnes* de Genet dans la mise en scène de Vietor Garcia, la troupe de LeRoy Jones, le Théâtre des sourds muets, quand il abritait Jean-Marie Patte, accueillait *l'Homosexuel* de Copi par Jorge Lavelli – entre autres...

### *Des prix attractifs*

C'était varié et cosmopolite, ce à quoi veut tendre Didier Fusillier, qui de plus reprend – et c'est à nouveau bien en cour – les principes de l'aetion eulturelle. En dehors des accords d'écbange avec les entreprises et les lycées – animation contre achat de places – il va une fois par mois proposer la lecture, dirigée par un metteur en scène, du premier acte de trois pièces inédites. Les spectateurs voteront pour l'une d'elles. Dans un second temps, un jury de professionnels devra décider laquelle sera montée la saison suivante.

Les prix des places se veulent attractifs : 500 francs pour l'ensemble des représentations. Un abonnement libre pour trois spectacles à 55 francs la place. L'abonnement jeune est à 40 francs la place. La saison 1994 propose dans la gtande salle : les 26 et 27 janvier *les Libertins*, de et par Roger Planchon. Du 4 au 12 février, *le Legs et l'Épreuve* de Marivaux par Alain Milianti. Du 8 au 12 mars, *Woterzooï*, chorégrapbie de Maguy Marin – artiste en résidence à Créteil. Le 1er avril, Khaled. Les 5 et 6 avril, le chorégraphe new-yorkais Bill T. Jones. Dans la petite salle, du 4 au 13 mars, *Pon Theodor Mundstock*, d'après Ladislav Fuks, une mise en scène de Bruno Boëglin qui a bouleversé le dernier Festival d'Avignon. Les 31 mai, 3 et 4 juin, *le Roi des arbres*, d'après Cheng, musique de Yi Xu, par François Cervantès.

Du 29 avril au 15 mai est annoncé un Festival américain avec Richard Foreman *(My Head Was a Sledge Hammer)*, Reza Abdob *(Tight Right White)*, Donald Byrd (*Drastic Cuts)* et le Wooster Group de New-York *(Fish Stnry)*. Hors les murs, il y aura les 27 et 28 avril *Partage de midi*, de Claudel, par Alain Ollivier dans son Studio-Théâtre de Vitry; du 26 au 29 avril, dans les cafés de Créteil, *le Pauvre Matelot*, de Cocteau et Darius Milhaud, par Christian Gangneron; du 21 au 26 juin, une «occupatinn des jardins de la ville». Enfin, du 18 au 27 mars, se tiendra à la Maison de la culture le 16e Festival international de films de femmes.

C. G.

**▶ Maison das arts da Crétail. Place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Tél. : 49-80-90-50. Fax : 43-99-48-08. La soirée du 15 janvier doit commancer à 19 heures par un concert d'une demi-heure suivi d'un bref cocktail dans les locaux rénovés de le Maison de la culture de Créteil, puis, à 19 h 45, les apectateurs iront an bus à Noisiel, à la Ferme du Suisson, où a lieu la représantation du *Jardin labyrinthe*, da Michael Tippett.**

## MUSIQUES

Rencontre avec Allen Toussaint

# L'éminence grise de la Nouvelle-Orléans

Entre le French Quarter et Uptown, on peut constituer une galerie de portraits qui défie l'imagination. Grand prêtre vaudou (Doctor John), gastronome pantagruélique (Fats Domino), colosse à la voix d'ange (Aaron Neville), dandy new-yorkais exilé (Willy DeVille), la Nouvelle-Orléans nourrit l'excès. Et dans le rôle de l'exception, Allen Toussaint. Cinquantaine élégante, élocution précise et sereine, on trouve le pianiste dans l'une des suites de l'hôtel parisien où il se produit. Il est en train d'écrire une partition. Il commence à peine une série de concerts qu'il accorde à Paris, parce que *«c'est une ville où le goût commande tout, plus qu'ailleurs. La grande sœur de la Nnuvelle-Orléans»*. Il est venu avec son groupe habituel, des amis qu'il ne sollicite que rarement aux Etats-Unis, où il ne se produit qu'exceptionnellement.

Ce personnage central de la musique noire américaine n'a enregistré sous son nom que quatre albums dont le dernier date de 1975. Mais il a écrit quelques uns des plus beaux standards dn rhythm'n'blues, *Working In The Coal Mind* pour Lee Dorsey, par exemple, produit et arrangé un pourcentage impressionnant des artistes de la Nouvelle-Orléans, d'Irma Thomas aux Meters en passant par les frères Neville. Sans parler de sa collaboration avec quelques uns des plus grands noms du rock, Paul Simon, Paul McCartney, Joe Cocker ou The Band. Pourtant, il ne sort de l'ombre qu'à reculons.

*«J'o toujours été comme ça*, reconnaît-il. *Quand j'ai apprls le piano, je savais jouer tous les succès qui passaient à la radio, et mes amis venaient chez moi pour chanter. C'était bien avant que je ne sois professionnel, mais j'étais déjà content de susciter un rassemblement sans en être le centre.»* Elevé dans une famille très catholique, Allen Toussaint n'a pas reçu l'éducation musicale que le gospel baptiste a donnée à tant de ses contemporains. *«Ma sœur prenait des cours de piano, j'ai commencé par opprendre d'oreille, puis elle m'a expliqué le système de notation»*. Plus tard, il entend les grands pianistes de la Nouvelle-Orléans, Professor Longhair, Tuts Washington, et développe un impressionnant talent d'imitateur. A tel point qu'en 1957, Allen Toussaint avait dix-neuf ans, le producteur Dave Bartholomew lui demande d'enregistrer les parties de piano sur nn disque de Fats Domino, indisponible pour cause de tournée. C'est lui qu'on entend sur *Young School Girl* ou *I Want To Know*.

A vingt-deux ans, il devient directeur artistique du label Minit. Il y produit et arrange *Ooh Pooh Pah Doo*, de Jessie Hill, qui devient un succès national. Pendant un temps le succès de Minit semble pouvoir égaler celui des grands labels de rhythm'n'blues qui se développent ailleurs comme King à Cincinatti ou Motown à Detroit. *«Mais à la Nouvelle-Orléans, la créativité ne s'applique qu'à la musique*, regrette Allen Toussaint. *Nous manquions par trop de sens des affaires, nous n'y mettions pas assez d'énergie.»*

### *Eclipses périodiques*

Les affaires du musicien ont d'autant plus de mal à décoller qu'en 1963, l'oncle Sam lui fait enfiler l'uniforme du GI. Jusqu'en 1965, la carrière d'Allen Toussaint est en suspens. Lorsqu'il revient, il s'associe avec Marshall Sehorn, un producteur de la Nouvelle-Orléans. Il connaît alors sa plus grande notoriété, d'abord parce qu'il révèle au monde le funk précis et chaleureux des Meters, ensuite parce qu'il collabore avec les plus grandes rock stars, enfin parce que ses chansons sont reprises aussi bien par Little Feat que Devo.

A partir du milieu des années 70, la Nouvelle-Orléans traverse une de ses éclipses périodiques, dont Allen Toussaint voit aujourd'bui la fin. *«Les jeunes musiciens ne retombent pas dans les erreurs de leurs prédécesseurs, qui s'étaient trop éloignés de leurs racines. Que ce soit le Dirty Dozen Brass Band, les Marsalis ou Harry Connick, ils se servent de leur patrimoine pour avancer»*. En hommage à l'histoire de la Nouvelle-Orléans, Allen Toussaint et Doctor John viennent d'enregistrer un disque sous le nom de Crescent City Gold. Ils ont réunis quelques uns des artisans du rhythm'n'blues des années 50 et 60, les saxophonistes Lee Allen (le solo dément de ténor sur *Tutti Frutti*, c'est lui) et Red Tyler, le batteur Earl Palmer, ont repris quelques elassique de l'époque et ont composé pour l'occasion. Le disque devrait bientôt sortir sur le label Windham Hill.

Et puis, Allen Toussaint, malgré toutes ses réticences, devrait bientôt enregistrer un disque en solo, de nouvelles compositions. *«Je voudrais mieux montrer mon côté pianiste que sur mes autres disques. Quand j'écris des chansons, je suis inspiré par la voix de l'interprète. Quand j'ai écrit pour Lee Dorsey ou pour Irma Thomas, je pensais d'abord à leurs voix. Et la voix qui m'inspire le moins, c'est la mienne.»* Il n'empêche que des artistes aussi divers que Lowell George de Little Feat, Bozz Scaggs ou Bonnie Raitt ont été assez inspirés par la voix d'Allen Toussaint pour reprendre des titres qu'il avait lui même créés. Et que le secret des talents scéniques de cet homme discret s'est répandu dans tout Paris au rythme de ses visites.

THOMAS SOTINEL

**▶ Jusqu'eu 8 jenvier 1994 (sauf le dimanche 2) à 22 heures au Jazz Club Lionel Hempton da l'Hôtel Méridien, 81, bd Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Métro Porte Maillot. 150 F avec une consommation. Tél. : 47-58-12-30.**

## EN BREF

**PRIX : les lauréats da l'Académie du jezz.** – Le prix Django Reinhardt, par lequel l'Académie du jazz tient à souligner la réussite et l'avenir d'un jeune musicien, est attribué pnur 1993 au pianiste Laurent De Wilde; le prix Sidney-Bechet au tromboniste Daniel Barda. Prix Boris-Vian à Henri Texier Azur Quartet (*An Indian's Week*, Label Bleu); Prix de la meilleure réédition, *Dizzy Gillespie 48 + Max Roach* (Vogue); Prix du Meilleur disque de l'année, à Wynmn Marsalis (*City Mnvement*, Columbia/Sony); Prix Billie-Holiday à Nenna Freelon; prix Charles-Delaunay (meilleur livre) à *Electrique Miles Davis* (André Dimanche éd.) de Laurent Cugny, qui prendra prochainement la direction de l'Orchestre national de jazz.

**PRÉCISION.** – Nous avons omis d'indiquer que le copyright de la partition de *Plekto*, œuvre de Iannis Xenakis, dnnt nous avons publié un extrait dans «le Monde Arts et Spectaeles» du 30 décembre, appartient aux Editinns Sallabert.

# DES LIVRES

## Un désespoir allégé

*Jean-François Lyotard décrit l'affairisme culturel du système « postmoderne » et souligne ce qui, malgré tout, échappe à son emprise*

**MORALITÉS POSTMODERNES**
*de Jean-François Lyotard.*
*Ed. Galilée, coll. « Débats »,*
*214 p., 145 F.*

Des textes brefs. De simples notes, selon leur auteur. Presque des histoires, à lire comme des portraits du temps. Ironique lassitude de l'intellectuel-avion, pris dans l'agitation de la notoriété : *« Je peux vendre de l'angoisse, ça intéresse, mais aimablement. »* Une conférence, un dîner, un hôtel et de nouveao l'aéroport. Ailleurs, la même chose. Du «débat » à perte de vue. Sans autre but que de s'assurer que tout le monde est bien d'avis qu'il faut discuter. Et puis des musées, de plus en plus de musées pour de moins en moins de mémoire. Uo monde lisse. Les désespoirs ? Des désordres passagers. Les désaccords ? Des promesses de développements à venir. S'il existe encore des conflits, aucun d'eux o'a d'enjeu global. Personne ne rêve plus à tout détruire pour tout refaire. Plus question de changer la vie. Il semble suffire de la préserver et de l'améliorer – par endroits, ici ou là, comme on peut. Indéfiniment.

Ce système attrape-tout, Jean-François Lyotard le nomme « postmoderne ». Le terme, depuis la publication de *la Condition postmoderne* (Minuit, 1979), s'est répandu dans le monde entier. A force de le rencontrer accommodé à toutes les sauces, on a fini par oublier ce qu'il désigne, voire par douter qu'il ait un sens. Après l'avoir expliquée aux enfants (1), le philosophe revient clairement, dans cet ensemble de textes, sur sa définition de cette notion. Elle suppose évidemmeot de savoir ee qu'oo oomme « moderne ». Ce o'est pas pour Lyotard le récent, ni la volonté d'innover en rompant avec le passé. La modernité, à ses yeux, naît avec la conception chrétienne de l'Histoire, étrangère à la pensée antique. Cette histoire est orientée vers une fin des temps où l'humanité retrouverait, au terme du parcours, la plénitude perdue de l'origine.

Lyotard appelle donc « moderne » ce schéma de pensée qui assigne comme but ultime à l'histoire humaine de retrouver une perfection originaire devenue lointaine : Dieu dans la version chrétienne, la nature dans la perspective rousseauiste, la société sans classe dans la version marxiste. Le postmoderne, par contraste, serait donc comme le désenchantement de l'Histoire : on continue d'agir, de négocier, de prévoir, mais l'ensemble du processus semble désormais dépourvu de toute finalité. Le développement suit son cours. Toutefois, il ne paraît plus destiné à parvenir à aucun terme. Les grands récits qui prétendaient donner sens à l'Histoire – qu'il s'agisse des religions du Livre, de la confiance des Lumières dans le progrès, des analyses du marxisme – nous ont laissés en plan. Postmoderne est peut-être avant tout le nom d'une panne.



DANIEL BARRACO POUR « LE MONDE »

*Lyotard : « Je peux vendre de l'angoisse, mais aimablement. »*

Politiquement, elle se manifeste par la mort des insurrections. Lyotard résume en quelques traits la leçon de ce siècle. Capitalisme et démocratie libérale ont gagné. Le « système » intègre à mesure, comme autant de correctifs et d'améliorations, les initiatives les plus diverses, contribuant à l'émancipation dans tel ou tel secteur – qu'il s'agisse du sexe ou des impôts, de l'école ou de la communication. Perturbé de l'intérieur, le système devient plus performant en devenant plus complexe. Aucune contestation ne porte sur son existence globale. Fini l'alternative. Ne restent que des alternances, entre partenaires-adversaires tous d'accord sur les règles du jeu et sur l'interdiction de s'entretuer.

Ce système, Lyotard y insiste, n'est pas totalitaire. Ce qui le caractérise, c'est au contraire la part d'ouverture, de « jeu » qui y subsiste de manière essentielle. Il y a toujours du blanc, de l'indéterminé, de l'aléa possible. Pas de modèle imposé d'en haut. Des constructions nouvelles, imprévisibles, peuvent naître du dialogue, de la confrontation, des négociations multiples. Ce n'est pas parce que les révolutions ont disparu que plus rien ne bouge. Question : de quoi donc vous plaignez-vous ? Qu'est-ce qui vous empêche d'être tout à fait à l'aise dans ce monde où chacun s'accorde, su moins en principe, sur le caractère indépassable des droits de l'homme, sur les vertus du débat public et sur l'avènement de la communication ?

*Réponse* : la fidélité à une part d'ombre. Ou bien, car aucune formulation ne convient vraimeot : l'exigence, muette mais impérieuse, d'une expérience secrète. Lyotard ne cesse de réserver son droit à l'intraitable, à l'innommable. C'est-à-dire, pour lui, à la création. Tableaux ou musiques, poèmes ou traités ne sont pas des résultats de la communication généralisée ou des produits de leur époque. Ils émergent de gestes à peine pensables et presque indescriptibles. *« L'œuvre exige de* l'*artiste*, écrit-il, *de se faire inhumain. »* Travaillant l'existence, imperceptible généralement, cette intime terreur fait parler, crier – et créer. Pour faire court, on peut appeler ça l'angoisse, en précisant toutefois qu'elle n'est pas à vendre et qu'il o'est pas sûr qu'elle soit aimable, ni qu'elle intéresse.

Au centre des propos apparemment disparates de Jean-François Lyotard, se pose avec insistance la question de notre relation au oéant. L'agitatioo culturelle s'emploie à la masquer. La création vient au contraire rappeler son étrangeté : *« L'alerte au néant s'entend toujours dans la grande œuvre. »* Sans minimiser les vertus de l'argumentation rationnelle, du débat démocratique ou de la prolifératioo des musées, Lyotard indique ce qui nécessairement leur échappe et leur résiste étant d'un autre ordre. Il veille à ce qu'ou sache encore, sous le triomphe de l'artifice et le règne du consensus, que le système laisse un reste. Un manque sans remède, qui désempare et déroute. Une plainte sans nom et sans fin à quoi se reconnaît l'humain.

Pas de tristesse pourtant, et peu de pathos. De la légèreté avant toute chose. Ce que Lyotard inveote, à petites touches, comme un Voltaire sans Lumières, c'est le rappel du désespoir, mais sans les pesanteurs du gémissement. Un désespoir allégé, somme toute.

**Roger-Pol Droit**

(1) Paru en 1986 chez Galilée, *le Postmoderne expliqué aux enfants* vient d'être réédité dans la série « Biblio-Essais » du Livre de Poche (150 p., 32 F).

★ Signalons également l'ouvrage collectif consacré à Jean-François Lyotard et à son itinéraire philosophique, qui vient de paraître aux éditions de Boeck Université dans la collection « Le point philosophique ». Dirigé par Niels Brügger, Finn Frandsen et Dominique Pirotte, *Lyotard, les déplacements philosophiques* a été traduit du danois par Emile Danino (160 p., 125 F). D'autre part, les éditions Galilée annoncent pour janvier la réédition du recueil de J.-F. Lyotard intitulé *Des dispositifs pulsionnels*.

## L'Amérique à bras-le-corps

*Romancier physique, Harry Crews décrit un Nouveau Monde où la frontière entre les monstres et les « gens normaux » est abolie*

**LA MALÉDICTION DU GITAN**
*(The Gypsy's Curse)*
*de Harry Crews.*
*Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Garnier,*
*Gallimard, « Bibliothèque noire », 239 p., 86 F.*

Sous le regard des autres, Marvin Molar est un monstre. Il est né avec des moignons en guise de jambes – *« Pour la petite histoire, elles font seulement sept centimètres et demi, avec l'air d'avoir pas d'os dedans, sauf que c'est pas le cas. Des os, mais pas de sensation du tout »*, – et, à dix-neuf ans, il se déplace en marchant sur les mains. Nécessité faisant loi, Marvin a patiemment développé torse et bras. Au point de devenir un équilibriste hors pair, capable de faire sur les mains *« pratiquement tout ce que vous savez faire sur les jambes »*.

Il o'empêche, Marvin est un monstre, d'autant qu'il est aussi muet de naissance et sourd à la suite d'un accident. Handicaps qui ne l'empêchent pas d'être lucide et sans apitoiement sur lui-même, ce qui, dans la langue de Marvin, donne : *« C'est facile de croire qu'un gars qui ne peut ni causer, ni entendre est forcément un demeuré, mais celui qui penserait ça serait loin de la vérité (...) Je lis beaucoup pour commencer (...) Je suis pas aussi futé que j'aimerais l'être, mais je suis pas mal futé pour quelqu'un qui a largement de quoi en avoir gros sur la patate. »*

Hester est l'exacte antithèse de Marvin. Aucune raison pour elle d'en *« avoir gros sur la patate »* : longues jambes fuselées, les plus belles cuisses et les plus beaux genoux du monde, seins et croupe à l'avenant. Mais Hester a tendance à se montrer amère. Car Hester s'ennuie dans la vie. Pour choquer, pour provoquer, pour tenter d'oublier son mal-être, elle va jeter son dévolu sur Marvin-le-monstre. Et *la Malédiction du gitan* va dérouler ses fastes noirs, mécanique implacable d'une liaison fatale.

### *Le mangeur de voiture*

On devrait toujours, lisant un roman, prêter plus d'attention à l'épigraphe, cette ou ces petites phrases que l'auteur place en exergue et qui dessinent son projet, lui donnent son sens. *« Ce que j'aime par-dessus tout, e'est aller où je ne suis jamais allée »* : voilà la citation qui ouvre *la Malédiction du gitan*. Elle est de Diane Arbus, une photographe américaine qui n'a cessé de chercher la vérité de son pays dans le regard de ses concitoyens. Portraiturant des milliers d'entre eux, elle o'a pu que les renvoyer à une troublante réalité : les « normaux », tels qu'ils s'expriment sur ses clichés sans apprêt, apparaissent, fréquemment, plus monstrueux que les « difformes », dessinant une Amérique où s'abolit étrangement la frontière entre les uns et les autres. A l'image de cette Amérique que Crews prend – jamais l'expression ne fut plus juste – à bras-le-corps.

Car ou aurait tort de ne voir dans *la Malédiction du gitan* qu'une énième variation – un peu plus grotesque, un peu plus tragique, c'est selon – de l'éternelle histoire des amours impossibles ou une moderne version de *la Belle et la Bête*. C'est surtout une affaire de corps, de l'attraction à la chute. Ce o'est pas un hasard si l'action est presque entièrement circonscrite à l'une de ces salles où des obsédés de la fonte, des maniaques de la gym et de la boxe, des fondus du culturisme se perdent *« dans un monde de sueur et d'abrutissement, un monde où il n'y a que l'exercice suivant qui compte »*. Les symbolise tons Russel Morgan, un géant narcissique, qui, chaque jour, face aux miroirs, sculpte, cisèle, en les isolant un à un, tous ses muscles. Et Hester, bien sûr, corps céleste et électron libre tout à la fois, imprévisible molécule qui va lézarder cet univers de l'effort roi, où *« l'épuisement efface le monde »*.

Face à eux, uoe cour des miracles, les vrais héros de Crews, auquel il réserve toute sa tendresse : Al, un ancien athlète de foire, propriétaire du gymnase, et les trois paumés qu'il héberge et nourrit en échange d'on coup de main, Pete, un vieux boxeur noir, sonné par trop de coups reçus, Leroy, un jeune gars à la cervelle *« brouillée »*, qui est bien le seul à croire qu'il puisse, un jour, pratiquer le noble art, et, surtout, Marvin. Tous seront bouleversés par Hester, tons vont *« payer le prix »* de son irruption dans leur monde routinier et rassorant. Pour qu'au bont du compte, un mythe vole en éclats : celui de ce corps sain, musclé et bronzé, dont le Nouveau Monde ne cesse de tendre l'image obsédante à ses enfants.

Crews, il est vrai, est coutumier de ce genre de démythification. Voici vingt ans, son unique livre publié en France, *Superbagnole* (1), racontait – déjà – une drôle d'histoire : eelle d'un homme qui mangeait une voiture morceau par morceau, du pare-chocs avant au pare-chocs arrière. Herman mangeait cette voiture parce qu'il l'aimait, que rien au monde o'était, pour lui, plus bean que cette Ford Maverick rouge, rien, pas même les appâts de Margo, une petite putain d'hôtel tout excitée par son exploit. Herman mangeait – de petits bouts de ferraille préalablement réduits en cubes sans aspérités – et l'Amérique applaudissait. Et payait. Car l'histoire d'amoor eannibale d'Herman et de sa Ford devenait vite une histoire d'argent. Shows, flonflons, majorettes, radios, télévisions, on se bousculait pour assister au spectacle de l'absorption... et de la défécation. Enivrée, la foule des fidèles du Dieu moteur venait communier par Herman interposé, et vibrer au sacrilège.

C'était grotesque et e'était magnifique, cruel et ironique, une vraie fable des temps modernes. *La Malédiction du gitan*, postérieur de deux ans seulement à *Superbagnole*, est de la même veine. Et inscrit Crews, à la manière d'un Jim Harrison ou d'un Thomas Mc Guane, dans la lignée de ces écrivains physiques, d'une sensualité brutale, qui révèlent au monde le vrai visage de l'Amérique.

**Bertrand Audusse**

(1) Albin Michel, 1974. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice Rambaud.


**LE FEUILLETON**
*de Pierre Lepape*
*Tous écrivains !*
Danial Fabre et una équipa d'anthropologues de Toulouse ont enquêté sur les *« écritures ordinaires »*, tous ces textes que nous écrivons an pensant qua nous n'écrivons pas : notes administratives, tracts, recettes de culsine, agendas, prières, journaux intimes, lettres d'amour... mais aussi messages anvoyés per ordinateur et, bien sûr, cartes de vœux . Insensiblement, on passe de l'écriture la plus quotidienne aux faubourgs de la littérature.
*Page 18*

**HISTOIRES LITTÉRAIRES**
*par François Bott*
*Les pourboires de la littérature*
Bussy-Rabutin aimait « rabutiner » avec sa cousine Marie de Rabutin-Chantal, une certaina Mme de Sévigné : *« Ma belle cousine, écrivons-nous souvent et badinons toujours. Nous sommes bien mailleurs ainsl. »*
*Page 16*

HISTOIRES LITTÉRAIRES

*par François Bott*

# Le pourboire des écrivains

**DITS ET INÉDITS**
*de Bussy-Rabutin.*
*Préface de José Cabanis,*
*introduction et notes*
*de Daniel-Henri Vincent*
*et de Vincenette Maigne.*
*Ed. de l'Armançon, 282 p., 180 F.*

EN plus de leurs œuvres, les grands écrivains laissent très souvent des adjectifs dont se servent les postérités successives pour mieux s'y reconnaître. Ce sont les pourboires de la littérature. Il y a des gens qui se prétendent « rabelaisiens », d'autres qui se disent « raciniens ». Il y a des « voltairiens », des « stendhaliens », des « balzaciens », des « proustiens » et même des « giralduciens ». Cela entraîne des rivalités, sinon des ressentiments, entre les diverses catégories. Les différents « partis »... On peut essayer de concilier ou de marier tout cela. Pas commode tout de même...

Plus rares sont les auteurs qui mettent des verbes dans leur héritage. Roger de Rabutin, comte de Bussy, qui se faisait appeler Bussy-Rabutin pour aller vite, a laissé le verbe « rabutiner », comme Marivaux le verbe « marivauder ». Ce n'est pas très éloigné. Roger « rabutinait » surtout avec sa cousine, Marie de Rabutin-Chantal, connue sous le nom de Mme de Sévigné. *« Et toujours fraîche et toujours blonde,* disait-il, vous *vous maintenez par le monde. »* C'était le genre de compliment qu'il envoyait à la marquise. Il la priait également de conserver avec lui ces relations légères : *« Ma belle cousine, écrivons-nous souvent* et *badinons toujours. Nous sommes bien meilleurs ainsi. »* Lord Chesterfield, le Britannique le plus amoureux de la France, se régalerait avec leur correspondance, où se confondent (bien sûr) cousinage et libertinage. Mais Roger écrivit à beaucoup d'autres dames. Il avait ce que Cioran appelle la *« manie épistolaire »* (1). C'est un des « recordmen » du genre, avec près de trois mille lettres.

Né en Bourgogne, le 13 avril 1618, Bussy s'éteignit dans sa province, le 9 avril 1693. Les Français raffolent des commémorations, et l'on a célébré le tricentenaire de sa mort avec une anthologie qui le présente sous ses divers aspects. La première partie comprend des textes introuvables, comme le *Discours sur le bon usage des adversités,* que Roger rédigea à l'intention de ses enfants, ou les lettres qu'il adressa à quelques-unes de ses amies *« dans les premiers temps de son exil ».* La deuxième partie rassemble ses chansons (jusqu'alors inédites). Il est étrange de terminer l'année avec Bussy, car l'époque n'est pas à « rabutiner ». Essayons tout de même...

Le cousin de la marquise mena son existence comme un roman « de cape et d'épée ». D'autres diraient qu'il eut « une vie de bâton de chaise », avec les duels, les amours, les guerres et les impertinences. Pourtant, il recommanderait à ses fils de n'avoir pas un *« trop grand commerce avec les femmes »* et de ne pas se rendre dans les bals qui *« échauffent ».* Ne suivez pas mon exemple, ne faites pas comme moi... Il est vrai que Roger écrivit son discours vers la fin de sa carrière, pour essayer une dernière fois de sortir de sa disgrâce auprès de Louis XIV. C'était une sorte de « curriculum vitae » sur le thème du repentir, afin de regagner les faveurs du prince et de *« se raccommoder avec la fortune ».*



BUSSY avait des empressements ou des rêveries de courtisan, mais il n'avait pas l'âme ni les prudences que ce métier réclame. Son épée servit sa réputation, mais ses incartades et ses traits d'esprit firent le contraire. Chez Roger, les ambitions étaient démenties par le tempérament. Ses turbulences la trahissaient. Il était trop dissipé dans un siècle tellement tenu... Il fut mis en « préretraite » dès 1659, après avoir participé à cette *« débauche de Roissy »* qui fit le bonheur des commérages. A l'issue d'un souper très arrosé, Roger et ses compagnons de table avaient, en effet, composé des « alleluies » très peu « catholiques ». Le « rabutinage » comportait aussi des paillardises, des gauloiseries et des farces de galopin.

Sept ans plus tard, Bussy fut obligé de prendre une retraite définitive à cause de son *Histoire amoureuse des Gaules,* qui était une satire (à peine déguisée) de la cour de Louis XIV. Il fut exilé sur ses terres, pour le reste de son existence. Il avait bien cherché son malheur. Il ne pouvait s'empêcher de faire de l'esprit. Il aimait trop se moquer des gens ou des choses, et l'on guérit difficilement de l'irrespect lorsqu'on a pris goût à celui-ci.

A l'époque, l'exil ce n'était pas Sainte-Hélène ni Guernesey. Et pas davantage Nijni-Novgorod... C'était Romorantin, Bar-le-Duc ou la Bourgogne. C'était se trouver loin du Soleil. Paris et la cour avaient la réputation de résumer l'Histoire, la vie, la mode, les intrigues et les plaisirs. Ailleurs, on était privé de tout et livré à la tyrannie des saisons. Il n'est pas conseillé de rester à la campagne quand votre époque n'éprouve pas encore le « sentiment de la nature »...

POUR se sentir moins seul, Bussy écrivit à presque tout le monde : amis, famille, relations... Il y voyait le meilleur moyen de combattre l'ennui de la province et les tristesses qu'elle favorise nécessairement. *« Conversation avec un absent, la lettre représente* un événement *majeur de la solitude »,* comme le dit Cioran. Pour cette raison, il faut *« chercher la vérité sur* un auteur *plutôt dans sa correspondance que dans son œuvre ».* Cioran associe l'art épistolaire et l'insomnie. Je ne sais si Roger dormait bien, mais c'était dans ses missives qu'il « rabutinait » le plus.

Le 13 novembre 1669, il déclarait à une jeune veuve qui voulait savoir l'italien : *« Pour moi, ce n'est pas là ce que j'aimerais le mieux vous apprendre. »* Et le 16 janvier 1670, il écrivait à la marquise d'Epoisses : *« Les amis s'aiment en cheveux gris, Madame. »* C'était joli, mais il en remettait. Il faisait du charme comme nous respirons. Le 17 juin 1674, il se plaignait d'avoir subi les remontrances d'une certaine Mme de Portes : *« Elle me parle comme à un évêque qu'elle aurait attrapé en flagrant délit. Ce grand déchaînement qu'elle témoigne contre l'amour marque bien qu'elle n'a jamais été aimée. »* L'année d'après, ce drôle d'évêque dirait (presque) le contraire : *« Le bon sens voudrait qu'on ne se chargeât point d'une grande passion, puisqu'on sait bien qu'elle finira* avant *la mort. »*

Bussy appartenait à cette cavalerie légère de la littérature française, dont Nimier (l'autre Roger) énumère les *« défauts »,* dans *le Grand d'Espagne.* Il y met, notamment, la frivolité, la pudeur, les coups de cœur et la débauche. La frivolité, surtout, qui permet de passer l'hiver et de tempérer les inévitables mélancolies.

(1) « Manie épistolaire », dans *la Nouvelle Revue française* d'octobre 1993.

# Giraudoux le pathétique

*Philippe Dufay raconte une vie giralducienne : un mélange d'effleurements, de plaisirs courtois et de hasards jamais provoqués*

**JEAN GIRAUDOUX**
*de Philippe Dufay.*
*Julliard, 509 p., 149 F.*

Il est satisfaisant de penser (1) que la première biographie de Giraudoux n'est l'œuvre ni d'un normalien, ni d'un diplomate, ni d'un jardinier limousin, ni d'un contrôleur des poids et mesures, ni d'un universitaire bavarois, mais d'un journaliste au *Figaro Madame.* Car les *« dames »,* comme ils disaient, Paul Morand et lui, jouent dans cette vie un rôle – de l'exquis au douloureux – capital. On s'en doutait. On va le voir enfin, plus clairement.

Philippe Dufay a eu accès à maints témoignages inédits et à maintes correspondances. Il en est d'autres, encore dissimulées. Philippe Dufay a surtout le grand mérite de ne pas faire son Sainte-Beuve. Il raconte, en biographe amoureux. Il ne lance que de modestes passerelles vers l'œuvre, qu'il connaît bien. A nous de jouer, et, donc, de perdre ; car presque tout, après cette excellente lecture, demeure aussi mystérieux.

Si Morand est un « homme pressé », Giraudoux est un homme protégé. Admis à Normale, il est fasciné par le germaniste Andler, qui, l'air de rien, le lance vers l'Allemagne. D'où les voyages, nombreux, et l'agrégation d'allemand, forcément manquée. Un an à Munich, pour le boursier de la Rue d'Ulm. Cafés, carnavals, concerts. Voyages en Autriche, Serbie, à Fiume, Trieste. Rencontre de Morand, dont il devient, à la demande de M. Morand père, répétiteur de philosophie. Eugène Morand, premier protecteur de Giraudoux, devenu aussi précepteur du jeune prince de Saxe-Meiningen. Puis, toujours grâce aux Morand, lecteur à Harvard.

Giraudoux ne sera jamais professeur, mais il enseignera toujours, à sa façon, charmeuse. Journaliste amateur au *Matin,* recalé au « grand concours » du Quai d'Orsay, élève vice-consul, porteur de valises diplomatiques et écrivain débutant, il est remarqué par Claudel, mais surtout par Philippe Berthelot, futur secrétaire général du Quai et deuxième grand protecteur.

Il n'y a plus qu'à avoir du talent. Il en a. Il écrit peu. Il a le temps. Il veut d'abord, en provincial, Paris. Pas en Rastignac. En giralducien, ce mélange d'effleurements, de plaisirs courtois et de hasards jamais provoqués. Le voici fou d'amour de la sublime Lilita, la Cubaine, connue de tous les salons, amie de la future épouse de Gaston Gallimard. Toute la NRF est là, les Ballets russes... Lilita est le grand personnage féminin de Giraudoux (2). Elle ne l'aimera jamais, et le regrettera. Il l'adore. Elle se marie. Giraudoux aussi, du coup, la même année, avec Suzanne. Lilita sera la maîtresse de Saint-John Perse, futur patron de Giraudoux au Quai. Merveilleuses lettres... *« Je ne sais trop ce que je vous ai dit, Lilita... »* On devine ; on ne devine rien. Un entrelacement de mystères. C'est elle qu'on aimerait écouter parler de Jean... Elle est morte en 1955. Mais qu'aurait-elle dit ?

### *Obsédé par la guerre*

Voici la guerre. Le sergent Giraudoux est très tôt *« blessé à l'aine et sur l'Aisne ».* Convalescent, il écrit à Suzanne comme à Lilita. L'infirmier, à l'hôpital de Vichy, s'appelle, naturellement, Valery Larbaud. Il repart au combat, vers les Dardanelles. Il aime la guerre. Il veut la faire jusqu'à la victoire, mais élégant, avec ce *« ceinturon anglais »* très chic procuré par Morand. Il est même recommandé auprès de son général pour aller le plus près possible de la mort. Il la frôle. Gravement blessé, encore. Le sous-lieutenant Giraudoux reçoit la Légion d'honneur et une palme à sa croix de guerre. Convalescent, il écrit toujours à sa femme, mais aussi à Lilita, qui note : *« Il cache ses blessures comme d'autres cacheraient une tare. »*

Il a tant aimé la guerre *(Adorable Clio)* qu'il est devenu, à peine rétabli, instructeur de jeunes recrues, à Harvard encore, imaginant, dit-il, *« une petite école de guerre modèle ».* C'est qu'il s'agit de presser les Etats-Unis d'entrer en guerre...

Rétabli ? Ce n'est pas sûr. Il dirige, avec enthousiasme et des méthodes fort modernes, grâce, toujours, à Berthelot, le service des œuvres, aujourd'hui la direction générale ; mais il ne sera plus jamais le jeune homme à longues foulées qui aimait tant le 800 mètres. Il y a ses romans, ses succès, il y a la succession des *« dames »,* certes, Anita, pour oublier Lilita, une Lilian, Jeanne, plus tard Isabelle, d'autres, des secrets, des absences, mais Giraudoux, sans doute à cause de ses blessures, devient *« plus lourd »,* dit-il. D'où le théâtre.

Même si ses pièces, de *Siegfried* (1928) à *Ondine* (1939), sont de grands succès parisiens, même si les diaprures et les artifices courent toujours sous sa plume, Giraudoux, grâce à Jouvet, a découvert la rigueur dramatique. Il demeure l'enchanteur, mais contenu. Il devient, à sa façon, un tragique obsédé par la guerre, l'injustice, les inégalités. Il croit, il l'écrit, à un théâtre d'éveil, *« s'adressant à la masse ».* Il dira même, à l'époque où il écrit dans *Marianne* : *« Nous sommes tous des journalistes. »* Paris sourit, applaudit, mais ne veut pas entendre ce qu'on lui dit : que la guerre aura lieu, que la société est malade, que les mendiants ont raison, et tous ces hérissons, dans *Electre,* qui se font écraser sur les routes, par amour...

La guerre est venue, en effet. Il vient de publier *Pleins pouvoirs,* qui marque le début de tous les malentendus. Giraudoux le patriote, l'amant d'une France souveraine, l'ami de l'Allemagne de sa jeunesse, l'ennemi de Hitler, l'ami de Léon Blum et d'André Chamson, dès qu'il devient grave, n'est plus écouté. Même pas entendu quand, nommé par Daladier commissaire général à l'information, il parle à la radio, trop harmonieusement. C'est qu'en face il y a Goebbels.

Les quatre dernières années sont horribles ; incompréhensibles, même avec le secours de P. Dufay, qui s'y est particulièrement attaché. Pourquoi n'est-il pas à Londres ? Pourquoi traîner vaguement à Vichy ? *« Il faut résister »,* dit-il souvent. Il déteste Pétain. Pour les maréchaux, il préfère Lyautey. Il est bloqué dans Vichy ; pas pour Vichy. Pour l'Allier, sa seconde petite patrie, familiale. Il rêve encore. Il dit à un ami : *« Il faudrait, derrière le nazisme, retrouver la vraie Allemagne, celle du romantisme. »* Certes. Tout de même, en 1941...

Il rentre à Paris. Il n'habite plus chez lui. Il va d'hôtel en hôtel. Il a toujours été gourmand. Il cherche les bonnes tables. Il voit, en cachette, aux heures creuses, des officiers allemands peu nazis et francophiles. Il voit Aragon (*« Giraudoux ne nous parlait que de bonheur »*). A-t-il vu trop de ces Allemands peu nazis ? Trop souvent Aragon ? Trop de résistants ? Croit-il trop à ce « bonheur » ? Pourquoi Isabelle l'a-t-elle abandonné ? Et d'abord, qui est Isabelle ?

Sa mort, fin janvier 1944, a toujours paru étrange, notamment aux médecins, qui parlent d'intoxication, voire d'empoisonnement. Mme Giraudoux ne veut ni autopsie ni enquête. On dira : crise d'urémie. D'ailleurs, empoisonné par qui ? *« Par la Gestapo »,* écrit Aragon dans *Ce Soir.*

Cette fin de Giraudoux, pathétique, la fin de *Sans pouvoirs,* mériterait à elle seule un livre. On sent bien que Philippe Dufay, qui multiplie les points d'interrogation, y pense. On y ajouterait l'ultime image de Giraudoux à Londres, près du général, puis retour de Londres, idéal reconstructeur de la France, aux côtés de son vieil ami Raoul Dautry... Lilita reviendrait. Ou Isabelle... Mais les biographies, cela ne se rêve pas.

Une chose est sûre. Le 21 décembre 1945, à l'Athénée, pour le Gala des résistants de 1940, Jouvet crée *la Folle de Chaillot.* De Gaulle est là, et ses ministres... A propos : Giraudoux est mort il y aura très bientôt cinquante ans.

**François-Régis Bastide**

(1) On reconnaîtra, pastichées, les premières lignes du « Racine » de Giraudoux, in *Tableau de la littérature française,* Gallimard, 1939.

(2) *Lettres à Lilita,* Editions Mauricette Berne-Gallimard, 1989.





هكذا من الأصل





# Jim Crace, l'intemporel

*« Mon roman est sérieux, mais j'ai un ton enjoué », explique le romancier britannique qui reproche à ses compatriotes de mal comprendre ce paradoxe*

**ARCADIA**
*de Jim Crace.*
*Traduit de l'anglais*
*par Guillemette Belleteste,*
*Albin Michel,*
*coll. « Les grandes traductions »*
*362 p., 140 F.*

Traduit dans seize langues, Jim Crace a l'habitude de voyager. Ancien fonctionnaire du British Council, longtemps en poste en Afrique, il a, sans doute, appris à se détacher de son Angleterre natale. Est-ce pour ces raisons factuelles qu'il assigne au roman une fonction peu réaliste, peu figurative, peu psychologique ? Après un recueil de nouvelles et un roman situé au début de l'âge de pierre (1), il se tourne vers une utopie qui n'est guère souriante. Un vieillard choisit l'anniversaire de ses quatre-vingts ans pour fonder un centre commercial culturel dans la ville où il a fait fortune: Arcadia, comme pays de cocagne, mais aussi comme ces « arcades » que l'on voit fleurir dans d'innombrables centres commerciaux de banlieue.



JERRY BAUER

*Jim Crace : un récit réaliste ne satisfait jamais le lecteur.*

Comment passe-t-on de l'âge de pierre à cette fable intemporelle ? Interrogé, Jim Crace demeure évasif : longtemps partisan du récit court et écrit dans un style pointu et économique, il a décidé d'adopter un rythme plus nonchalant, *« plus indulgent et plus généreux »*. Et comme le confirme sa traductrice, il y a, dans le livre de Jim Crace, un ton à la Dickens, avec des mots toujours légèrement décalés par rapport à leur usage habituel, toujours un peu inattendus, sans être tout à fait datés.

On aurait du mal à trouver dans le roman des indices décisifs qui permettent de situer l'anecdote dans le temps. La fin du siècle dernier ? La misère des personnages, la vie du marché où se situe plus de la moitié du livre, le langage des différents personnages, inciteraient à le penser. Mais si aucun détail ne se réfère à la modernité (sinon çà et là des points de comparaison esquissés par le narrateur avec des métropoles internationales), on reconnaîtra la « nouvelle pauvreté » qui envahit nos capitales, qu'il s'agisse de Londres, de New-York ou de Paris.

Le personnage de Joseph, *« vaurien »* qui arrive dans la ville pour accomplir une destinée dont il n'est pas tout à fait conscient, est probablement le plus réussi et peut-être plus présent que Victor, le protagoniste dont sont racontées la naissance sordide, l'enfance misérable et l'ascension fulgurante : on peut y voir, comme l'auteur le reconnaît lui-même, plutôt un stéréotype qu'un individu profondément analysé. Car Jim Crace admet que ce n'est pas la psychologie individuelle qui l'intéresse, mais *« la psychologie collective, la psychologie des communautés »*. En limitant sa fresque à quatre personnages principaux représentatifs de couches sociales solidaires mais différentes (un riche parvenu, son employé et sa maîtresse servante, un paysan qui arrive à la ville), il montre qu'il préfère à l'introspection minutieuse les mouvements d'ensemble, les descriptions de lieu, les réflexions de l'histoire.

### *Fable sans clé*

Pourquoi avoir refusé des noms propres familiers ? Les clochards sont nommés des *« savonneux »*, parce que rôdant dans le *« Marché aux savons »*. Le premier témoin qui nous sert de guide se nomme Freux en français (Rook en anglais), sorte de corneille. L'effet assez curieux de ce procédé est de nous faire suivre une fable dont on ne connaîtra jamais la clé, une parabole dont la morale ne viendrait pas. Pour définir son projet, Jim Crace a les mots justes, ceux auxquels le lecteur pensera en écoutant la voix du conteur. *« Mon roman*, dit-il, *est sérieux, mais j'ai un ton enjoué »* *(playful)*. Il reproche à ses compatriotes de mal comprendre ce paradoxe, les romanciers britanniques préférant carrément l'ironie, qui leur donne d'emblée le droit de tourner en dérision une réalité à laquelle, somme toute, ils se soumettent.

En refusant toute référence à la vie contemporaine de l'Angleterre, Jim Crace attend du lecteur une attitude déconcertée. Les repères habituels de la narration lui sont retirés. Pourquoi ? Parce qu'un récit réaliste et prétendument authentique dans le temps et dans l'espace ne satisfait, selon lui, jamais le lecteur. Le point de vue du romancier est toujours jugé trop libre et désinvolte. *« La ville n'est pas telle que vous la décrivez. Ce bâtiment est différent. Cette rue n'est pas là où vous le dites. »* Pour éviter cette polémique facile, Jim Crace écrit donc des romans symboliques.

Il se singularise dans la littérature contemporaine qui nous a habitués à un souci régressif de crédibilité et de vraisemblance (du reste souvent plus matérielle que psychologique) et nous a lassés par les excès de son prosaïsme. Mais il rejoint une autre veine qui emprunte au XIX[e] siècle de Dickens son lyrisme social et puise ses sources dans les gravures de *The Rake's Progress* de Hogarth. Une inspiration qui convient peut-être mieux au théâtre ou à l'opéra qu'au roman. Car comment ne pas se souvenir de l'œuvre de Stravinsky et, surtout, du livret de W. H. Auden, dont les personnages, précisément, portaient des noms symboliques : Nick Shadow, Ann Trulove et Rakewell ? La carrière du libertin d'Auden se terminait dans un asile de fous. C'est peut-être ce qui attend l'Arcadie de Victor et de son comparse Freux.

**René de Ceccatty**

(1) Respectivement *Continent* et *le Don de la pierre* (Actes Sud).

# Les pièges de Walshe

**L'ŒUVRE DU GALLOIS**
*(Wales'Work)*
*de Robert Walshe.*
*Traduit de l'anglais*
*par Marie-José Thériault,*
*Calmann-Lévy, 449 p., 140 F.*

*« Dites-leur d'écrire comme si leur prochain livre allait être le dernier ouvrage écrit et publié jusqu'à la fin des temps. Dites-leur que rien d'autre ne saurait suffire. »* Nul doute que la recommandation de Wallace Wales, le héros de *l'Œuvre du Gallois*, n'ait inspiré l'auteur lui-même, le Canadien Robert Walshe, tant son roman est dense, chargé, parfois même surchargé, d'anecdotes et de pensées, d'apartés, de parenthèses et de digressions en tout genre, de réflexions sur les sujets les plus divers, comme ces livres longuement mûris dans lesquels on a mis beaucoup de soi-même et qui sont attachants pour cette raison même.

Robert Walshe est né en 1927 au Canada, de parents anglo-irlandais et polonais. Reporter après la guerre, puis chargé de relations publiques à Toronto, il étudie la musique à Vienne, travaille dans la publicité à Londres, à Paris et à Lausanne, et, en 1972, se fixe à Paris où il s'occupe du « commerce du livre ». Vers la cinquantaine, affranchi du travail à temps plein, il a enfin cette disponibilité d'esprit nécessaire selon lui pour écrire.

### *Farce gigantesque*

Ce premier roman, qui se réclame de Jonathan Swift et de Laurence Sterne, vagabonde à loisir pendant quelque quatre cent cinquante pages, mêlant la satire à la plaisanterie – dont Walshe dit que pour lui elle est tout –, l'esprit de fantaisie à des considérations philosophiques, bref, le sérieux au comique. On croit volontiers Robert Walshe lorsqu'il affirme que, pour la culture, il est européen – *« fasciné par tout ce qui possède une nature palimpsestueuse, néologisme qui décrit l'Europe mieux que tout autre mot »*.

A suivre les méandres, les replis, les divagations d'une pensée qui chemine en toute liberté, on perdrait pour un peu le fil directeur qui relie les vingt chapitres du livre – de la « Première » à la « Vingtième lettre » – correspondant chacun à la découverte d'un pli mystérieux. Les quelques mots énigmatiques que contiennent ces lettres vont chaque fois lancer le narrateur sur une nouvelle piste – de Londres à Paris, à Florence ou à Vienne – sans qu'il sache pour autant quel est l'objet de sa quête.

Un mystère, peut-être une farce gigantesque, préside au déroulement de l'histoire. Robert Racine, un poète obscur, auteur, entre autres, de *Tragichiasmes et tragimiasmes*, voit sa vie basculer le jour où son ex-patron, Wallace Wales, célèbre éditeur londonien, bondit hors de son cercueil et lui assène un coup en pleine poitrine. Aux côtés du cadavre, une lettre de chantage, écrite de la main de Wales, lui enjoint d'exécuter les ordres qui lui seront désormais transmis par d'improbables personnages croisés au détour de la route.

Ainsi commence l'épopée de Racine, régentée du haut du ciel, semble-t-il, par des caprices aussi imprévisibles que ceux des dieux grecs – épopée qui pourrait bien représenter la vie humaine : *« Le cerveau de Wales n'est qu'une interminable injonction, et il est perdu. Nous sommes tous perdus, nous qui sommes soumis à sa volonté. »* Il sera question d'une poubelle où le poète classe ses manuscrits, de poupées russes, ou matriochkas, qui, toutes, enserrent un message cryptique, d'une lettre de Michel-Ange et des cinquante-deux pseudonymes d'Hokusai, et, parmi beaucoup d'autres choses, d'une recette pour guérir l'apoplexie.

Au passage, le monde de l'édition aura été brocardé au nom de la culture ; entre la « dégrécisation » de la langue (élimination de tous les mots d'origine grecque) entreprise par Wales, et la publication de best-sellers – *les Sept Charmes d'Adolf Hitler* ou *le Sexe en cinq sets* – par ses successeurs, on ne sait plus à quel saint se vouer. Cet ouvrage inventif et ambitieux est peut-être d'abord une réflexion sur *« la vraie nature de la langue »* : *« Non pas des mots figés dans un musée, mais les effluves qu'ils exhalent en fonction de leur rôle à travers l'espace et le temps. »*

**Christine Jordis**

# L'écrivain et le SS

*D'un soldat allemand de la seconde guerre mondiale, Paul Watkins a fait un héros américain descendant de ceux de Norman Mailer*

**ÉCLAIRS DE NUIT**
*de Paul Watkins.*
*Traduit de l'anglais (Etats-Unis)*
*par Michelle Herpe-Voslinsky,*
*Grasset, 310 p., 125 F.*

C'est un premier roman. A seize ans, Paul Watkins en écrivit la première version. Un désir irrésistible de raconter l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. Les champs de bataille. Avec, pour héros, un soldat de son âge ou presque, le SS Sebastian Westland.

Pourquoi ? Retour paradoxal de ce jeune Californien à des racines européennes ? D'origine anglaise, ses parents s'installent aux Etats-Unis en 1950. Le père, océanographe, meurt jeune. Paul Watkins est inscrit par sa mère dans un collège anglais, près d'Oxford. Il a sept ans. Il en a quinze lorsqu'il visite seul l'Europe. Un an plus tard, un échange d'étudiants et le voici l'hôte d'une famille d'Allemagne de l'Ouest, à Bad-Godesberg, localité qui trouvera sa place dans *Eclairs de nuit*. C'est alors qu'il parcourt les forêts d'Ardennes où se battra, perdu corps et âme, Sebastian Westland. Autour d'un manuscrit en cours, Watkins et Westland attendront ensemble presque huit années avant que l'un ne devienne un écrivain (aussitôt reconnu) grâce à l'autre, une fois l'œuvre achevée et publiée en 1988. Watkins a vingt-trois ans.

Son roman sous-tendu par un souffle, par les rythmes soutenus d'une complainte énergique et discrète, laisse entendre la voix de Sebastian Westland. Une voix très intime, à qui est déléguée la première personne et qui raconte l'initiation d'un garçon par la guerre. Son désenchantement. Sa dislocation. Nous le rencontrons presque enfant. Presque tendre. Veule, à coup sûr.

En 1944, dans son petit village très calme, éloigné de la guerre, les hommes disparaissent de plus en plus vite, happés à tout âge par une armée en déroute, qui tente de réparer ses pertes au moyen de recrutements tous azimuts. Le père de Sebastian, ouvrier d'usine, vient d'être tué sur le front, au cours d'une de ces batailles pour lesquelles il était bien trop vieux. Sebastian a sa mère encore et des amis, un frère. Une maîtresse aussi, de quinze ans plus âgée que lui, Lise qui *« sentait l'eau de Cologne et (lui) disait sans cesse adieu pour toujours »*.

Dix-sept ans, l'âge d'entrer dans l'armée en 1944. Il n'y a plus de marine, plus d'aviation. Une alternative : l'armée de terre où l'on s'inscrit l'après-midi, les SS qui enrôlent le matin et c'est au matin de son anniversaire que Sebastian s'engage et devient *« Sebastian Westland, Waffen SS. A l'encre noire »*.

Le devient-il vraiment ? On a comparé Watkins à Mailer qui, lui aussi, publia son premier livre, *les Nus et les Morts*, à vingt-trois ans. On a eu tort, *Eclairs de nuit* est une œuvre bien plus intimiste, à la fois plus aiguë et moins spectaculaire. On a eu raison, car Watkins décrit, en fait, un héros américain descendant de ceux de Mailer. Un Sebastian Westland placé dans un décor, un contexte allemand, certes, mais pas nazi. Pas du tout nazi. Son Allemagne est caractérisée surtout par la choucroute et le lapin aux quetsches.

### *« Hitler, connais pas »*

A lire ce récit, fort beau, (traduit avec superbe par Michelle Herpe-Voslinsky), on s'attend d'abord à se glisser avec l'auteur dans la peau, dans la mentalité d'un soldat de l'Axe. On s'étonne bientôt de trouver aussi familière cette proximité. C'est que l'on a affaire à l'écrivain Watkins plus qu'au SS Westland. Ce décalage – ou, plutôt, cette absence de décalage – est-il intéressant en soi ? Révélateur ? *« Jeunesses de tous les pays... »* ? Soldat emblématique ? On le croit d'abord. Après tout pourquoi Sebastian ne serait-il pas l'*alter ego* de ses ennemis du même âge ou presque ? Pourquoi serait-il « un » soldat, « un » SS, et non pas « ce » garçon-là ?

Mais on se rappelle alors, précisément, le destin personnel de Sebastian Westland, son jeune passé : cinq années dans les Jeunesses allemandes, deux années dans les Jeunesses hitlériennes. N'était-ce donc rien ? Etait-ce absolument anodin ? Au point qu'il ait pu entrer, doux et naïf, étranger à toute motivation, vierge de toute intoxication, dans un camp d'instruction dont les brutalités encore banales l'ont stupéfié ? Et que l'on ne trouve trace d'aucune idéologie parmi aucun de ses congénères, que n'aurait effleuré aucune propagande ? *« Hitler connais pas »* pourrait être leur devise, encore faudrait-il qu'Hitler fût mentionné ! Même au bord de la débâcle, même au sein d'une armée délabrée, dont les SS n'étaient plus considérés comme l'élite, une telle scotomisation ne paraît guère plausible.

Paul Watkins se révèle cependant fascinant au point que l'on admet, pourvu qu'il nous le conte, ce récit faussé dans ce qu'il pourrait avoir de plus spécifique et de plus dérangeant. De plus historique. On suit ses personnages peu à peu absorbés par les barbaries d'une guerre excessive, mais aux prises encore longtemps avec leur existence antérieure, avec cette vie privée, cette âme personnelle, cette première personne du singulier, qui ne renoncent pas, s'agrippent toujours, s'imposent avant de se déchirer en lambeaux. Avant de laisser place aux hécatombes, aux corps en charpie, à l'espoir mécanique, maniaque d'une survie interdite.

Dans le chaos des Ardennes, des deux côtés on achève les blessés, on pille les cadavres. Bientôt les Allemands tuent les Allemands. *« Nos canons nous tirent dessus alors que nous sommes encore là »*. C'est l'anarchie de la mort. Et Westland trouve les accents de Watkins avant de se taire : *« J'espère qu'on ne me trouvera pas quand tout sera fini. J'espère qu'on ne dira pas de prière pour moi. J'espère que mon nom sera oublié à jamais »*. Il faut savoir oser certaines malédictions. Elles n'ont pas de frontières.

**Viviane Forrester**

# LE FEUILLETON

Pierre Lepape

## Tous écrivains !

**ÉCRITURES ORDINAIRES**
*sous la direction de Daniel Fabre.*
*Centre Pompidou/POL, 380 p., 195 F.*

AVEZ-VOUS envoyé vos cartes de vœux ? Selon le guide des bonnes manières et du savoir-vivre que l'on consulte, le Gendouin, le Charles-Roux (Edmonde), la Gosset, le Folcalvez ou le Sacoman, tous très au fait des formes modernes du rituel social, on sera autorisé à expédier cette correspondance jusqu'à la fin janvier ou seulement pendant les deux premières semaines du mois. Tout rite a ses laxistes et ses intégristes. Pas de divergence en revanche sur le format et sur la matière du support – un bristol 130 X 85 – ni sur les formules canoniques à employer. Sortir de ce cadre manifesterait un défi outrancier à l'étiquette ; un tempérament artiste, qui sait ?

La rédaction des cartes de vœux fait partie de ce que Daniel Fabre et son équipe d'anthropologues des hautes études de Toulouse nomment les « *écritures ordinaires* », toutes ces choses que nous écrivons en pensant précisément que nous n'écrivons pas, que nous ne sommes pas écrivains : écritures sociales qui scandent notre appartenance à des communautés, politiques, économiques, professionnelles, familiales, affectives ; écritures pratiques qui marquent notre appropriation de l'espace et du temps, étiquettes, agendas, fiches de cuisine, listes de courses, carnets de comptes, itinéraires de voyages ; écritures intimes au statut plus trouble qui sont chargées de manifester sous forme de trace graphique l'existence d'une intériorité : journaux, correspondances amoureuses, recueils de citations qui s'approprient l'écriture des autres pour tenter d'esquisser un autoportrait ; écritures de la croyance à l'œuvre dans les lettres adressées au Ciel, aux saints et à la Vierge plutôt qu'à Dieu lui-même jugé par trop lointain, mais aussi à des intercesseurs plus humains, guérisseurs, marabouts, curés, sorciers, psychanalystes – même si Freud fonde la relation avec l'invisible sur la Parole plutôt que sur l'Ecriture.

Les auteurs d'*Ecritures ordinaires* étendent plus loin encore leur enquête. Ils s'intéressent aux effets de l'écriture en milieu restreint, au courrier instantané qui s'échange dans un lieu de travail par les messageries informatiques ou encore à la vie d'un village des Cévennes, Rivérac, trois mille habitants, qui compte une demi-douzaine d'écrivains locaux, une poétesse, un couple de biographes familiaux, un chroniqueur régionaliste, une aubergiste qui a fait un roman de ses souvenirs, un ancien prêtre qui prépare son grand œuvre antichrétien qu'il ne bâtira sans doute jamais : il a toujours détesté écrire, un homme qui, à quatre-vingts ans, a été « pris » par l'écriture et qui depuis construit à longueur de jours un gigantesque collage de phrases, aussi étrangères à la syntaxe et à l'orthographe qu'aux normes de la communication, son « encyclopédie », *« 120 ou 130 kilos d'écriture ; 35 pages, en 3 heures et demi, à quatre-vingt-quatre ans et sans lunettes. »*

NOUS sommes donc passés de ce que personne ne considère comme de la production écrite – tracer le mot « Mirabelle » sur un pot de confitures – aux faubourgs pittoresques de la littérature. Le voyage s'est fait sans à-coups, sans véritable rupture, comme si entre toutes les manières de laisser des traces par l'écriture, de la rédaction d'une feuille d'impôt à la composition d'*Hamlet*, il existait une parenté, un lointain cousinage dont nous pourrions parcourir les degrés sur un arbre généalogique unique de l'écrit.

Daniel Fabre est un scientifique trop scrupuleux et trop prudent pour s'embarquer sur un tel océan d'hypothèses hérissé de récifs meurtriers. Il ne risque pas de théorie, mais tout ce qu'il montre et la manière dont il le montre suggèrent une telle direction. On peut multiplier les lignes de partage, opposer comme le faisait Barthes les *écrivants*, qui acquiescent aux lois ressassées de la langue et de la lettre et les *écrivains*, qui en défient les règles, les codes et les clichés ; on peut, comme l'a fait le dix-neuvième siècle, sacraliser l'écrivain ou, comme a tenté de faire le vingtième, sacraliser le texte, il est de fait que cette croyance en l'efficacité sacrée de l'écriture marque sa pratique la plus innocente et la plus quotidienne.

De la magie se manifeste dès que des mots se tracent, une signature au bas d'un acte administratif, des initiales brodées sur un drap, une légende laborieusement calligraphiée dans un « livre de naissance », quelques mots griffonnés en code dans le journal intime d'une adolescente et chargés d'en exalter le secret, une prière recopiée vingt-quatre fois pour continuer une chaîne et dont on attend la satisfaction d'un vœu. Magie ordinaire, dira-t-on, et qui se confond avec des rites passés à l'état de normes. La tenue d'un journal intime, très majoritairement adolescente et féminine, n'est rien d'autre qu'un babillant apprentissage du moi, les draps initialés qu'un prolégomène aux danses matrimoniales, la signature, la marque de reconnaissance d'un individu par le groupe, le livre de naissance, un équivalent petit-bourgeois des nobles galeries d'ancêtres et la chaîne de prières, une trace, superstitieuse entre toutes, de cette piété votive qui colore la religiosité populaire.

DANIEL FABRE et ses collègues, en bons ethnologues, ne récusent pas cette lecture, mais ils nous font la bonne surprise de ne pas s'en tenir là. L'exercice banal de l'écriture ne se réduit pas au social, même lorsqu'il emprunte et reproduit les formes les plus canoniques du code, les formules toutes faites, les lieux communs, la répétition des modèles inculqués à l'école. Il demeure du mystère, de l'irrationnel, du mystique. L'agenda bourré de notes, souvent sans contenu pratique, devient le présentoir où se lit une vie bien remplie, le cahier de recettes, un miroir où se réfléchit l'image idéale de la bonne ménagère, les formulaires administratifs s'enivrent des ombres imposantes de cette « *magie d'Etat* » que décrit Bourdieu, l'écriture la plus pratique, la plus instrumentale possède celui qui croit simplement s'en servir. On commence par remplir un livre de comptes et petit à petit on glisse des mots entre les chiffres, on explicite les dépenses, on raisonne sur ses choix, on tient un journal et le journal vous tient : voilà que la vie s'organise et s'éclaire de ce qu'on écrit d'elle.

Ou bien l'on écrit à l'être aimé. Pour lui dire quoi ? Rien d'autre que ce qui lui a été dit de vive voix quelques heures auparavant et qu'on lui redira le lendemain. Mais les mots s'envolent… La lettre ne transporte plus un message, elle se réduit au simple fait d'avoir été écrite, voilà les sentiments assurés contre leur fragilité, réinventés et enfin pourvus d'une preuve qu'on s'empressera d'ailleurs d'archiver. Exercice de piété déjà, manière de rendre l'absent présent. Dans les lettres votives, c'est généralement la souffrance, l'angoisse qui poussent à envoyer des billets à sainte Rita, la patronne des causes désespérées, ou à tracer des graffitis sur les murs de la grotte de Lourdes. On retrouve là sombrement emmêlés tous les usages de l'écriture, le journal intime, la correspondance, la requête administrative, l'échange amoureux, l'intercession thérapeutique, le contrat, la formule efficace : « *Notre Dame, priez pour moi, exaucer mes prières. Vous connaissez mon vœu : rentrer au Centre Mammouth au rayon sport.* »

Nous ne sommes pas si loin de l'acte littéraire, tel du moins que la conçoit une certaine tradition qui en fait le lieu privilégié de l'ineffable, de la résistance à la connaissance rationnelle et de la triomphante transcendance. Et ce sont les racines anthropologiques de cette tradition, de la sacralisation des mots écrits, que nous comprenons mieux ; comme Armando Petrucci nous fait saisir, à travers l'analyse des écritures d'apparat – inscriptions monumentales ou funéraires, plaques commémoratives, légendes gravées ou tags – les jeux et les enjeux de la sacralisation du pouvoir (1). Quand l'employé potentiel de Mammouth dépose son épître aux pieds de la Vierge de la Daurade, il ne fait que répéter Rousseau confiant à la Providence le livre de sa vie, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, et cherchant, en vain, à le déposer sur le grand autel de Notre-Dame de Paris : *« Jugeant que partout ailleurs mon dépôt serait plus aisément caché et détourné par les Curés et les Moines (…) au lieu qu'il pouvait arriver que le bruit de cette action fit parvenir mon manuscrit jusques sous les yeux du Roi ; ce qui était tout ce que j'avais à désirer de plus favorable. »*

(1) Armando Petrucci : *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, XI[e]-XX[e] siècles*, Editions de l'E. H. E. S. S. Voir l'article de Roger Chartier dans « le Monde des livres » du 5 novembre.


# Le Monde

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 208.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 281.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56




## L'hippocampéléphantocamelot

*Michel Melot invente le roman « épistolo-archéologico-historico-politico-humaniste »*

**L'ÉCRITURE DE SAMOS**
*de Michel Melot.*
*Albin Michel, 267 p., 98 F.*

Histoire et roman aiment à se combiner en variations infinies. Du roman historique à l'histoire romancée, en passant par le roman sur fond d'Histoire ou l'Histoire avec arrière-plan romanesque, la grille des possibles a de quoi constituer un inépuisable jeu de vacances dont on peut s'amuser à remplir les cases de noms plus ou moins illustres.

Si l'on corse le mélange de recherche philologique et archéologique en forme d'enquête policière, et que l'on verse le tout dans le moule épistolaire, on obtient, nouvel « *hippocampéléphantocamélos* », le roman « *épistolo-archéologico-historico-politico-humaniste* » ! C'est ce que nous offre Michel Melot, historien d'art, spécialiste du livre et d'archéologie, avec son deuxième roman, *l'Ecriture de Samos*.

Un étudiant écrit à un éminent professeur hongrois au sujet d'inscriptions anciennes non déchiffrées, « *l'écriture de Samos* ». Nous sommes en décembre 1847 et cette correspondance va permettre à Michel Melot, comme dans son premier roman, *l'Abbaye du Val-sans-Retour*, – où philosophes, ethnologues, logiciens, théologiens, psychanalystes… s'étaient donné rendez-vous pour disserter sur l'âme humaine (1) – de jouer sur plusieurs registres.

La déférence du disciple et la bienveillance du maître résisteront mal à la compétition et à l'attachement de chacun à ses hypothèses. Sans compter que d'autres personnages viendront bientôt compliquer leur situation.

Mais l'Histoire, surtout, est très présente. La correspondance retrace la période troublée de l'Europe déchirée de 1848. 24 février 1848, 24 juin 1848, 2 décembre 1851… : les dates des lettres sont symboliques, et les tristes événements de l'époque ne peuvent évidemment laisser indifférent le lecteur moderne (« … *Partout des révolutions, des barricades, des villes en feu, des routes coupées, des gouvernements en déroute* »). L'archéologie brode un autre parallèle : derrière l'enquête des deux chercheurs, se profilent les drames de l'Antiquité et la référence constante aux civilisations anciennes qui, sans cesse, fait resurgir la rage des peuples à s'exterminer.

La présence de plusieurs interlocuteurs permet d'intégrer des opinions contrastées sur la démocratie, la monarchie, la tyrannie ou l'oligarchie, pour constater enfin que, comme tout autre pouvoir, « *la démocratie sans frein court à sa perte* ».

On le voit, la tonalité est pessimiste et le discours d'Otonès rapporté par Hérodote semble bien actuel : « *Donnez ce pouvoir* [la monarchie] *à l'homme le plus vertueux qui soit, vous le verrez bientôt changer d'attitude. Sa fortune nouvelle engendre en lui un orgueil sans mesure. Il n'y a plus en lui que perversité.* » Mais la recherche de nos savants est menée à la façon d'un roman policier où, sous prétexte de débusquer une vérité, on étudie un milieu. C'est l'occasion pour Michel Melot de démonter, parfois non sans humour, le mécanisme de la quête philologique et archéologique et de réfléchir sur la fonction et les innombrables formes de l'écriture, « *seule vraie mémoire* ».

Le jeu intellectuel entre tous ces registres est à coup sûr très excitant pour l'auteur. Les érudits y prendront certainement du plaisir. Pour les autres, si l'on n'est pas familier de la Sogdiane, de Pétra, d'Ougarit ou des Cassitérides, mieux vaudra se munir d'un bon atlas historique.

**Florence Noiville**

(1) Séguier, 1990.

## Apre Janvier

**BRÈVES D'AMOUR**
*de Ludovic Janvier.*
*Gallimard, 190 p., 90 F.*

Le plus souvent, ce sont, dans ces vingt-deux nouvelles, des voix qui nous entraînent dans leurs soliloques. On explore les confins, là où les paroles ne peuvent être perçues. Qu'il s'agisse des ultimes soubresauts « d'avant-naître », dans le ventre maternel – « *Tant mieux, plus de muqueuse, plus de musique, rien que des cris, des cris sans voix, allez, crève, j'étouffe…* » – ou de l'agonie du boxeur qui ne s'est pas relevé – « *Doux. Noir. Long noir. J'ai long noir. Un tunnel, d'après moi. Lumière au bout. Mais alors drôlement loin…* »

Quant aux vivants, ils habitent tant bien que mal leur corps, évitant de s'affronter à eux-mêmes dans les miroirs, trouvant parfois dans les autres l'image effrayante de leur propre vieillissement : comme devant « Prairie », l'ancien goal rapide et bondissant, devenu un monsieur lourd et large ; ou face à ce petit homme chauve qui garde, à l'approche de la mort, la physionomie d'un gamin « hirsute » et ébahi.

Parfois le ton est celui de l'humour féroce, de l'angoisse drolatique : « *Je ne suis pas grand. J'aurais pu l'être. En faisant attention. En y pensant beaucoup. En m'obstinant* », affirme le narrateur de la première nouvelle, qui croit voir son fils de vingt-huit ans continuer à grandir, avant de soupçonner qu'il est peut-être lui-même en train de se tasser. Obsédant, le mot « toise » ne cesse alors de résonner comme un chant indistinct dans les ténèbres.

Phrases nerveuses, titres allusifs, textes succincts : ce sont bien des *Brèves d'amour*, des messages lancés par des « *orphelin(s) d'amour* ». Ici et là, sur des écrans de cinéma, des histoires d'enfants mal aimés, pathétiques, à fendre le cœur : « *Tout veut devenir mélo, mélodie, mélopée, allez, c'est la fête au désir de blues, tous en chœur, à pleine tête, dans la joie du plein chagrin.* » Et au centre du recueil, comme dans les poèmes d'*Entre jour et sommeil* (1), passe « l'enfant des gares », traînant sa lourde valise, avec toute sa vie pliée à l'intérieur : « *un petit garçon supplémentaire et honteux* ».

Dans ces pages nourries de rage et d'« *infinie solitude* » circulent toutes les espèces d'amours : pour des êtres, des bêtes ; pour le monde, chez ce peintre jamais content, « *bon qu'à peindre* » et qui, par brassées incandescentes de couleur, peint un « soleil tango ».

Dans la dernière des nouvelles, « Délivrance », la crispation se dénoue par la grâce des larmes : « *Plus ou moins j'aurai toujours vécu la gorge serrée, en me trompant sur les motifs et les causes. Ce que je prenais pour du chagrin n'était que, chevillée au corps, l'espérance du sanglot* ».

**Monique Petillon**

(1) Seghers, coll. « Mots ».

# ÉCONOMIE

■ **TAUX DE CHANGE UNIFIÉ.** A partir du 1er janvier 1994, la Chine disposera d'un taux de change unifié. Jusqu'à présent, coexistaient trois taux de change : l'un appliqué aux résidents et aux touristes, un autre réservé aux entreprises et un taux de marché noir. Le nouveau taux sera fixé en fonction de l'offre et de la demande. Mais les autorités chinoises seront probablement contraintes, au début, d'intervenir pour en modérer les variations.

■ **OBJECTIF.** La Chine souhaite, avec l'adoption de ce taux de change unifié, faciliter sa réintégration dans les instances commerciales internationales en qualité de membre fondateur du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

■ **CONSÉQUENCES.** L'unification des taux devrait permettre, selon les autorités chinoises, d'aboutir d'ici à cinq ans à la convertibilité complète du yuan renminbi. Elle signifie dans l'immédiat la disparition de la seconde monnaie du pays, le FEC (Foreign Exchange Certificate), réservée aux étrangers. Cette unification, qui équivaut à une dévaluation pour les secteurs commerçant avec l'étranger, risque, selon certains experts, d'accélérer un peu plus l'inflation.

[redacted]

Sortant de l'illégalité monétaire internationale

## La Chine décide de faire flotter le yuan

PÉKIN

*de notre correspondant*

Depuis plusieurs années, la Chine vivait tranquillement dans une situation de parfaite illégalité en regard des pratiques monétaires internationales, avec deux monnaies (dont une «inofficielle» mais convertible), trois taux de change (dont un relevant du marché noir), sans parler de la circulation quasiment libre de plusieurs monnaies extérieures, allant du dollar américain à ceux de Hongkong et de Taïwan dans certaines régions et certains secteurs. Le tout avec la bénédiction du Fonds monétaire international (FMI).

L'unification des taux de change à dater du 1er janvier 1994 (*le Monde* du 30 décembre) va mettre un peu d'ordre dans cette pagaille, sans pour autant introduire un bouleversement complet de la situation. Elle constitue un pas notable vers la convertibilité complète de la «monnaie du peuple» (le yuan *renminbi*), qu'on hésite encore à nommer le *«dollar chinois»*. La Chine s'est donné cinq ans pour parvenir à cette convertibilité. Toutefois, le *renminbi* est déjà négociable librement à Hongkong à un taux qui ne lui fait pas honte.

Dans l'immédiat, Pékin abolit le taux de change dit «officiel», publié quotidiennement par la Banque de Chine, qui constituait la valeur de référence pour les investissements industriels étrangers. Ce taux, que les autorités en étaient laborieusement arrivées à juger artificiel, fluctuait ces derniers temps autour de 5,80 yuans pour un dollar américain. Le nouveau taux, qui n'a pas été annoncé au préalable, sera vraisemblablement proche de celui du marché parallèle qui opérait jusqu'à présent avec l'assentiment des autorités, où les entreprises de Chine (chinoises comme étrangères) pouvaient se procurer des devises à un taux reflétant mieux le véritable marché, actuellement de 8,70 yuans pour un dollar.

Pour certains secteurs d'activité, cette mesure équivaut à une dévaluation estimée à 30 % à 40 % qui risque d'être mal jugée chez les partenaires commerciaux de Pékin si d'aventure les exportations chinoises commencent à être évaluées en monnaie chinoise plutôt qu'en dollars. En revanche, Pékin estime que le manque à gagner en résultant pour l'Etat était le prix à payer pour faire avancer sa candidature à la réintégration dans les instances commerciales mondiales en qualité de membre fondateur – avant la victoire communiste de 1949 – du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le principal handicap que le double taux de change représentait pour les firmes étrangères s'implantant en Chine résidait dans la nécessité d'enregistrer leur capital à un taux discriminatoire par rapport au marché réel.

Cette mesure est assortie d'un début d'abolition de la fausse «monnaie» convertible, le «FEC» (pour *Foreign Exchange Certificate*). Ce papier, qui reçut quantité de surnoms péjoratifs auprès des étrangers en raison de sa forte ressemblance avec le jeu de Monopoly, avait été introduite au début des années 80 dans le but affiché de lutter contre un marché noir des devises qui était alors, en fait, presque inexistant.

### *Remous sur les marchés parallèles*

D'aucuns sont convaincus que le but réel, inavoué, avait été au contraire de créer un marché noir, de manière à amorcer la pompe d'une circulation des marchandises jusqu'alors bloquée par le contrôle d'Etat. Le FEC, qui était au début réservé aux étrangers, se retrouva dans les poches de nombreux Chinois et était encore ces temps-ci une valeur plus activement recherchée au marché noir que le dollar américain. Sans les abolir immédiatement, la Banque de Chine va cesser d'en émettre et les retirera progressivement de la circulation. Une certaine proportion d'entre eux finira vraisemblablement dans les cahiers de collectionneurs spéculateurs, cette maladie nationale qui a déjà touché, au fur et à mesure de la libéralisation économique, les anciens coupons de rationnement de la défunte ère socialiste.

Phénomène annexe, le retrait du FEC risque de provoquer des remous sur les marchés parallèles de l'ex-empire soviétique. Le papier-convertible chinois a, en effet, servi d'outil monétaire à quantité de marchands russes et est-européens, pour transférer illégalement des fonds entre la Chine, source de leur approvisionnement en marchandises, et leurs capitales respectives. Aux remarques désapprobatrices des douaniers, ces marchands ont l'habitude de répliquer, preuve en mains, qu'il ne s'agit en rien d'une monnaie – la précision est en effet inscrite en toutes lettres sur les billets.

Bien que les autorités aient annoncé que le nouveau taux unique de la monnaie sera *«flottant»*, les banquiers étrangers prévoient que l'Etat sera vraisemblablement contraint, dans un premier temps, d'intervenir pour en modérer les variations, de manière à prévenir les dérapages spéculatifs. Les changeurs du marché noir, quant à eux, n'ont pas l'air de se faire trop de souci. Plusieurs d'entre eux ont clairement indiqué qu'ils se réjouissaient de voir perdurer pour un temps le système de convertibilité réduite du yuan *«du peuple»*, meilleure garantie à leurs yeux d'une bonne continuation de leur commerce, qui se reportera vraisemblablement sur le dollar de l'oncle Sam. Il est vrai que leur collusion avec les autorités est notoire, l'essentiel des transactions «clandestines» étant contrôlé, à Pékin comme dans bien d'autres villes, par la police anti-émeute et l'armée.

FRANCIS DERON

Pour la première fois depuis la crise de l'été

## Le mark revient au-dessous de 3,40 francs

Pour la première fois depuis le 8 juillet 1993, le cours du mark à Paris est redescendu au-dessous de 3,40 francs. Ce cours avait, le 15 octobre, battu son record historique à 3,5480 francs, avant de fléchir graduellement. Il était d'abord revenu à son ancien cours-plafond de 3,4305 francs, en vigueur avant l'élargissement de sa marge de fluctuation vis-à-vis du franc, portée le 2 août de 2,25 % à 15 % de part et d'autre d'un cours-pivot de 3,3538 francs. Ensuite, la devise allemande avait glissé au-dessous de 3,42 francs, puis, la semaine dernière, de 3,41 francs. Ce coup-ci, c'est le seuil de 3,40 francs qui est franchi.

Le raffermissement du franc reflète la «normalisation» du système monétaire européen (SME) après sa mini-explosion du mois d'août. La monnaie française se raffermit sous l'effet des rachats sur les ventes spéculatives de juillet et de la prise en compte de l'état de l'économie de notre pays (inflation faible et excédent commercial).

Le mark s'affaiblit par rapport à un dollar qui bénéficie du retour de la croissance aux Etats-Unis. Dans les semaines qui viennent, le gouvernement français espère que le mark se rapprochera de son cours-pivot à Paris, 3,3538 francs, qu'il avait presque rejoint en juin dernier, avant la crise de l'été.

FRANÇOIS RENARD

**SOCIAL**

## Le financement des retraites complémentaires sera assuré

*Suite de la première page*

Totalement hostile à une augmentation de ses charges, le patronat a continué d'exiger une baisse des prestations, quitte à l'appliquer aux retraités âgés de plus de soixante-cinq ans au grand dam des syndicats. Finalement, la pression du gouvernement et des confédérations a eu raison de l'obstination patronale.

Après onze heures de discussions, l'accord augmente de 0,16 point la cotisation sur les salaires inférieurs au plafond mensuel de la Sécurité sociale (12 680 francs au 1er janvier) et de 0,18 point celle prélevée sur la partie de la rémunération supérieure à ce seuil. La contribution sera somme toute modeste (16 francs par mois pour un salaire de 10 000 francs) et fournie à parts égales par le salarié et par son employeur, alors que, jusqu'à présent, la répartition était de 40 % pour le premier et de 60 % pour le second. Quant aux retraités, ils doivent s'attendre à participer indirectement à ces efforts. L'augmentation des pensions devrait, logiquement, être ralentie.

Si ce bras de fer aux allures de psychodrame s'achève sur un «happy end», les partenaires sociaux n'en sortent pas grandis. Ceux qui ont joué la carte de la dramatisation ont d'une certaine manière pris en otage les retraités et futurs retraités. Quant au CNPF, qui avait assuré à qui voulait l'entendre qu'il n'était pas question d'augmenter son effort financier, il a dû, si l'on peut dire, battre en retraite sans tarder. A vrai dire, son dossier n'était pas très convaincant. N'a-t-il pas usé et parfois abusé des mises en retraite de salariés à soixante ans (et, souvent, bien avant cet âge), utilisant ainsi un moyen pratique et peu coûteux de réduire ses effectifs? Actuellement, quelque 60 % des nouveaux retraités proviennent non pas du monde de l'emploi, mais de celui de la préretraite ou de l'UNEDIC...

En ce qui les concerne, les syndicats ne se sont toujours pas débarrassés d'une surprenante forme de schizophrénie : ils considèrent que la retraite à soixante ans est un acquis social primordial, mais ils continuent de considérer que, puisque la réforme de 1983 a été introduite par les pouvoirs publics, c'est à ceux-ci d'en assurer pour l'essentiel le financement. Conclu pour une durée de trois ans, cet accord laisse augurer un nouveau psychodrame fin 1996. Mais pourra-t-on alors éviter une baisse des prestations?

Enfin, il faut rappeler que cet accord intervient deux jours avant l'application de la réforme de l'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale qui, en allongeant la durée de cotisation d'un trimestre par an et en augmentant la période de référence pour le calcul de la pension, réduit la portée du principe de la retraite à soixante ans. Est-il vraiment étonnant que les Français éprouvent des difficultés à comprendre le fonctionnement de leur protection sociale?

JEAN-MICHEL NORMAND

**ITALIE : adoption d'un collectif budgétaire.** – Le conseil des ministres italien a adopté, mercredi 29 décembre, par décret, un collectif budgétaire de fin d'année d'un montant de près de 6 780 milliards de lires (23 milliards de francs) avec, notamment, une hausse de la fiscalité indirecte sur l'essence et les alcools. La TVA passera de 12 % à 13 % sur un certain nombre de produits de consommation courante (chaussures, habillement...). L'objectif du gouvernement italien est de réduire le déficit budgétaire, estimé, dans la loi de finances pour 1994 adoptée le mercredi 22 décembre, à 8,7 % du produit intérieur brut (PIB).

**CONJONCTURE**

L'enquête mensuelle de l'INSEE

## Le climat général continue de s'améliorer dans l'industrie

Si les perspectives personnelles des chefs d'entreprise n'ont guère varié en décembre, les perspectives générales continuent de nettement s'améliorer, indique la dernière enquête mensuelle de l'INSEE réalisée dans l'industrie en décembre.

Si *«la demande et les carnets de commandes globaux n'évoluent pratiquement pas (...) et sont toujours jugés dégarnis»*, écrit l'INSEE, la reprise à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, fait sentir ses effets : *«La demande et les carnets de commandes d'origine étrangère poursuivent quant à eux l'amélioration amorcée au printemps dernier»*. Du coup, *«les stocks pèsent encore sur la production, mais continuent de se rapprocher du niveau jugé normal par les chefs d'entreprise»*.

Deux questions sont régulièrement posées aux industriels : l'une concernant leurs perspectives générales, l'autre leurs perspectives personnelles, ces dernières n'évoluant pas toujours immédiatement comme les premières et étant généralement considérées comme les plus significatives. En décembre, les perspectives générales se sont très nettement améliorées, comme elles le font depuis juin dernier, qui avait marqué le creux de la vague. Le gain est si net qu'il est probablement plus significatif que la très légère détérioration des perspectives personnelles, qui restent, de toute façon, sensiblement meilleures qu'au cours de la période juin-octobre.

**FINANCES**

Après sa mise sous tutelle par la Banque d'Espagne

## Le groupe Banesto pourrait être repris

Au lendemain de la chute de l'empire Banesto (*le Monde* du 30 décembre), mis sous tutelle par la Banque d'Espagne, la panique a été évitée, mais le coup est dur pour l'ensemble du système bancaire espagnol. La secousse a été d'autant plus forte que le groupe financier Banesto est présent, au-delà de la banque, dans de nombreux secteurs industriels.

Banesto détient notamment des participations dans les assurances (Union y el Fenix), la communication (Antena 3 TV), les accessoires automobiles (Tudor), la métallurgie (Asturiana del Zinc), l'immobilier (Urbis), la construction (Agroman) ou les services (Dorna). Pour le grand public, son nom est aussi associé au monde du sport. Banesto parraine l'équipe cycliste du triple vainqueur du Tour de France, Miguel Indurain.

### *Retraits nombreux*

Alors que les besoins en fonds propres de Banesto atteindraient environ 400 milliards de pesetas (16,2 milliards de francs), selon des sources proches de la Banque d'Espagne, les autorités ont tout fait pour éviter la contagion.

La banque centrale a adressé, mercredi 29 décembre, aux établissements de crédit espagnols une circulaire leur demandant de maintenir leurs lignes de financement au Banesto. *«Les déposants ne doivent pas s'inquiéter. Banesto a des problèmes mais peut être assaini»*, a déclaré le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo.

Si la panique a été évitée, de nombreux retraits ont pourtant été effectués, mercredi, dans les 2 800 agences du Banesto. A la Bourse de Madrid, une avalanche d'ordres de vente de valeurs liées au groupe a été enregistrée dès les premières minutes de cotation. Les actions de l'entreprise de construction Agroman ont perdu 11 %, celles de la société immobilière Urbis 13 % et celles d'Asturiana del Zinc 7,5 %.

Les milieux financiers commencent maintenant à s'interroger sur le sort de la banque. Elle n'échappera pas à un programme de cession d'actifs, ni sans doute à un rapprochement avec une de ses grandes rivales. On évoque avec insistance le nom du Banco Bilbao Vizcaya (BBV), qui avait lancé sans succès une OPA sur le Banesto en 1987 et dont le vice-président, Alfredo Saenz Abad, a été nommé président du Banesto mardi en lieu et place de Marin Conde. Mais le holding public en cours de privatisation Argentaria et le Banco de Santander seraient également sur les rangs.

L'avenir du Banesto sera peut-être plus clair après le passage jeudi du ministre de l'économie, Pedro Solbes, et de Luis Angel Rojo devant la commission économique du Parlement espagnol.

E. L.

**INDICATEURS**

**ÉTATS-UNIS**

● **Indice composite : + 0,5 % en novembre.** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques a augmenté, aux Etats-Unis, de 0,5 % en novembre par rapport à octobre. Il s'agit de la quatrième hausse mensuelle consécutive. On estime généralement que trois hausses successives de cet indice annoncent la poursuite de l'expansion dans les six à neuf mois à venir.

**REPÈRES**

AUDIT

### Arthur Andersen détrône KPMG

Arthur Andersen prend la tête du classement des «big six», les six plus grands cabinets d'audit mondiaux, détrônant KPMG (Klynveld Peat Marwick Goerdeler) d'une courte tête, selon le classement établi par l'International Accounting Bulletin. Son chiffre d'affaires, 6,01 milliards de dollars (30 milliards de francs), est en progression de 6 % sur l'exercice précédent, grâce à son activité de conseil qui a progressé de 10 %. Ernst & Young arrive en troisième position devant Coopers & Lybrand, Deloitte Touche Tohmatsu et Price Waterhouse.

CRÉDIT AUX ENTREPRISES

### Forte baisse depuis un an du coût des prêts

Le coût du crédit s'est réduit en moyenne pour les entreprises de 4 points en un an (octobre 1992 à octobre 1993) pour les crédits à court terme et de plus de 2 points pour ceux à longue échéance, indique une enquête de la Banque de France. Le coût des crédits à court terme s'est réduit jusqu'à 3,39 points pour les découverts et jusqu'à 4,62 points pour les autres crédits court terme. Mais pendant la même période le taux moyen au jour le jour a diminué de 5,12 points et le TIOP (taux interbancaire offert à Paris) à un mois a reculé de 5,20 points.

Toujours sur un an, le taux de base bancaire (TBB), qui concerne environ un tiers des crédits octroyés aux particuliers et moins du quart de ceux aux entreprises, a diminué de seulement 1,45 point, passant de 9,85 %, début octobre 1992, à 8,40 %, début octobre 1993.

PÉTROLE

### La production devrait baisser de 8,4 % en Russie en 1994

La production pétrolière russe, en baisse d'environ 10,5 % sur l'année 1993 par rapport à 1992, diminuera encore de 8,4 % en 1994, selon un rapport du ministère de l'économie sur le développement économique pour 1994, cité mardi 29 décembre par Interfax. Cette baisse est liée à l'épuisement des réserves des champs exploités (– 48 % sur 1993), la Russie ne pouvant redresser sa production pétrolière qu'en mettant en exploitation de nouveaux gisements, très difficiles à exploiter, soulignent les experts du ministère.

Cette information n'a pas suffi à redresser les cours. Le brent, le pétrole brut de référence de la mer du Nord, s'est échangé mardi 28 décembre à Londres à 12,90 dollars le baril, son prix le plus bas depuis sept ans. Car le même jour la Norvège avait rejeté une demande émanant du sultanat d'Oman, pays non membre de l'OPEP, de réduire sa production de pétrole afin de soutenir les prix, a indiqué le ministre norvégien du pétrole et de l'énergie, Jens Stoltenberg.

La production pétrolière britannique en mer du Nord progresse également. Elle a augmenté de 2 % en novembre.

SEMI-CONDUCTEURS

### L'industrie européenne progresse de 24 % en 1993

L'industrie des semi-conducteurs en Europe a connu une progression globale de 24 % en 1993, la plus forte depuis 1988, selon les chiffres de l'institut statistique Dataquest publiés mardi 28 décembre. Néanmoins, pour la première fois depuis seize ans, Philips a perdu sa première place sur le marché européen au profit des Américains Intel et Motorola, qui ont vu leurs chiffres d'affaires croître respectivement de 83 % et 22 %.

Pour la première fois également, le Coréen Samsung apparaît dans la liste des dix premiers européens (au neuvième rang) grâce surtout à la vente de ses mémoires (+53 % de chiffre d'affaires).

Le fabricant franco-italien SGS-Thomson est toujours au cinquième rang européen derrière Siemens, avec une hausse de 11 % de ses ventes.

**VIE DES ENTREPRISES**

En contrepartie de l'abandon de réclamations

# Eurotunnel obtient une prolongation de dix ans de sa concession

Embellie pour Eurotunoel. Les gouvernements français et hritannique ont annoncé, mercredi 29 décembre, une prolongation de 55 à 65 ans de la concession du tunnel sous la Manche. En contrepartie, les concessionnaires se sont engagés *« à abandonner la plus grande partie des réclamations qu'ils envisageaient à l'encontre des gouvernements »*, a précisé le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme dans un communiqué.

La société franco-britannique réclamait depuis plusieurs mois des dédommagements aux pouvoirs publics en raison des changements techniques imposés par la Commission intergouvernementale de sécurité. Cette dernière avait notammenl demandé un changement de la largeur des portes intérieures des navettes et des modifieatione liées aux normes sismiques. Les réclamations d'Eurotunnel avaient été chiffrées à 4 milliards de francs, un chiffre qui n'avait toutefois pas été confirmé par la société. En accordant une extension de la concession, dont l'échéance est reportée à 2052, les gouvernemeots règlent leur différend à bon compte.

Cet accord va permettre à Eurotunnel de finaliser ses oégociations avec les banques, a précisé le concessionnaire. Un plan de refinancement portant sur 10 milliards de francs doit être bouclé le 4 janvier t994. Il prévoit une augmentation de capital de l'ordre de 5 milliards de francs, le reste des fonds devant intervenir sous forme de prêts bancaires. Cette bonne nouvelle devrait avoir un effet positif sur l'action Eurotunnel, qui cotait 49,45 francs, mercredi 29 décembre, à la clôture de la Bourse de Paris.

Le coocessionnaire a toutefois précisé que *« les réclamations à l'encontre de British Rail et de la SNCF ne sont pas touchées par cet accord des gouvernements »*. Eurotunnel réclame des dédommagements aux chemins de fer français au titre des retards pris dans la mise en service des TGV et à leurs homologues britanniques pour compenser les inconvénients liés à l'absence de voies rapides outre-Manche.

Les deux sociétés de chemins de fer ont refusé d'accorder à Eurotunnel une augmentation des tarifs liés à leur utilisation du tunnel, ce qui a poussé ce dernier à porter l'affaire devant la commission d'arbitrage en août dernier.

M. La.

En redressement judiciaire

## Vet'France procède à 694 licenciements

LIMOGES

*de notre correspondant*

C'est une thérapie de choc qui va être appliquée à la firme Vet'France (confection), placée le 24 novembre en redressement judiciaire (*le Monde* du 27 novemhre). Le tribunal de commerce de Limoges a autorisé 694 suppressions d'emplois sur les 880 qne totalise le groupe; 53 de ces suppressions d'emplois prendront la forme de préretraites au titre do FNE; toutes les autres déhoucheront sur des licenciements secs.

Les unités de production d'Eymoutiers et Nexon (Haute-Vienne), Brive (Corrèze), Figeac et Gramat (Lot) et Lisieux (Calvados) seront fermées : les 186 emplois rescapés seront regroupés sur le seul site de Limoges-Magré, où la productioo doit reprendre dans la première semaine de 1994. Cette amputation massive a été jugée par le tribunal de commerce *« urgente, inévitable, indispensable »* pour tenter d'éviter la fermeture totale et de maintenir au moins une unité de fabrication. Une période d'observation de trois mois a été décidée, au terme de laquelle une décisioo sera prise sur la poursuite ou oon de l'activité.

Le syndicat CGT affiche soo scepticisme quant à *« l'avenir véritable d'une entreprise qui réduit de 80 % d'un seul coup sa capacité de production »*. Une délégation des salariés s'est rendue le 27 décembre à la préfecture de région pour demander la mise en place immédiate d'un plan de réinsertion sociale.

GEORGES CHATAIN

**LOTO**

MERCREDI 29 DECEMBRE 1993

19h55 : 6 7 11 27 33 38 + 44

| | | |
|---|---|---|
| 6 bons numéros | 0 | |
| 5 bons numéros + complémentaire | 43 | 40 980 F |
| 5 bons numéros | 1 222 | 5 065 F |
| 4 bons numéros | 70 560 | 92 F |
| 3 bons numéros | 1 239 331 | 7 F |

20h35 : 12 14 21 32 39 45 + 40

| | | |
|---|---|---|
| 6 bons numéros | 1 | 7 562 955 F |
| 5 bons numéros + complémentaire | 26 | 62 020 F |
| 5 bons numéros | 864 | 6 695 F |
| 4 bons numéros | 50 686 | 117 F |
| 3 bons numéros | 869 684 | 9 F |

En partenariat avec une société australienne

## Accor accroît sa présence en Asie

Le groupe hôtelier Accor donne un coup d'accélérateur à sa politique asiatique : il va rénover une centaine d'établissements en Chine, projette de réaliser 75 hôtels de catégorie moyenne en Inde avant l'an 2000 et dispose d'une douzaine de projets pour les cinq ans qui viennent au Vietnam.

Pour mener à bien cette progression, le groupe a créé en juillet une société, AAPC (Accor Asia Pacific Corporation), fruit de la fusioo de sa division asiatique et d'uoe société australienne déoommée Quality Pacific Corporation. Cette compagnie, détenue à 28 % par Accor, couvre une zone allant de l'Inde aux îles Fidji et de la Chine à la Nouvelle-Zélande, soit 32 pays.

Elle se trouve aujourd'hui à la tête de 64 hôtels ouverts (soit 10 000 chambres), 20 hôtels en chantier (3 000 chambres), 17 établissements (3 700 chambres) supplémentaires étant déjà engagés financiérement et une trentaine d'autres étant en négociation.

En Inde, un premier hôtel a été ouvert, deux autres sont en chantier, et la compagnie dispose de deux terrains supplémentaires. Un accord de partenariat a été conclu avec le groupe indien Oberoï (qui possède 50 hôtels de luxe). Estimant que le marché iodien est tourné vers l'hôtellerie moyenne, AAPC projette de réaliser 75 Ibis et Novotel avant l'an 2000.

En Chine, un Sofitel va être inauguré à Shanghaï dans quelques jours. Un Novotel est déjà ouvert dans cette ville ainsi qu'à Pékin et un autre est lancé dans la province de Shandong, à Jinan. AAPC vient de créer, avec le ministère chinois du tourisme, un fonds qui disposera de 100 millions de dollars (580 millions de francs environ), dont elle prendra de 10 % à 15 % pour rénover une centaine d'hôtels dans ce pays.

Au Vietnam, le groupe – qui a déjà rénové l'ex-grand hôtel Métropole de Hanoï – a une douzaine de projets pour les cinq ans qui viennent pour ses enseignes Sofitel, Novotel et Ibis.

Par ailleurs, le vice-président d'Accor, Benjamin Cohen, a annoncé mercredi 29 décembre que son groupe allait mettre au point, début janvier, les modalités d'un rapprochement de ses quatre étoiles Sofitel avec Méridien (groupe Air France).

F. V.

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### CAPITAL

**BULL : lancement de l'augmentation de capital.** – Le groupe Bull procède au lancement de son augmentation de capital de 8,5 milliards de fraocs par l'émissioo de 33,5 millions d'actions oouvelles de 20 francs eo oomioal émises au prix uoitaire de 255 francs, a indiqué la Société des Bourses françaises (SBF). La souscription à l'augmeotation de capital, ouverte depuis le 20 décemhre, dure jusqu'au 17 janvier 1994 inclus. Les principaux actioonaires de la Compagnie des Machines Bull (maison mère), l'Etat français (à hauteur de 72 %) et France Telecom (16 %), se sont engagés à souscrire, pour leur part, à l'augmentatioo de capital, soit à apporter 8,17 milliards de francs.

Leurs souscriptions seront effectuées en totalité par compensation de créances sur l'avance de 2,5 milliards de francs faite par l'Etat et France Telecom en février 1992 et sur la dotation de 1993 versée en décemhre, soit un peu plus de 4 milliards de francs. IBM (5,6 %) ne suivra pas l'augmentation de capital. Le japonais Nec (4,43 %) a fait connaître sa déeision de suivre. Il devra débourser un peu moine de 400 millions de francs.

### COOPÉRATION

**ACCOR et IFIL : partenariat industriel et financier renforcé:** – Accor et l'italien IFIL (holding de la famille Agnelli) oot signé trois accords renforçant leur parteoariat iodustriel et fioaocier. IFIL a pris une participatoo d'environ 30 % daos le groupe d'hôtels bon marché Formule 1, par augmeotation de capital réservé. Accor vient de mooter sa participation dans SEF 1 (Société d'exploiation des hôtels Formule 1) de 19 %, à près de 70 %. IFIL vieot de prendre une participation de 15 % dans une société luxembourgeoise qui contrôle à 51 % la ebaîoe hôteliére hoogroise Pannonia, récemment privatisée. Le holding italien se trouve désormais partenaire d'Accor, actionnaire à 36,4 %, dans cette affaire. Enfio, Accor, qui détient 10,62 % du capital du groupe italieo Costa Croiciere, leader européen des croisières, va rétrocéder 3.5 % de sa participation à IFIL.

### CONTRÔLE

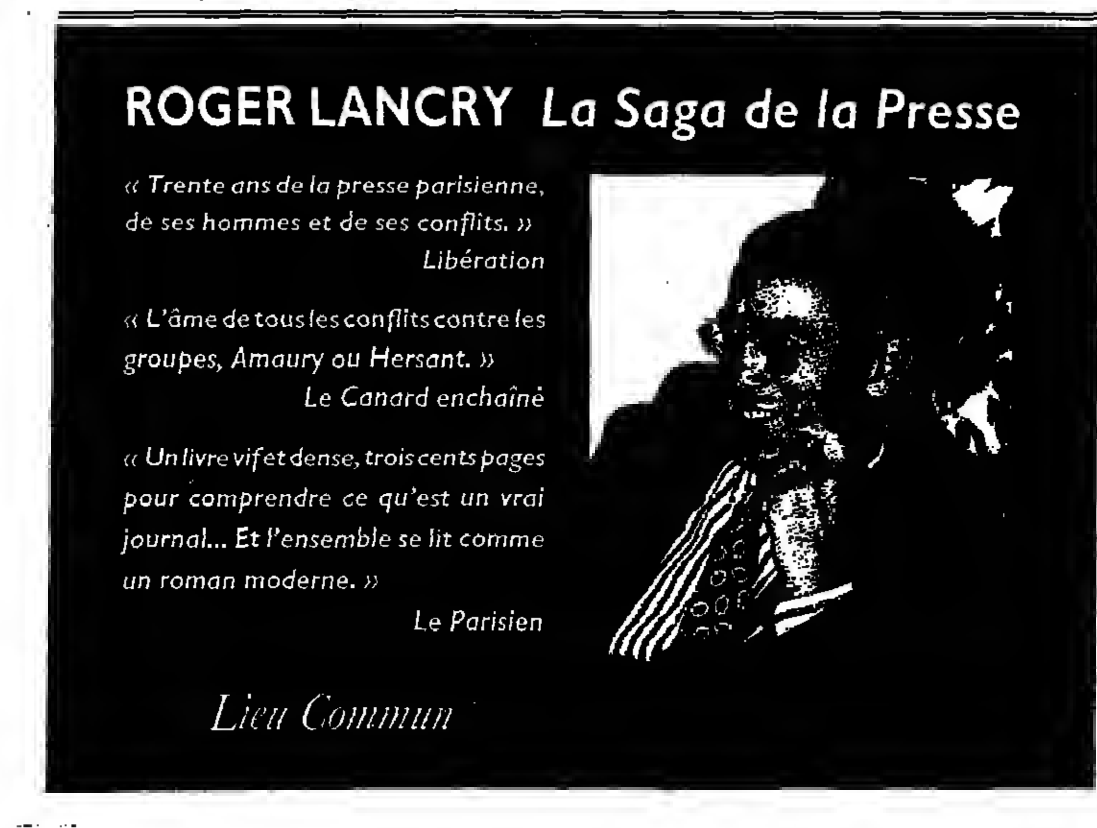
**DASSAULT ELECTRONIQUE : prise de contrôle de Sorep.** – Le groupe français Dassault Electronique vient de conelure uo accord pour la reprise des deux tiers du capital de Sorep SA, spécialisée dans la micro-électrooique, a iodiqué, mardi 21 décembre, le groupe, daos oo commuoiqué. Implanté à Chateaubourg près de Reones, le groupe Sorep, fournisseur et partenaire de Dassault Electronique depuis sa création (1978), réalise avec ses filiales (Edgetek, Erulec, Sorep Ioc. aux Etats-Uois) un chiffre d'affaires de 230 millions de francs et emploie 450 personnes. Le groupe est spécialisé dans le développement et la productioo de circuits bybrides destinés à des applications militaires, civiles et spatiales.

### DÉROGATION

**FNAC : dérogation à la Compagnie immobilière Phénix.** – Le Cooseil des Bourses de valeurs (CBV) a accordé une dérogation à l'obligation de déposer uoe offre publique d'acbat (OPA) à la CIP, après que celle-ci eut franchi le seuil du tiers du capital de la FNAC, indique mardi 28 décemhre un communiqué de la Société des Bourses françaises. La Compagnie immobilière Phénix (CIP, filiale de la Compagnie générale des eaux) avait annoncé en fin de semaine dernière (*le Monde* du 26 décembre) son intention de porter sa participation dans la FNAC à 34 %, contre 20 % actuellement, conformément à un pacte d'actionnaires signé avee Altus Finance (Crédit lyonnais), l'autre actionnaire principal de la FNAC.

### BOURSE

**WALL STREET : émissions record en 1993.** – Les émissions d'actions nouvellee devraient perdre de leur attrait en 1994, après avoir permis de lever le montant record de 45,2 milliards de dollars en 1993, selon le PDG du New York Stock Exchange (NYSE). *« Je crois qu'il va y avoir une petite digestion »* de toutes les nouvelles valeurs en 1994, en raisoo de la saturation de certains segments du marché, a estimé William Dooaldson. Les émissions d'actioos ooovelles avaient rapporté 34,5 milliards de dollars en 1992. Le NYSE a relevé 306 entrées en Bourse en 1993, dont 191 émissions d'actions oouvelles. Le marché secondaire (NASDAQ) a accueilli 460 premières émissions, qui oot permis de lever 14,45 milliards de dollars, également un mootant record.




**MARCHÉS FINANCIERS**

## PARIS, 30 décembre ↓ Pause

Quelques prises de bénéfice ont, jeudi 30 décembre, fait redescendre de son piédestal la Bourse de Paris qui la veille avait atteint un nouveau record. En repli de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une petite perte de 0,18 %, à 2 277,74 points.

Un mouvement que des opérateurs minimisent en le qualifiant simplement de *« technique »* et non de réelle consolidation. *« Un retour de bâton est attendu, mais dans les premiers mois de 1994 seulement »*, explique un opérateur. Les intervenants soulignent que le CAC pourrait continuer à être soutenu par plusieurs éléments, comme l'afflux de liquidités venues des sicav monétaires et les opérations d'*« habillage de bilan »* de fin d'année. Sans oublier – la fermeté du franc français face au mark – la devise allemande vaut à présent moins de 3,40 francs, un niveau inconnu depuis le 9 juillet dernier – qui favorise le marché des actions.

Cette hausse constante de la monnaie permet aisément une détente des conditions de crédit en France, estiment les analystes. Or, depuis des semaines voire des mois, cette perspective d'assouplissement des conditions de crédit est un puissant moteur pour le marché financier. Les opérateurs estiment que l'Allemagne pourrait également prochainement diminuer ses taux directeurs. Le MATIF est encore ferme, l'échéance mars progressant de 0,16 %, à 130,98.

Les valeurs « européennes » jouent encore les vedettes : Euro Disney est en hausse de 4,9 %. Eurotunnel progresse de 4,2 %, la société ayant obtenu la prolongation de dix années supplémentaires de sa concession d'exploitation du tunnel sous la Manche.

## NEW-YORK, 29 décembre ↑ Toujours plus haut

Wall Street a terminé quasiment inchangé mercredi 29 décembre mais a néanmoins réussi à établir un nouveau record, à l'issue d'une séance orientée pendant la majeure partie de la journée à la baisse sous la pression de prises de bénéfices. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture en hausse de 0,56 point, à 3 794,33 points. L'activité s'est accélérée par rapport aux dernières séances, avec quelque 269 millions de titres échangés.

La faiblesse des titres pétroliers, malgré la reprise des cours du pétrole brut à New-York, a également pesé sur Wall Street durant la séance. Les investisseurs ont d'autre part négligé la publication de bonnes statistiques économiques américaines. L'indice composite des principaux indicateurs économiques a progressé de 0,5 % en novembre, tandis que les reventes de logements ont augmenté de 2,9 % durant la même période. Selon David Ackerman, vice-président de la maison de courtage Reich and Co., ces chiffres sont proches des prévisions et ont suscité très peu d'intérêt parmi les opérateurs.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté légèrement après la publication de ces chiffres. Il s'établissait à 6,24 % en fin de journée, contre 6,23 % mardi soir.

| VALEURS | Cours du 28 décembre | Cours du 29 décembre |
|---|---|---|
| Alcoa | 69 3/4 | 69 3/8 |
| ATT | 54 1/8 | 53 1/4 |
| Boeing | 43 5/8 | 43 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 35 | 34 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 49 5/8 | 49 1/8 |
| Eastman Kodak | 56 1/8 | 56 1/4 |
| Exxon | 64 | 63 5/8 |
| Ford | 64 3/4 | 64 3/4 |
| General Electric | 106 1/2 | 106 1/2 |
| General Motors | 56 3/4 | 56 1/8 |
| Goodyear | 45 3/4 | 45 5/8 |
| IBM | 58 3/8 | 58 1/8 |
| ITT | 92 1/2 | 92 1/4 |
| Mobil Oil | 78 3/8 | 79 1/8 |
| Pfizer | 68 1/2 | 69 3/4 |
| Schlumberger | 58 1/8 | 58 5/8 |
| Texaco | 64 5/8 | 65 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 148 1/8 | 146 |
| Union Carbide | 22 3/4 | 22 5/8 |
| United Tech. | 63 | 61 5/8 |
| Westinghouse | 14 1/8 | 14 1/8 |
| Xerox Corp. | 89 | 89 7/8 |

## LONDRES, 29 décembre ↑ Sommet

Les valeurs ont établi un nouveau record de clôture mercredi 29 décembre à la Bourse de Londres, stimulées par l'exemple donné depuis le début de la semaine par les autres grandes places boursières et par les espoirs d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt en tout début d'année 1994. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 49,7 points (1,4 %) à 3 462 points. Il avait auparavant établi un nouveau record absolu à 3 474,2 points. Ces chiffres ont toutefois été tempérés par la faiblesse des échanges (478,2 millions d'actions), la trêve des confiseurs battant son plein en Grande-Bretagne.

Les plus fortes hausses ont été réalisées par les banques, stimulées par les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt, les groupes de distribution et ceux de construction. Ce dernier secteur a été encouragé par les prévisions de la société de crédit Halifax d'une progression de 15 % du volume des ventes dans l'immobilier en 1994.

| VALEURS | Cours du 28 décembre | Cours du 29 décembre |
|---|---|---|
| Allied Lyons | Clos | 6,91 |
| BP | Clos | 3,62 |
| BTR | Clos | 3,80 |
| Cadbury | Clos | 5,15 |
| De Beers | Clos | 14,88 |
| Glaxo | Clos | 7,35 |
| GUS | Clos | 6,65 |
| ICI | Clos | 7,93 |
| Reuters | Clos | 18,30 |
| RTZ | Clos | 8,11 |
| Shell | Clos | 7,24 |
| Unilever | Clos | 12,16 |

## TOKYO, 30 décembre ↑ Reprise

Pour sa dernière séance de l'année, réduite à une demi-journée, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse jeudi 30 décembre. Il s'agit d'une troisième hausse consécutive. L'indice Nikkei a gagné en clôture 0,8 % (145,21 points) à 17 417,24 points. En tout, quelque 120 millions de titres ont été échangés.

Pour l'ensemble de l'année 1993, l'indice Nikkei affiche ainsi un léger gain, en terminant en hausse de 2,5 % (423,16 points) par rapport à son premier cours de clôture de 1993 qui s'était établi à 16 994,08. C'est la première fois depuis 1989 que le Nikkei ne perd plus de terrain sur l'année.

| VALEURS | Cours du 29 décembre | Cours du 30 décembre |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 170 | 1 160 |
| Bridgestone | 1 270 | 1 280 |
| Canon | 1 640 | 1 640 |
| Fuji Bank | 1 940 | 1 980 |
| Honda Motors | 1 600 | 1 620 |
| Matsushita Electric | 1 520 | 1 490 |
| Mitsubishi Heavy | 609 | 616 |
| Sony Corp. | 5 610 | 5 610 |
| Toyota Motors | 1 780 | 1 780 |

### CHANGES

**Dollar : 5,8670 F ↑**

Jeudi 30 décembre à la mi-journée, le deutschemark se repliait à 3,3980 francs sur le marché des changes parisien contre 3,4029 francs mercredi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar progressait à 5,8570 francs contre 5,8360 francs la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

| | | |
|---|---|---|
| FRANCFORT | 29 déc. | 30 déc. |
| Dollar (en DM) | 1,7280 | 1,7320 |
| TOKYO | 29 déc. | 30 déc. |
| Dollar (en yens) | 111,80 | 111,89 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (30 déc.) | 6 1/2 % - 6 9/16 % |
| New-York (29 déc.) | 2 7/8 % |

### BOURSES

| | 28 déc. | 29 déc. |
|---|---|---|
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 2 264,64 | 2 281,89 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-90*) | | |
| Indice SBF 120 | 1 568,51 | 1 579,69 |
| Indice SBF 250 | 1 498,85 | 1 509,35 |
| **NEW-YORK** (*Indice Dow Jones*) | 28 déc. | 29 déc. |
| Industrielles | 3 793,77 | 3 794,33 |
| **LONDRES** (*Indice « Financial Times »*) | 28 déc. | 29 déc. |
| 100 valeurs | Clos | 3 462 |
| 30 valeurs | Clos | 2 598,90 |
| Mines d'or | Clos | 250,40 |
| Fonds d'Etat | Clos | 107,56 |
| **FRANCFORT** | 28 déc. | 29 déc. |
| Dax | 2 242,82 | 2 214,70 |
| **TOKYO** | 29 déc. | 30 déc. |
| Nikkei Dow Jones | 17 272,03 | 17 417,24 |
| Indice général | 1 429,27 | 1 439,31 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

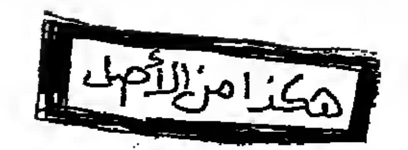
| | COURS COMPTANT Demandé | COURS COMPTANT Offert | COURS TERME TROIS MOIS Demandé | COURS TERME TROIS MOIS Offert |
|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 5,8545 | 5,8575 | 5,8990 | 5,9040 |
| Yen (100) | 5,2343 | 5,2412 | 5,2911 | 5,3004 |
| Ecu | 6,5542 | 6,5657 | 6,5544 | 6,5694 |
| Deutschemark | 3,3901 | 3,3950 | 3,3930 | 3,3999 |
| Franc suisse | 3,9916 | 3,9978 | 4,0128 | 4,0221 |
| Lire italienne (1000) | 3,4337 | 3,4387 | 3,4170 | 3,4241 |
| Livre sterling | 8,6826 | 8,6959 | 8,7054 | 8,7223 |
| Peseta (100) | 4,1154 | 4,1219 | 4,0893 | 4,0986 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS Demandé | UN MOIS Offert | TROIS MOIS Demandé | TROIS MOIS Offert | SIX MOIS Demandé | SIX MOIS Offert |
|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 3 1/16 | 3 3/16 | 3 3/16 | 3 5/16 | 3 3/8 | 3 1/2 |
| Yen (100) | 2 1/4 | 2 3/8 | 1 15/16 | 2 1/16 | 1 3/4 | 1 7/8 |
| Ecu | 6 1/2 | 6 5/8 | 6 3/16 | 6 5/16 | 5 15/16 | 6 1/16 |
| Deutschemark | 6 | 6 1/8 | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 1/2 | 5 5/8 |
| Franc suisse | 4 3/16 | 4 5/16 | 4 | 4 1/8 | 3 13/16 | 3 15/16 |
| Lire italienne (1000) | 8 5/16 | 8 9/16 | 8 1/8 | 8 3/8 | 7 15/16 | 8 3/16 |
| Livre sterling | 5 5/16 | 5 7/16 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 3/16 | 5 5/16 |
| Peseta (100) | 8 7/8 | 9 1/8 | 8 3/4 | 9 | 8 3/8 | 8 5/8 |
| Franc français | 6 1/2 | 6 5/8 | 6 1/4 | 6 3/8 | 5 15/16 | 6 1/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







## MARCHÉS FINANCIERS

# BOURSE DE PARIS DU 30 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,25 % (2276,13)

## Règlement mensuel

| Compensation (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|
| 5720 | EDF-GDF 3% | 5740 | — | — |
| 1089 | B.N.P. (T.P) | 1100 | 1083 | −1,55 |
| 1021 | Cr.Lyonnais(T.P.) | 1030 | 1035 | +0,49 |
| 2330 | Renault (T.P.) | 2380 | 2370 | −0,42 |
| 2541 | Rhone Poulenc(T.P) | 2585 | 2542 | −1,66 |
| 1178 | Saint Gobain(T.P.) | 1180 | 1198 | +1,53 |
| 1059 | Thomson S.A (T.P) | 1051 | 1050 | −0,10 |
| 585 | Accor 1 | 580 | 585 | +1,19 |
| 858 | Air Liquide 1 | 871 | 867 | −0,46 |
| 840 | Alcatel Alsthom 1 | 847 | 847 | — |
| 745 | Alcatel Cable 1 | 749 | 740 | −0,80 |
| 385 | Alspi 1 | 410 | 405 | −0,90 |
| 708 | AGF(Ass.gle.Fce) 1 | 904 | 907 | +0,44 |
| 1570 | Axa 1 | 1595 | 1593 | −0,13 |
| 46 | Bail Equipement 1 | 46 | 46,20 | +0,43 |
| 1120 | Bail Invest. 1 | 1150 | 1135 | −1,30 |
| 545 | Bancaire (Cie) 1 | 582 | 590 | +1,37 |
| 136 | Banque Colbert CI. | 142 | 142,10 | +0,07 |
| 670 | Bazar Hot. Ville 2 | 905 | 905 | — |
| 1240 | Berger (M) 2 | 1280 | 1280 | — |
| 498 | Bertrand Faure 2 | 500 | 505 | +1 |
| 1280 | BIC 1 | 1313 | 1315 | +0,15 |
| 210 | BIS 1 | 240 | 240 | — |
| 280 | BNP 1 | 288,65 | 285 | −1,22 |
| 340 | Bollore Techno. 1 | 382 | 383 | +0,28 |
| 2900 | Bongrain 1 | 2770 | 3150 | +0,97 |
| 645 | Bon Marche (Au) 1 | 684 | 678 | −0,88 |
| 700 | Bouygues 1 | 704 | 699 | −0,71 |

| Compensation (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|
| 1980 | Sommer-Allibert 1 | 2029 | 2010 | −0,94 |
| 500 | Sophia 1 | 530 | 528 | −0,38 |
| 1800 | Sovac 1 | 1980 | 1950 | −0,98 |
| 415 | Spie Batignolles 1 | 435 | 430 | −1,15 |
| 555 | Strafor Facom 1 | 580 | 560 | −3,45 |

| Compensation (1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|
| 1040 | Hoechst 1 | 1036 | 1069 | +3,19 |
| 335 | I.B.M 1 | 345 | 340,20 | −1,39 |
| 65 | I.C.I 1 | 68,80 | 68,40 | −0,58 |
| 535 | I.T.T. 1 | 542 | 541 | −0,18 |
| 290 | Ito Yokado 1 | 264,70 | 267 | +0,87 |
| 75 | Matsushita 1 | 78,45 | 77,85 | −0,76 |
| 330 | Mc Donald's 1 | 330 | 339,10 | +2,76 |
| 199 | Merck and Co 1 | 210 | 208 | −0,95 |

## Comptant (sélection)

### Obligations

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Case Pocl(a) 2 | 2,55 | — |
| CBC 1 | 385 | 383,80 |
| Centenaire Blanzy | 370 | 372 |
| Ceragen Holding | 21 | — |
| Champex (Ny) | 8 | 8 |
| CIC Un.Euro.CIP 1 | 392 | 388 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 3000 | — |
| Cpt Lyon Alem.2 | 393,10 | 398 |
| Concorde-Ass Risq2 | 1065 | 1085 |
| Conser.Nat.Prov. | 11,25 | 11,35 |
| Credit Gen.Ind. | 80,50 | 80,50 |
| Darblay | 600 | — |
| Didot Bottin | 515 | 510 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Sovabail | 473 | 475 |
| Taittinger 1 | 2550 | 2500 |
| Tour Eiffel | 275 | 275 |
| Ufiner Cofrath | 1680 | 1690 |
| Vicat 2 | 407,80 | 405,30 |
| Virax | 104,90 | 103 |

### Étrangères

## Hors-cote (sélection)

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.N.I.M 1 | 1200 | 1199 |
| Codetour | 302 | 301 |
| Creeks | 179 | — |
| Dauphin OTA | 264,20 | 258 |
| Deveaux 2 | 1255 | 1278 |
| Dibar Dolisos | 140 | 142 |
| Editions Belfond | 268,M | — |
| Europ Propulsion 2 | 325 | 320 |
| Finacor | 172,10 | 172 |
| Fiancor | 203 | 210 |
| G.L.M. S.A. | 1148 | 1114 |
| Gravograph | 188 | 188 |
| Guintoli | 910 | 916 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| TF1-1 | 500 | 491 |
| Thermador Hold(Ly) | 542 | 550 |
| Unilog | 235 | 230 |
| Viel et Compagnie | 233 | 210 |
| Viscoris et Cie/2 | 432 | 422,50 |

## Sicav (sélection) 29 décembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Ecur. Trésorerie | 2774,75 | 2774,75 |
| Ecur. Trimestriel | 2162,59 | 2141,18 |
| Elancial | 144,40 | 140,19 |
| Émergence Poste | 116,65 | 113,26 |
| Energie | 402,11 | 393,88 |
| Eparcic | 4140,81 | 4140,81 |
| Eparcourt-Sicav | 4487,52 | 4476,33 |
| Epargne Associat. | 28957,12 | 28883,73 |
| Epargne-Unie | 1904,09 | 1924,28 |
| Euil Cash capi. | 9065,58 | 9065,58 ◆ |
| Euro Solidarité | 1251,37 | 1238,98 ◆ |
| Eurocic Leaders | 1358,40 | 1310,65 |
| Eurodyn | 1486,00 | 1451,79 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Natio Sécurité | 11640,62 | 11640,62 |
| Natio-Valeurs | 1085,72 | 1058,06 |
| Nippon-Gan | 8712,25 | 8454,10 |
| Nord Sud Dévelop. | 1984,88 | 1980,84 |
| Obli-Associations | 194,78 | 191,82 |
| Oblicic-Mondial | 3213,49 | 3188 |
| Oblicic-Régions | 1203,40 | 1185,62 |
| Oblifutur | 3500,11 | 3403,73 |
| Oblig. des cath. | 215,85 | 212,68 |
| Oblilion | 1779,47 | 1781,85 |
| Obliséculité Sicav | 14051,18 | 14051,18 |
| Oblitys | 541,27 | 530,27 |
| Oraction | 1694,84 | 1653,58 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Uni Régions | 1538,09 | 1501,36 |
| Univar | 288,79 | 288,79 ◇ |
| Univers Actions | 1700,05 | 1658,58 |
| Univers Obligations | 2152,92 | 2112,78 |
| Valorg | 2345,84 | 2343,50 ◆ |
| Valrea | 61040,22 | 61017,71 |
| Winterthur St-Honoré | 271,95 | 259,82 |

## Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 29/12 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,7950 | 5,8380 | 5,55 | 6,05 |
| Ecu | 6,5790 | 6,5815 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 340,0800 | 340,2900 | 329 | 352 |
| Belgique (100 F) | 16,3830 | 16,3800 | 15,85 | 16,85 |
| Pays-Bas (100 fl) | 303,9800 | 303,7900 | 293 | 314 |
| Italie (1000 lires) | 3,4490 | 3,4400 | 3,25 | 3,70 |
| Danemark (100 krd) | 87,2200 | 87,1000 | 83 | 91 |
| Irlande (1 iep) | 8,2870 | 8,2735 | 7,90 | 8,65 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,7175 | 8,7305 | 8,30 | 9,10 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,3710 | 2,3785 | 2,05 | 3,35 |
| Suisse (100 f) | 401,1800 | 403,3800 | 388 | 410 |
| Suède (100 krs) | 70,1300 | 70,5400 | 65 | 74 |
| Norvège (100 k) | 78,5200 | 78,5800 | 74 | 83 |
| Autriche (100 sch) | 48,4530 | 48,4070 | 47 | 50 |
| Espagne (100 pes) | 4,1465 | 4,1280 | 3,90 | 4,45 |
| Portugal (100 esc) | 3,3400 | 3,3400 | 3 | 3,75 |
| Canada (1 $ can) | 4,3804 | 4,3748 | 4,10 | 4,55 |
| Japon (100 yens) | 5,2137 | 5,2294 | 5 | 5,35 |

## Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 29/12 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 72600 | 71800 |
| Or fin (en lingot) | 72850 | 71800 |
| Napoléon (20f) | 418 | 411 |
| Pièce Fr (10 f) | 376 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 413 | 410 |
| Pièce Latine (20 f) | 413 | 409 |
| Souverain | 530 | 528 |
| Pièce 20 dollars | 2560 | 2550 |
| Pièce 10 dollars | 1370 | 1300 |
| Pièce 5 dollars | 740 | — |
| Pièce 50 pesos | 2700 | 2685 |
| Pièce 10 florins | 430 | 431 |



## Matif (Marché à terme international de France)
29 décembre 1993

**NOTIONNEL 10 %**
Nombre de contrats estimés : 51 625

| Cours | Mars 94 | Juin 94 | Sept. 94 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 130,82 | 130,34 | 129,40 |
| Précédent | 130,52 | 129,86 | 129,18 |

**CAC 40 A TERME**
Volume : 41 422

| Cours | Janvier 94 | Février 94 | Déc. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2292 | 2310 | 2279 |
| Précédent | 2273,50 | 2286 | 2262 |

**RÈGLEMENT MENSUEL (1)**
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

L'aménagement du quartier de la Défense

# L'EPAD demande à l'Etat d'accroître sa participation au financement de l'autoroute A 14

L'Etat devra augmenter très substantiellement sa participation financière s'il veut que les travaux d'enfouissement de l'autoroute A 14, à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, continuent au printemps. Le conseil d'administration de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD), inquiet de la situation financière de l'entreprise, a décidé, jeudi 23 décembre, de ne pas augmenter sa participation fixée à 1 milliard 600 millions, et de ne pas lancer d'ordre de services tant que les sources de financement de la seconde phase des travaux ne seraient pas connues.

Il manquerait environ 1 milliard pour entreprendre l'embranchement avec l'autoroute A 86 et construire le tronçon allant de cette autoroute à la Seine. Le pont franchissant le fleuve sera, lui, pris en charge, comme prévu, par la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN) qui a obtenu la concession de cette première autoroute urbaine à péage entre Orgeval, dans les Yvelines, et Nanterre.

Dès le mois de juin, en prenant la présidence du conseil d'administration de l'EPAD, Charles Ceccaldi-Raynaud (RPR), maire de Puteaux et député des Hauts-de-Seine, avait souligné que la situation financière de l'établissement public était difficile. En octobre, il avait nettement déclaré qu'il faudrait trouver 1 milliard de francs pour continuer les travaux (*le Monde* du 19 octobre).

Aujourd'hui ses prévisions se trouvent confirmées par la poursuite de la récession. *« La crise est là et l'EPAD ne peut plus tenir ses promesses. Ses recettes proviennent essentiellement de la vente des droits à construire ; or les prévisions ne donnent pas de reprise conséquente avant deux ans »*, explique Charles Ceccaldi-Raynaud.

### *Augmenter les emprunts*

Actuellement l'EPAD, qui assure, entre autres, l'entretien de la Défense, présente une trésorerie négative de 300 millions de francs. Deux emprunts ont été contractés, l'un de 300 millions de francs auprès du Crédit national en mars 1993, et l'autre, un emprunt obligataire de 800 millions, auprès de la Société générale au mois de novembre. L'entreprise qui pensait, en 1990, lorsque l'Etat lui a prolongé sa mission au-delà de la Grande Arche, limiter son besoin d'emprunts à 2 milliards de francs d'ici 1998, parle à présent de doublement de cette somme, si le ralentissement de l'activité économique se poursuit.

*« L'Etat a prélevé environ 1 milliard 900 millions à l'EPAD quand celle-ci faisait des affaires florissantes, il serait normal qu'il soit reconnaissant aujourd'hui »*, estime le président de l'EPAD.

Il espère que le gouvernement ne sera pas tenté de suivre les conseils de *« quelques sénateurs de province, membres du groupe de travail sur l'aménagement du territoire »*. Des personnalités auteurs d'un rapport *« qui voudraient qu'on abandonne l'extension de la Défense à l'ouest. On dirait qu'ils veulent punir Paris par souci de rééquilibrage avec la province. Pour le moment, il s'agit d'une dispute sur des illusions car il n'y a pas de richesse à partager. S'il y en avait, nous ne serions pas en difficulté »*.

Ch. Ch.

Pour les fêtes de fin d'année

# *Les prix sont en baisse à Rungis*

Foies gras, dindes, saumons et langoustes : avant de se retrouver dans les assiettes des réveillonneurs, ces produits transitent par le marché de Rungis, dans le Val-de-Marne. Un bon lieu pour observer la consommation des Franciliens durant cette période des fêtes de fin d'année.

La fièvre a commencé le 29 novembre avec l'installation d'une vingtaine de producteurs de conifères arrivés précocément du Danemark en raison des chutes de neige abondantes qui ont obligé à les couper. Les cultivateurs français, de la Creuse et de la Corrèze tout d'abord, vite rejoints par ceux du Morvan et du versant alsacien des Vosges, ont pris le relais pour un marché qui s'élève à 300 000 arbres. Les « feuillagistes » qui vendent branchages de couleur, bottes de lierre, mousses, écorces etc., ont, eux aussi, connu une forte activité depuis la fin novembre avec la mise en place des vitrines de Noël.

Ces deux secteurs constituent une exception dans un marché des fleurs et des plantes plutôt morose. Dans certains cas, les arrivages ont été inférieurs de 20 % à 35 % par rapport à l'année dernière. Les intempéries en sont la cause principale. Ainsi, le Midi n'a envoyé que 56 000 colis au lieu de 70 000. Et les mimosas sont rares cette année. La région parisienne ne fournit que 13 800 colis au lieu de 15 800.

Du coup, les importations qui ont assuré le complément représentent 65 % des arrivages à Rungis. L'essentiel provenaient des pays de la CEE, avec 107 000 colis au lieu de 90 000, et prioritairement des Pays-Bas. Le reste venait d'Israël, du Maroc, de la Colombie et de la Thaïlande.

Mais Rungis est d'abord un baromètre de la consommation alimentaire des Franciliens. Signe des temps : les prix n'ont pas beaucoup varié par rapport à l'an passé et, pour un grand nombre de produits, ils ont même baissé. Exemple : la dinde fermière de Noël était affichée à 32 francs le kilo contre 33 francs l'an dernier. Les chapons de Bresse et du Gers, à 36 francs le kilo, ont subi un recul de 2 francs ; ceux des Landes de 3 francs (38 francs le kilo). Le sanglier s'est vendu environ 4 à 5 francs de moins au kilo. En revanche, les foies gras frais de canard ont connu une hausse de 30 à 40 francs le kilo (270 francs) entre fin novembre et la semaine de Noël, pendant que le foie d'oie restait plus stable, à 350 francs.

Du côté de la marée, malgré une demande faible, la rareté de l'offre a entraîné des hausses notables. Cette situation est une conséquence des mauvaises campagnes dues aux intempéries d'une part et au passage des bateaux portugais qui ont « dilapidé » les fonds au large de la Mauritanie et du Maroc, souligne Maurice Cornet, secrétaire général de la Semmaris (société d'économie mixte gérant le marché de Rungis). Le bar a culminé à 140 francs le kilo et le turbot à 145 francs. Les langoustes venant du Mexique, d'Australie et surtout d'Oman, et les homards du Canada, les huîtres, ont enregistré des baisses. Ainsi, la bourriche de 150 fines de claire était moins chère de 40 francs par rapport à la même période de 1992.

Mais la chute de prix la plus spectaculaire concerne le saumon, qui s'est vendu à 30 francs le kilo. La raison tient à la surproduction norvégienne, qui est passée de 4 142 tonnes en 1979 à 180 000 tonnes cette année. Dans le même temps, les Ecossais et les Irlandais ont augmenté leur production. Au point que la production européenne atteint 250 000 tonnes pour une consommation de 210 000 tonnes dans l'ensemble de la CEE.

FRANCIS GOUGE

**SEINE-SAINT-DENIS**

« Pour faire plaisir » aux chauffeurs de bus

# Des jeunes de Montfermeil vont peindre le mur d'un dépôt de la RATP

*« Aux Bosquets, il n'y a pas que des voyous, des casseurs et des taggeurs, comme on le montre toujours à la télévision. Il existe aussi des jeunes comme les autres, et qui savent dessiner. »* Pour *« se débarrasser d'une image négative qui leur colle à la peau »* et pour prouver qu'ils sont capables de s'investir dans un projet, quinze élèves du collège Pablo-Picasso, de Montfermeil, dans le département de Seine-Saint-Denis, se sont portés volontaires pour réaliser une fresque murale. Longue de 150 mètres, elle doit orner le mur d'entrée du centre des autobus de la RATP situé à Pavillons-sous-Bois. Un dépôt que les responsables de la Régie jugent implanté dans une zone qualifiée « de haute turbulence », en raison notamment des problèmes liés au vandalisme et à la violence de certains jeunes habitants.

Enthousiasmés par l'idée émise par Claude Decadi, chargé depuis un an de la communication externe du centre RATP, tous les élèves ont immédiatement accepté de prendre sur leur temps de loisirs du mercredi pour *« les chauffeurs des bus qui les transportent tous les jours »*, mais aussi *« pour se faire un peu plaisir »*.

Avec la bénédiction du principal du collège, Pierre Girault, qui a l'habitude de travailler en partenariat avec les entreprises privées ou publiques, ils se sont mis à l'œuvre en octobre. Encadrés et conseillés par leur professeur d'arts plastiques, Jean-Marc Foussat, et leur professeur de technologie, Hervé Bourquain, ils viennent juste de terminer la maquette. Maintenant, ils attendent avec impatience de pouvoir revêtir les salopettes et chemises RATP pour manier le pinceau.

Fiers de leur chef-d'œuvre, Kaltoum, seize ans, et ses copains de quatrième et troisième Frantzo, Henrique, Sofiane... sont persuadés que la fresque qu'ils ont imaginée *« aidera les chauffeurs à retrouver le moral après leur dure journée de travail »*.

### *« On a retiré tout ce qui était violent »*

*« Ils devraient être contents »*, assurent Kasper et Souidi en commentant la maquette. *« Comme on nous l'a suggéré, on a retiré tout ce qui était violent, on a remplacé le revolver d'un voyou par un bouquet de fleurs et le poing vengeur d'un voyageur qui attendait à l'arrêt du stade par un micro. » « On a même changé la couleur du visage du contrôleur »*, renchérit Khiter.

*« On va le peindre en orange. En vert, ça faisait trop vert de peur »*, reconnaît Yemine, consciente que pour les chauffeurs ou les contrôleurs *« qui les obligent à donner un ticket, c'est pas toujours facile »*. *« C'est vrai, il y a des bagarres dans le bus pour prendre les places, il y en a qui jettent des pierres et des pavés sur les véhicules pour se venger »* – l'an dernier, deux cents véhicules ont été attaqués et cent trente glaces brisées –, mais *« c'est pas tout le temps par des jeunes de la cité des Bosquets »*. La preuve, *« nous, on veut leur faire plaisir et on est même prêts à travailler le samedi s'il le faut pour que tout soit terminé le 28 mai »*. A cette date est en effet prévue une journée portes ouvertes au centre RATP de Pavillons-sous-Bois.

MARTINE BOULAY-MÉRIC



**REPÈRES**

## RÉVEILLON

### Les Champs-Elysées réservés aux piétons

La place Charles-de-Gaulle et l'avenue des Champs-Elysées seront interdites à la circulation vendredi 31 décembre, la nuit de la Saint-Sylvestre, *« afin de faciliter le bon déroulement des festivités et de réserver ces lieux aux piétons »*, a indiqué le préfet de police de Paris, Philippe Massoni. Il a pris un arrêté, mercredi 23 décembre, interdisant aux véhicules de circuler, de 22 heures 30 le 31 décembre à 5 heures le 1er janvier. Cette interdiction s'étend jusqu'à la place Clemenceau, où se trouve le Grand Palais.

Selon la préfecture de police, les compagnies d'intervention de la police parisienne ont renforcé les compagnies de circulation dès mercredi et jusqu'à la nuit de réveillon afin de *« faciliter la circulation »*, rendue difficile par les intempéries et l'afflux de promeneurs. Les associations de riverains et les commerçants disposeront de deux lignes téléphoniques en liaison avec la préfecture afin de signaler tout incident. Des *« manifestations spontanées »*, avaient dégénéré en *« incidents »* ces dernières années, sur la célèbre avenue.

## CONJONCTURE

### Des prêts aux collectivités proposés par les entreprises du bâtiment

Les 40 000 entreprises du bâtiment de la région ont connu en 1993 une baisse d'activité de 5 %. Elles ont perdu 20 000 emplois sur des effectifs de 253 000 personnes. D'une année sur l'autre, les mises en chantier ont été inférieures de 13 % dans le logement, de 36 % dans les bureaux et de 42 % dans les locaux commerciaux. Malgré un ralentissement de la dégradation depuis le début de l'été, elles craignent un nouveau recul de leur activité en 1994.

Guy Descoursière, président de la Fédération parisienne du bâtiment (FPB), a récemment déclaré que la profession souhaite *« un nouveau schéma directeur de la région Ile-de-France dans les trois mois, car son absence bloque quatre-vingts ZAC. »* Sur l'initiative de la FPB, les entreprises du bâtiment ont décidé de proposer 4 milliards de francs de prêts à des taux préférentiels aux collectivités locales. Une partie de ces prêts proviennent des sommes non utilisées pour les indemnités qui sont versées aux entreprises du bâtiment en cas d'intempéries. Les 500 millions de francs de travaux qui seraient ainsi débloqués dans la région permettraient l'embauche ou le maintien de 1 000 salariés.

## ÉQUIPEMENT

### Une mission interministérielle pour Sénart

Le gouvernement vient de décider qu'une mission interministérielle allait analyser les perspectives de développement de Sénart avec pour objectif un retour progressif à l'équilibre économique et financier de la ville nouvelle. Il répond ainsi aux souhaits exprimés par le conseil régional et par le conseil général de Seine-et-Marne à la suite de la décision d'implanter le Grand Stade à Saint-Denis plutôt qu'à Sénart comme l'avaient décidé les précédents gouvernements. Cette mission devra indiquer les actions à mener par le gouvernement, en concertation avec les collectivités.

Les ministères de l'intérieur et de l'équipement indiquent dans un communiqué que *« la ville nouvelle de Sénart, qui a d'importantes réserves foncières et qui est bien desservie par la Francilienne et l'autoroute A5, constitue l'un des pôles de développement de la région. »* Pour conforter ces atouts, le gouvernement, en accord avec le conseil régional a décidé la mise en service de l'interconnexion de la ligne D du RER en septembre 1995, et l'engagement au XIème plan, des travaux de la desserte du centre de la ville nouvelle.

## AMBASSADE

### L'Aveyron s'installe à Bercy

La Fédération nationale des amicales aveyronnaises a procédé, jeudi 23 décembre, à la pose de la première pierre de leur future ambassade dans la capitale. En présence de Jean Puech (UDF), ministre de l'agriculture et de la pêche, mais aussi président du conseil général de l'Aveyron, cette cérémonie a eu lieu dans la ZAC de Bercy, dans le douzième arrondissement, quartier choisi par les membres de cette importante communauté parisienne.

Baptisée l'Oustal, la maison de l'Aveyron occupera une surface de 7 000 mètres carrés. Cet ensemble immobilier doit abriter des salles de réception et de réunions, des commerces de produits régionaux et quatre-vingt studios destinés à recevoir de jeunes étudiants ou travailleurs du département en séjour à Paris. La collecte des fonds nécessaires à la construction de cette maison a été réalisée auprès des Aveyronnais par l'intermédiaire d'une société civile immobilière, avec l'appui du Crédit agricole du département.

# RADIO-TÉLÉVISION

## JEUDI 30 DÉCEMBRE

### TF 1

15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.10 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée Noël.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Eric Cantona.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Mystères de la jungle noire. De Kevin Connor.
0.25 Série : Paire d'as. La Feuille d'argent.

### FRANCE 2

15.25 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.35 Série : L'Enquêteur.
16.30 Série : Mac Gyver.
17.15 Magazine : Giga.
18.45 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.



20.50 Téléfilm : Mort à l'étage. De Philippe Venault.
22.25 Concert : Jacques Dutronc. Enregistré au Casino de Paris en novembre 1992.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Documentaire : Dansons les claquettes. D'André Halimi. Avec des extraits de films, de spectacles, des entretiens avec des danseurs.

### FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Téléfilm : Hollister. De Vern Gillum.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Rallye Paris-Dakar.
16.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
16.50 Un livre, un jour. *Louise Brooks*, de Barry Paris.
19.00 La 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal du Rallye Paris-Dakar.
20.30 Le Journal des sports. Mon cœur bat, Lens pour le Racing, d'Olivier Lenouzza.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Dangereusement vôtre. ■■ Film britannique de John Glen (1985).
23.00 Journal et Météo.
23.30 ▶ Téléfilm : Les Vendéens. De Jacques Dupont.
1.05 Spectacle : Panache. La revue du Lido.

### CANAL PLUS

16.00 Cinéma : A demain. ■ Film français de Didier Martiny (1992).
17.35 Documentaire : Histoires de chats. Les Chats à la conquête de la terre, de Dick Meadows et Alan Neale.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

16.30 Ça cartoon.
18.45 L'Année du zapping.
20.35 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-suisse de Tom Dicillo (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : La Zèbre. ■■ Film français de Jean Poiret (1992).
23.45 Cinéma : Timescape. ■ Film américain de David Twohy (1991).
1.19 Pin-up des créateurs. Claude Montana.

### ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Une histoire de Monte-Carlo. ■ Film américain de Samuel A. Taylor (1957). Avec Marlène Dietrich, Vittorio De Sica, Arthur O'Connell (v.o., rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
16.30 Documentaire : Les Premiers Allemands sur la route des Indes De Wolfgang Hedinger (2e partie). *Sur les traces des marchands de Nuremberg et d'Augsbourg, au seizième siècle. Suite et fin.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Des chansons qui ont changé le monde. Soirée proposée par Jean-François Bizot et réalisée par Matthias Sanderson.
20.41 Documentaire : 1954-1994, des rythmes qui ont secoué l'Occident. De Jean-François Bizot et Matthias Sanderson. *De la révolte des jeunes à la prise de conscience des minorités, en passant par la libération sexuelle, l'écologie, l'antiracisme, le féminisme, toutes les fractures sociales ont trouvé dans le rock leur porte-voix.*
21.50 Cinéma : Hair. ■■ Film américain de Milos Forman (1979) (v.o.).
23.50 Documentaire : Quand la musique fait ses révolutions. De Jean-François Bizot et Matthias Sanderson. *Les musiques qui ont servi de porte-parole à des peuples et des mouvements.*
0.20 Meilleurs vœux des étoiles pour l'an 2000. De Pierre Bourgeois.

### M 6

14.20 Magazine : Destination vacances. Présenté par Jill Hamilton.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : La Septième Aube. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1964).
22.45 Téléfilm : La légende des ténèbres. De Stuart Gordon.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions. Airbus, vingt ans déjà ; Fréquenstar ; Fidae Chili, 1992 ; 1993, par ici la sortie.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Pense-bêtes, d'Elise Orsenna (2).
21.30 Profils perdus. Moïse (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Cuisine sur paroles (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Stella Baruk.
0.50 Musique : Coda. Les nuits de Visconti (4).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 décembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Requiem, de Berlioz, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Vinson Cole, ténor.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck ; Children's Corner pour piano, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue.

**Les interventions à la radio**

**O'FM, 19 heures** : Jean Bernerd (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).
**France-Inter, 19 h 20** : Marielle Goitschel, Bernard Chevallier, Guy Cheumereuil, Marc-Hervé Binet, Régine Loosli et Guy Bonnevie (« Le téléphone sonne »).

## IMAGES

### Archet

Un poète a été assassiné en Algérie (*le Monde* du 30 décembre). Etait-il l'un de ces gais troubadours venus des jardins de Grenade ? Mettait-il trop d'amour dans ses rimes ? Etait-il l'un de ces incorrigibles saltimbanques qui hantent les Mille et Une Nuits de Bagdad ? Chantait-il trop la liberté dans sa prose ? Est-il mort, fou ordinaire, d'avoir trop cru en l'homme et pas assez en Dieu ? Riait-il trop fort, iconoclaste, au nez et à la barbe des opiomanes de l'islam ?

Les vissés du petit-écran-qui-rend-sourd-et-aveugle ne le sauront jamais. La télévision n'en a rien dit. Elle a simplement glissé sa photo entre le couronnement de Miss France et la crue de la Seine à Rouen. Une vieille photo d'archives. Fugitive. Sans commentaire. Elle n'a même pas dit son nom.

Sur France 3, il était pourtant question de l'âme. De l'âme des violons. Un bel aréopage en discourait doctement sur le plateau de « la Marche du Siècle ». Car chaque violon a une âme. Il en a même deux. La première a une consistance physique. Elle réside dans un minuscule morceau de bois de sapin. Pas n'importe quel morceau ni n'importe quel sapin. Le luthier la façonne religieusement à partir d'une petite pièce taillée dans le sapin qui pousse entre 1 200 et 1 600 mètres d'altitude, à l'abri du vent, orienté à l'est, du côté où le soleil se lève. Un sapin qu'on ne coupe qu'à la basse lune, au moment où, au cœur de l'arbre, la sève est encore assoupie.

C'est par l'intermédiaire de cette mystérieuse cheville de bois que s'exprime ensuite l'âme seconde du violon, l'impalpable, la divine, celle qui court sur l'archet pour unir dans une harmonie magique l'instrument et son maître, au prix d'un apprentissage fait d'infinies douleurs.

Il y avait là d'éminents virtuoses qui racontaient, à ce sujet, de belles choses très intéressantes. Ils disaient que l'âme du violon *« porte le message des siècles »*, exprime toujours *« une histoire de liberté »*, aide à respirer quand on étouffe et à se retrouver quand on se perd.

Les uns parlaient de leur archet comme d'une fabuleuse béquille qui les aide à survivre ; les autres comme d'un sublime trait d'union qui les projette parfois jusqu'aux cimes divines. Tous s'accordaient à dire que l'âme du violon constitue pour l'humanité la meilleure des planches de salut. Ils en concluaient qu'il fallait faire en sorte, par ces temps de barbarie, de protéger les violons à défaut de pouvoir protéger partout les violonistes. Ils soulignaient cette nécessité après avoir constaté que *« si l'on peut remplacer les violonistes on ne remplace jamais un violon »*. Mais la question restait posée : comment savoir si Youssef Sebti cachait une âme de violon sous ses poèmes ?...

ALAIN ROLLAT

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## VENDREDI 31 DÉCEMBRE

### TF 1

5.55 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Disney Club Noël.
6.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée Noël.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
12.00 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : La Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.20 Sport : Football. Match amical : AJ Auxerre (France)-Standard de Liège (Belgique), en direct d'Auxerre ; à 16.15, Mi-temps ; A 16.30, 2e mi-temps.
17.15 Divertissement : Vidéo Gag.
17.35 Série : Tarzan. Un rôle sur mesure.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine ; Coucou, c'est nous ! Invité : Michel Boujenah.
20.00 Vœux du président de la République, Journal et Météo.
20.45 Divertissement : Dorothée Réveillon, Rock'n'Roll Show. Présenté par Dorothée. Avec Carlos, Patrick Puydebat, Ariane, Jacky Corbier, Patrick, Bobby Solo, Sylvie Vartan, Ray Charles, Franck Alamo, Dave, Pierre Perret, Enrico Macias...
22.50 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.
0.40 Théâtre : Quand épousez-vous ma femme ? Pièce de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conty, mise en scène de Daniel Colas, avec Jacques Balutin, Elisa Servier, Annick Alane.
2.20 Concert : Marc Cerrone. Opéra New Age, donné à Tokyo.
3.15 Concert : Quatuor Messiaen. *Quatuor pour la fin du temps, Sonate pour piano et violon*, de Messiaen.
4.35 Musique.
4.50 Danse ; Ballet théâtre Joseph Russillo. Hommes, *Fontaine sur l'avenue du solitaire*, chorégraphie de Reynald Desire ; *la Dernière Larme*, chorégraphie de Joseph Russillo ; *la Jeune Fille et la Mort*, chorégraphie de Daniel Agesilas ; *Yes Sir*, chorégraphie de Joseph Russillo.

**Les interventions à la radio**

**France-Inter, 8 h 40** : Catherine Lamour, Claude Kiejmann (« Radio Com »).
**France-Inter, 19 h 20** : Denis Jeambar, Jean-Michel Helvig, François d'Orcival, Bruno Frappat, Joseph Macé-Scaron, Ralph Pinto (« Objections »).

### FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
6.20 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.45 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Tequila et Bonetti.
10.10 Série : Celia.
11.00 Dessin animé ; Les Mille et Une Nuits.
11.25 Flash d'informations.
11.30 Jeu : Motus.
12.00 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.30 Jeu : Ces années-là. Invités : Pierre Tchernia et Georges de Caunes.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Téléfilm : Les Moissons de l'espoir. De Glenn Jordan.
15.30 Série : L'Enquêteur.
16.20 Série : Mac Gyver.
17.10 Magazine : Giga.
16.50 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.55).
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Théâtre : Sexe et Jalousie. Pièce de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Luc Moreau, Marie-Pierre Casey, Patrick Guillemin. *Un mari jaloux et une succession de quiproquos...*
22.25 Divertissement : Le Bêtisier. Erreurs, lapsus et trous de mémoire à la télévision.
23.25 ▶ Magazine : Frou-frou fantasme. Présenté par Christine Bravo. Au cabaret de la Nouvelle Eve.
0.50 Spectacle : Holiday Festival on Ice. Commenté par Nelson Monfort. Enregistré à Revo (Nevada) le 28 août 1993.
1.50 Journal du Rallye Paris-Dakar.
2.10 Concert : Brit Awards 1993.
3.40 24 heures d'info.

### FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Les Volbecs ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor.
8.00 Les Minikeums.
10.55 Série : Hondo.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Divertissement : Soucoupe volante.
13.30 Série : Sherlock Holmes. L'Aventure du pied du diable, de Ken Hannam, avec Jeremy Brett, Edward Hardwicke.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Cinéma : Un mari, c'est un mari. ■ Film français de Serge Friedman (1976). Avec Louis Velle, Frédérique Hébrard, Jane Rhodes.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Rallye Paris-Dakar.
16.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
16.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres du trimestre.
19.00 La 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.00 Vœux du président de la République, Météo et Météo des neiges.
20.15 Le Journal du Rallye Paris-Dakar.
20.35 Le Journal des sports. Les supporters de Lens, d'Olivier Lenouzza.
20.45 INC.
20.50 Divertissement : Yaca faire la fête. Présenté par Pascal Brunner.
22.10 Journal et Météo.
22.25 Spectacle : Les Folies brésiliennes. Oba-Oba 93, de Franco Fontana. Enregistré en novembre 1993 au Théâtre Alfieri à Turin.
23.25 Divertissement : Yaca faire la fête (suite).
0.00 Divertissement : Une nuit au Crazy Horse. Spectacle d'Alain Bernardin.
1.15 Musique : Les Mélodies syncopées du bonheur. Jazz des années 20. Spectacle de The Original Prague Syncopated Orchestra. Avec l'Orchestre philharmonique de Prague.

### CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 Pin-up des créateurs. Claude Montana.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon.
6.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : Johnny Suede. ■ Film américano-suisse de Tom Dicillo (1991). Avec Brad Pitt, Calvin Levels, Catherine Keener. *A voir pour Brad Pitt.*
10.35 Flash d'informations.
10.40 Surprises.
10.50 Cinéma : Que les gros salaires lèvent le doigt. ■ Film français de Denys Granier-Deferre (1992). Avec Jean Poiret, Daniel Auteuil, Michel Piccoli. *D'après un roman de Jean-Marc Roberts.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.29 Pin-up des créateurs. Claude Montana.
12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Croc-Blanc. □ Film américain de Randal Kleiser (1981). Avec Ethan Hawke, Klaus Maria Brandauer, Seymour Cassel. *Le roman dur et cruel de Jack London transformé en conte.*
15.20 Le Journal du cinéma du mercredi.
15.45 Surprises.
16.05 Cinéma : Les Tortues Ninja 2. ■ Film américain de Michael Pressman (1991). Avec Paige Turco, David Warner, Michelan Sisti. *Les recettes du premier film.*
17.30 Documentaire : Histoires de chats.
17.50 Surprises.
16.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
16.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
16.15 Flash d'informations.
19.20 Documentaire : Best of Michael Jordan.
20.35 ▶ Téléfilm : Le Grand Détournement. De Michel Hazanavicius et Dominique Mezerette, avec Paul Newman, John Wayne.
21.45 Spectacle : Pierre Palmade. Passez me voir à l'occasion, enregistré à La Cigale.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Quoi de neuf, Bob ? □ Film américain de Frank Oz (1991). Avec Bill Murray, Richard Dreyfuss, Julie Hagerty.
0.35 Vœux 1994 (et à 2.15, 4.05).
0.39 Pin-up des créateurs. Jean-Paul Gaultier.
0.40 Cinéma : Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991). Avec Danny De Vito, Gregory Peck, Penelope Ann Miller (v.o.). *Un financier vorace et un patron d'usine intransigeant sur l'honnêteté.*
2.20 Cinéma : Siméon. □ Film français d'Euzhan Palcy (1992) (version créole, sous-titrée). *Conte en hommage à la culture créole.*
4.10 Concert : Rod Stewart.
5.00 Surprises.
5.30 Cinéma : Beau Fixe. ■■ Film français de Christian Vincent (1992). Avec Isabelle Carré, Elsa Zylberstein, Estelle Larrivaz. *Un exercice de style sur le naturel.*

### ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.50 Magazine : Macadam. Le roman du music-hall, documentaire de Pierre Philippe. 2. De 1930 à 1980 (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax.
19.30 La Chronique de l'année 1993. La rédaction de 8 1/2 fait le bilan. *Tour d'horizon de l'année 1993. Grands et petits événements.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : La Grand Bellheim. De Dieter Wedel, avec Mario Adorf, Will Quadflieg (3e partie). *Bellheim remporte une première victoire lorsque le conseil d'administration accepte son plan de redressement qui prévoit une 'extension des activités plutot qu'un « dégraissage » des effectifs de sa société. Mais la banque fait des difficultés... Gros succès de ce téléfilm en Allemagne.*
22.40 Série : Monty Python's Flying Circus. *Délires à l'anglaise.*



23.15 Cinéma : Le Décaméron. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1971). Avec Franco Citti, Ninetto Davoli, Angela Luce (v.o.).

### M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 9.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivier (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.25 M 6 Kid. La Guerre des tomates.
14.05 Magazine : E = M 6. Présenté par Mac Lesggy. Spécial dinosaures.
15.30 Cinéma : La Honte de la famille. □ Film français de Richard Balducci (1989). Avec Michel Galabru, Rosy Varte, Micheline Dax.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : L'Etalon noir.
16.05 Série : Coda Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.52 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Vœux du président de la République.
20.10 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. L'Or à neuf carats : toujours de l'or ?
20.45 Téléfilm : La Caverne de la rose d'or. De Lamberto Bava.
23.50 Divertissement : Ascenseur pour le 31.
0.00 Magazine : Dance Machine.
1.00 Musique : La Nuit des clips.

### FRANCE-CULTURE

20.00 Dramatique. Le Conte d'hiver, de Shakespeare, texte français de Bernard-Marie Koltès.
22.40 Tango sur la Colline. Spectacle de Jorge Lavelli, en direct du Théâtre de la Colline, à Paris.
0.05 Soirée tango.

### FRANCE-MUSIQUE

19.05 Soirée lyrique (en direct de l'Opéra Paris-Bastille) : Les Brigands, opéra bouffe en trois actes, d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra Paris-Bastille.
23.09 Jazz club.

# CARNET

## Décès

– La commission française pour l'UNESCO
fait part de sa tristesse à l'annonce du décès de

**Pierre AUGER,**
membre de l'Institut,
son ancien vice-président,

qui fut le premier représentant de la France au conseil exécutif de l'UNESCO.

(*Le Monde du 29 et du 30 décembre.*)

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

**M. Robert BECK,**
professeur au lycée Jacques-Cartier de Saint-Malo,

survenu le 28 décembre 1993.

– Toulouse. Saint-Mandé. Royan.

**Suzanne BERNARD,**
née Bringue.

Son sourire, sa bonté, nous ont quittés le 27 décembre 1993.

Prières et paix.

– Mme le docteur Denise Boulenger,
sa mère,
Roch, Martine, Colette, Edith, Blandine, Guy, Rachel, Gérald, Claire Boulenger,
ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Eric BOULENGER,**

survenu le 29 décembre 1993, à l'âge de quarante-cinq ans.

Priez pour lui !

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le 31 décembre, au cimetière Notre-Dame, à Versailles.

Une messe sera célébrée le mardi 11 janvier 1994, à 10 heures, en l'église Saint-Augustin, 46 boulevard Malesherbes, Paris-8e.

A la demande d'Eric, ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'association Gérard-Présence à domicile, 45, rue Rébeval, 75019 Paris, dont le but est l'accompagnement spécifique de vie des personnes atteintes du sida.

99, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
22, avenue des Arts,
78000 Versailles.

– Le conseil d'administration de la MAI
a la tristesse de faire part du décès de

**Jean CHAZOTTES,**
ancien président de la MNDGI,
président de la BFM,
secrétaire de la MFP,
administrateur de la MAI,
administrateur de la UNMRIFEN-FP.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 décembre 1993, à 11 heures, au vieux cimetière de Béziers (Hérault).

Les marques de sympathie peuvent être adressées à

Mme Marie-Christine Chazottes,
11, rue Bernardin-de-Saint-Pierre,
33700 Mérignac.

– Le conseil d'administration
Et la direction de la Banque fédérale mutualiste,
ont le regret de faire part du décès du président

**Jean CHAZOTTES,**
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 décembre 1993, dans sa cinquante-deuxième année.

*Les obsèques auront lieu au vieux cimetière de Béziers, le vendredi 31 décembre, à 11 heures.*



– Françoise Descamps,
née Ronze,
son épouse,
Véga, Cyr, Mireille, Blandine, Loÿs, Sixtine, Hauviette, Pierre-Marie, Diane, Adèle, Thibaut,
ses enfants,
et leurs conjoints,
Ses vingt-huit petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,
Les familles André, Baudiquey, Bernard, Biju-Duval, Couaillon, Costamagna, Coussement, Delabar, Descamps, Fillon, Fosse-Galtier, Gaymard, Giuliani, Hibon, Larre, Long, Ronze,
vous invitent à partager leur peine :

**Louis DESCAMPS,**
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Nice,
docteur en droit,

s'est éteint le 28 décembre 1993, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques seront célébrées vendredi 31 décembre, jour anniversaire de ses quatre-vingts ans, en la cathédrale Sainte-Réparate de Nice, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour à Châteauneuf-d'Entraunes (Alpes-Maritimes).

*« Ainsi va la vie... »*

Monara,
5, avenue de Picardie,
06000 Nice.

– Mme Henri Jourdan,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri JOURDAN,**
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de philosophie,
ancien directeur des Instituts français de Berlin, Londres, Cologne,
officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre du Mérite de la RFA,

survenu en son domicile à Antibes, dans sa quatre-vingt-treizième année, le 13 décembre 1993.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 16 décembre, à Noirétable (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Vauban-Géraniums,
chemin du Puy,
06600 Antibes.

[Né le 23 janvier 1901 à Nantes, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, Henri Jourdan avait été, de 1933 à 1939, directeur de l'Institut français de Berlin et attaché culturel près l'ambassade de France. Professeur de philosophie aux lycées de Lyon puis chargé de cours à la faculté des lettres de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand de 1941 à 1944, il fut, après la guerre, directeur de l'Institut français de Londres puis de celui de Cologne.]

– On annonce le décès, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, de

**M. André LAMALLE,**

qui fut professeur d'Ecole normale à Montbrison (Loire), puis à Dijon, de 1931 à 1966.

*71260 Lugny.*

– Lyon. Paris.

Sœur Marthe Burnot,
petite sœur de l'Assomption,
Mme Pierre Ginouze,
M. et Mme Jean Latour,
Mme J. Burnot,
Et tous leurs amis,
ont la très grande peine de faire part du décès de

**Mme Jacques LATOUR,**
née Marielle Burnot,
conservateur en chef
des Musées de France,
ancien directeur
des Musées de Marseille,

survenu le 20 décembre 1993, à Lyon.

L'inhumation a eu lieu le 23 décembre, dans l'intimité.

– Par amour de Dieu, le

**pasteur Jean LETELLIER,**

a choisi le jour de Noël pour nous quitter et rejoindre

**Monique.**

Selon sa volonté, un culte a été célébré dans l'intimité familiale le 28 décembre 1993.

L'incinération aura lieu le lundi 3 janvier 1994, à 12 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Sa famille,
Et de ses amis.

12, rue Louis-Guérin,
77500 Chelles.

– M. Marcel-J. Paoletti,
son époux,
Marie-Christine, Jean-Dominique et Brigitte,
ses enfants,
Julien Voillery-Paoletti et Grégoire Ledoux-Paoletti,
ses petits-fils,
Mlle Françoise Latta,
sa tante,
M. et Mme Roger Grech,
son frère et sa belle-sœur,
et leur famille,
font part du décès brutal de

**Odette PAOLETTI,**
née Grech,

survenu le 24 décembre 1993, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, ont eu lieu le 30 décembre, dans l'intimité familiale.

38, rue Bezout,
75014 Paris.

– *Christian Plagne,*
Christiane, Nathalie, Nicolas et Alain,
Les familles Plagne,
Et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa centième année, du

**général Louis PLAGNE,**
ancien conseiller de l'Union française,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945 et TOE,
médaille de la Résistance,

le 16 novembre 1993.

62, avenue du 18-Juin-1940,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Jean Seyrig,
Valérie Seyrig,
Jean et Danièle Baumgarten-Seyrig
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jean SEYRIG,**

survenu le 23 décembre 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacqueline Medalcy,
sa fille,

Mme Christiane Succab-Goldman,
sa belle-fille,

Daniela Bibas,
Manuel Goldman
et son frère Ariel Krief,
Monika Bisset,
Patricia et Nicole Ulanowski,
ses petits-enfants,

Vladimir et Mélanie Bisset,
Magali Ulanowski,
ses arrière-petits-enfants,

Jean-Claude Bibas,
Claude Bisset,
ses gendres,

Mme Sophie Mycnik,
Mme Claire Etcherelli,
Jean-Pierre Krief,
Tous ses nombreux et fidèles amis de Pologne, de France et d'ailleurs,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

**Mme Janina Simha SOCHACZEWSKA,**

survenu le 28 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le 31 décembre, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux, rendez-vous porte principale.

Deux cars seront mis à disposition à l'*Hôtel Holliday Inn, place de la République*, à 10 heures.

## Remerciements

– Mme Christian Daniel,
Et toute la famille,
profondément touchées par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

**M. Christian DANIEL,**

vous expriment leurs sincères remerciements.

## Anniversaires

– Le 30 décembre 1992, notre mère

**Rashidabanoo BARDAY**

nous quittait.

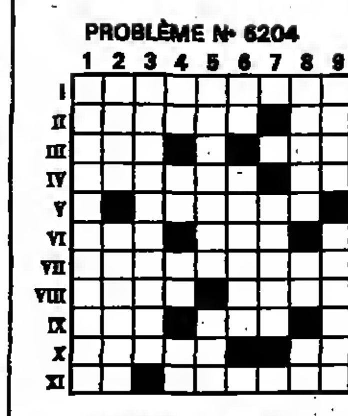
*« Si jamais tu meurs le premier attends-moi à la porte des cieux. »*
Pantoum malais.

## Soutenances de thèses

– Jean-François Domenget : « Montherlant et les écrivains français de son temps d'après ses textes critiques », jeudi 6 janvier 1994, à 14 heures, université Paris-IV-Sorbonne, salle Louis-Liard.

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6204**



### HORIZONTALEMENT

I. Des femmes qui savent se servir du peigne. – II. Grand, pour des frères. Qui a eu le sort du calice. – III. Placé. N'est pas le méchant loup. – IV. Le coup du parrain. Pour faire l'appel. – V. Ce peut être le tiers aussi bien que la moitié. – VI. Rivière. En Allemagne. – VII. Coupées quand on veut conserver les grappes. – VIII. Dialecte celtique. Evoque un certain âge. – IX. N'admet pas. Bien ouverte. – X. Comme le mauvais œil. Avait une tête de rapace. – XI. Abréviation. Utiles pour piquer les mules.

### VERTICALEMENT

1. Il ne faut pas en attendre quand il n'y a rien à louer. – 2. La partie du soliste. Un mauvais compère. – 3. Faire des cérémonies. – 4. Utile quand on a peur des piqûres. Lettre. Pronom. Quartier de Valence. – 5. Qui peuvent ne céder qu'après plusieurs coups. Comme Philippe. – 6. Terme musical. N'a besoin de personne. – 7. Aime les vieux arbres. – 8. Bien assis. Pronom. Deux cantons dans l'eau. – 9. Pas de très bon goût. Seras très entreprenant.

**Solution du problème n° 6203**

*Horizontalement*

I. Citoyens. – II. Agonie. – III. Is. Rut. Cr. – IV. Révérence. – V. Api. Trios. – VI. Statère. – VII. Ecus. – VIII. Isolement. – IX. Eprises. – X. Rome. On. – XI. Ter. Test.

*Verticalement*

1. Cuirassier. – 2. Sept. Spot. – 3. Ta. Vie. Orme. – 4. Ogre. Tôller. – 5. Yourte. Es. – 6. Enterrement. – 7. Ni. Nièces. – 8. Secco. Un. Os. – 9. Résistant.

GUY BROUTY

# JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel du jeudi 30 décembre :*
UN DÉCRET
– n° 93-1344 du 29 décembre 1993 relatif à la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales à compter du 1er janvier 1994.

# MÉTÉOROLOGIE

MÉTÉO FRANCE

LÉGENDE

**Vendredi : temps doux et pluvieux.** – Le matin, de la Bretagne aux Pays de Loire jusqu'aux régions nord, le temps sera couvert et pluvieux. Le vent de sud-ouest soufflera à 90 km/h en rafales en Manche et à 70 km/h dans l'intérieur. Du Poitou au Nord-Est jusqu'aux Alpes du Nord, le ciel sera couvert avec quelques pluies faibles. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'aux Alpes du Sud, les nuages seront nombreux. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau.
L'après-midi, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais, il y aura des éclaircies puis des averses en soirée. Des Pays de Loire à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, le ciel restera très nuageux. Plus au sud du Poitou, il pleuvra modérément avec du vent de sud-ouest assez fort. Du Sud-Aquitaine aux Pyrénées jusqu'au Massif Central et aux Alpes, les pluies seront faibles avec un peu de neige au-dessus de 2 000 mètres. Sur le pourtour méditerranéen, les passages nuageux seront plus nombreux. En Corse, le soleil sera encore au rendez-vous.
Les températures minimales iront de 4 à 8 degrés à l'Est et de 7 à 10 degrés à l'Ouest. L'après-midi, le thermomètre marquera 10 à 13 degrés au Nord et 13 à 16 degrés au Sud.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**TEMPÉRATURES**
maxima – minima

| FRANCE | |
|---|---|
| AJACCIO | 13/ 4 |
| BIARRITZ | 14/10 |
| BORDEAUX | 13/ 9 |
| BOURGES | 10/ 6 |
| BREST | 12/ 6 |
| CAEN | 13/ 8 |
| CHERBOURG | 12/ 7 |
| CLERMONT-FER. | 8/ 7 |
| DIJON | 6/ 8 |
| GRENOBLE | 8/ 1 |
| LILLE | 8/ 6 |
| LIMOGES | 7/ 7 |
| LYON, BRON | 7/ 6 |
| MARSEILLE | 8/ 2 |
| NANCY, ESSEY | 6/ 5 |
| NANTES | 12/ 8 |
| NICE | 10/ 5 |
| PARIS-MONTS | 11/ 6 |
| PAU | 12/ 7 |
| PERPIGNAN | 12/ 7 |
| POINTE-A-PITRE | 30/21 |
| RENNES | 14/ 8 |
| ST-ETIENNE | 8/ 7 |
| STRASBOURG | 7/ 5 |
| TOULOUSE | 6/ 6 |
| TOURS | 11/ 7 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 17/ 6 |
| AMSTERDAM | 6/ 5 |
| ATHÈNES | 18/11 |
| BANGKOK | 31/20 |
| BARCELONE | 13/ 5 |
| BELGRADE | 5/–5 |
| BERLIN | 2/–1 |
| BRUXELLES | 6/ 7 |
| COPENHAGUE | 2/ 1 |
| DAKAR | 25/18 |
| GENÈVE | 4/ 3 |
| ISTANBUL | 15/ 7 |
| JÉRUSALEM | 16/ 9 |
| LE CAIRE | 21/13 |
| LISBONNE | 16/13 |
| LONDRES | 12/ 5 |
| LOS ANGELES | 21/10 |
| LUXEMBOURG | 4/ 3 |
| MADRID | 9/ 7 |
| MARRAKECH | 23/ 7 |
| MEXICO | 22/ 7 |
| MILAN | 7/–8 |
| MONTRÉAL | –16/–28 |
| MOSCOU | –9/–17 |
| NAIROBI | 24/13 |
| NEW-DELHI | 24/ 9 |
| NEW-YORK | –6/–9 |
| PALMA-DE-MAJ. | 15/ 4 |
| PÉKIN | 3/–1 |
| RIO-DE-JANEIRO | 31/26 |
| ROME | 13/ 0 |
| HONGKONG | 16/24 |
| SÉVILLE | 14/13 |
| SINGAPOUR | 29/24 |
| STOCKHOLM | 1/ 1 |
| SYDNEY | 30/17 |
| TOKYO | 11/ 2 |
| TUNIS | 12/ 8 |
| VARSOVIE | 3/ 1 |
| VENISE | 7/–1 |
| VIENNE | 2/–8 |

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-12-1993 à 18 heures TUC et le 30-12-1993 à 6 heures TUC

**PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC**

MÉTÉO FRANCE

# BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 28 décembre. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

**HAUTE-SAVOIE**

Avoriaz : n.c. ; Les Carroz-d'Araches : 70-230 ; Chamonix : 40-300 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 80-180 ; La Clusaz : 85-170 ; Combloux : 90-190 ; Les Contamines-Montjoie : 80-240 ; Flaine : 125-230 ; Les Gets : 70-140 ; Le Grand-Bornand : 70-170 ; Les Houches : 55-120 ; Megève : 110-170 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 55-190 ; Praz-de-Lys-Sommand : 100-115 ; Praz-sur-Arly : 110-170 ; Saint-Gervais : 95-140 ; Samoëns : 60-240 ; Thollon-Les Mémises : 20-60.

**SAVOIE**

Les Aillons : 60-140 ; Les Arcs : 98-260 ; Arêches-Beaufort : 100-175 ; Aussois : 50-70 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 80-200 ; Le Corbier : 90-140 ; Courchevel : n.c.-203 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : 110-170 ; Les Karellis : 110-220 ; Les Menuires : 80-190 ; Méribel : n.c. ; Le Norma : 60-130 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 110-150 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 80-250 ; La Plagne (altitude) : 140-300 ; La Plagne (villages) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : 105-140 ; La Rosière 1850 : 125-230 ; Saint-François-Longchamp : 70-250 ; Saint-Martin-Bellev. : 50-190 ; Les Saisies : 130-180 ; Tignes : 120-290 ; La Toussuire : 110-150 ; Val-Cenis : 70-130 ; Valfréjus : 40-120 ; Val-d'Isère : 90-280 ; Valloire : 95-150 ; Valmeinier : n.c. ; Valmorel : 120-160 ; Val-Thorens : 150-330.

**ISÈRE**

Alpe-d'Huez : 135-210 ; Alpe-du-Grand-Serre : 70-120 ; Auris-en-Oisans : 100-120 ; Autrans : 80-120 ; Chamrousse : 100-120 ; Le Collet-d'Allevard : 60-100 ; Les Deux-Alpes : 70-300 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : 80-90 ; Méaudre : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 80-150 ; Les Sept-Laux : 70-13 ; Villard-de-Lans : 80-120.

**ALPES DU SUD**

Auron : 30-45 ; Beuil-les-Launes : 60-40 ; Briançon : 60-150 ; Isola 2000 : 45-95 ; Montgenèvre : 80-120 ; Orcières-Merlette : 75-170 ; Les Orres : 60-120 ; Pra-Loup : 25-50 ; Puy-Saint-Vincent : 55-200 ; Risoul : 90-120 ; Le Sauze-Super-Sauze : 40-60 ; Serre-Chevalier : 60-150 ; Superdévoluy : 60-100 ; Valberg : 60-40 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 40-70 ; Val-d'Allos-La Foux : 75-150 ; Vars : 90-120.

**PYRÉNÉES**

Aix-les-Thermes : n.c.-80 ; Barèges : n.c. ; Cauterets-Lys : 150-200 ; Font-Romeu : 80-100 ; Gourette : 60-130 ; Luchon-Superbagnères : 100-200 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : n.c. ; Peyragudes : 110-180 ; Piau-Engaly : n.c. ; Saint-Lary-Soulan : n.c.

**MASSIF CENTRAL**

Le Mont-Dore : 65-110 ; Besse-Super-Besse : 70-90 ; Super-Lioran : 90-100.

**JURA**

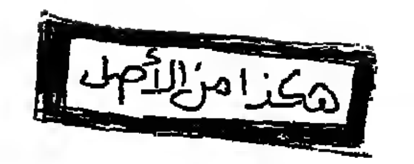
Métabief : 55-120 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 60-100 ; Les Rousses : n.c.

**VOSGES**

Le Bonhomme : 50-120 ; La Bresse-Hohneck : 80-100 ; Gérardmer : 80-120 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 20-120.

**LES STATIONS ÉTRANGÈRES**

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.





## AU JOUR LE JOUR

### Déprime

Tout fiche le camp, même nos illusions. On a commencé à les perdre quand Blanche-Neige, Aladin, Peter Pan, Bambi, Mowgli et Cendrillon ont été dessinés par Walt Disney.

Heureusement il nous restait Nessie, le monstre abyssal d'un loch écossais embrumé. Dernier des dinosaures? Premier des mutants? Des cohortes de rêveurs se sont mis sur sa trace improbable depuis sa première apparition fantomatique, il y a plus d'un siècle. Il a résisté à toutes les investigations, déjoué toutes les intrusions. Jusqu'à ce que des scientifiques chenus s'en mêlent.

En treize articles savants publiés par *The Scottish Naturalist*, d'un mythe ils ont fait un gros poisson, esturgeon géant de la Baltique en vadrouille amoureuse dans le canal Calédonien. Un siècle de chroniques fumeuses prises à l'hameçon d'une idiote histoire de pêcheur! C'est déprimant. Comme si le Père Noël n'avait été que notre papa avec une houppelande rouge, et Barbe-Bleue le chevalier servant de Jeanne d'Arc.

PROCYON

## L'ESSENTIEL

### DÉBATS

Italie : «Notre révolution», par Gherardo Colombo, Piercamillo Davigo et Antonio Di Pietro; Proche-Orient : «L'exception culturelle de la France», par Georges Corm; Bibliographie : «Dans mon pays lui-même...», de Philippe Meyer *(page 2)*.

### INTERNATIONAL

#### 1994, année électorale en Europe

L'année 1994 verra quelques pays d'Europe occidentale, et non des moindres, renouveler leur Parlement. De plus, dans les douze pays de l'Union européenne, les élections au Parlement de Strasbourg, au mois de juin prochain, constitueront un galop d'essai avant des échéances décisives comme l'élection présidentielle en France *(page 3)*.

#### Berlin : adieu à une radio du «monde libre»

La RIAS, radio du secteur américain de Berlin, qui a permis pendant plus de quarante ans aux auditeurs de RDA d'entendre la voix du «monde libre», disparaît le 1er janvier *(page 3)*.

#### Reprise du dialogue indo-pakistanais

New-Delhi et Islamabad reprennent, le 1er janvier, des discussions diplomatiques de haut niveau interrompues depuis un an *(page 7)*.

### SOCIÉTÉ

#### Pollution radioactive dans la Drôme

Dans la zone industrielle de Pierrelatte (Drôme), une société spécialisée dans la décontamination est impliquée dans une pollution radioactive *(page 10)*.

### SPORTS

Le voilier australien *Ninety-Seven* a gagné, jeudi 30 décembre, la quarante-neuvième édition de la classique à la voile Sydney-Hobart, après avoir affronté des vents violents et une mer déchaînée qui ont contraint à l'abandon les deux tiers des concurrents *(page 10)*.

### COMMUNICATION

#### Les dix ans de la BDDP

L'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP), a marqué ces dix dernières années de son style. La récession va-t-elle mettre fin à son indépendance? *(page 11)*.

### CULTURE

#### Les dessins d'Ingres à la Villa Médicis

Ingres a vécu à l'Académie de France à Rome, Villa Médicis, de 1806 à 1810, puis de 1834 à 1841. Il y puisa une part de son inspiration. Une exposition, presque entièrement composée de dessins, rend hommage à celui qui fut pape et empereur de la Villa *(page 14)*.

### ÉCONOMIE

#### Le groupe Banesto pourrait être repris

Après sa mise en tutelle par la Banque d'Espagne, le groupe Banesto pourrait être repris. La panique a été évitée, mais le coup est dur pour l'ensemble du système bancaire espagnol *(page 19)*.

#### Eurotunnel : la concession prolongée de dix ans

Les gouvernements français et britannique ont annoncé, mercredi 29 décembre, une prolongation de 55 à 65 ans de la concession du tunnel sous la Manche. En contrepartie, les concessionnaires se sont engagés à «abandonner la plus grande partie des réclamations qu'ils envisageaient à l'encontre des [deux] gouvernements» *(page 20)*.

### Services



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte «le Monde des livres» folioté 15 à 18

### Demain

*Temps libre*

Le texte numérique a bien des avantages. Il n'en reste pas moins qu'il entre dans l'objet livre, tel que nous le connaissons depuis quelques siècles, une part de plaisir physique que l'écran ne remplacera pas.

Le numéro du «Monde» daté jeudi 30 décembre 1993 a été tiré à 432 748 exemplaires

L'aménagement de la montagne

# Les permis de construire de chalets de luxe sont annulés à Courchevel

**Le tribunal administratif de Grenoble vient d'annuler trois permis de construire délivrés successivement, au cours des années 1991 et 1992, par la commune de Saint-Bon-Courchevel (Savoie) à la société civile immobilière Les Chalets du Cachemire qui a entrepris la réalisation d'une dizaine de résidences de prestige en bordure des pistes de cette station de ski.**

GRENOBLE

*de notre correspondant*

Par huit fois depuis 1991 la justice administrative a annulé les permis de construire accordés, sur un terrain de 5 600 mètres carrés, par le maire (RPR) de Courchevel (Savoie), Michel Ziegler. Et chaque fois, dans les jours qui suivaient, le maire de la station de ski la plus huppée de France délivrait de nouvelles autorisations au promoteur de l'opération, Les Chalets du Cachemire», qui pouvait ainsi poursuivre les travaux en attendant le prochain jugement... Ce petit jeu n'a pas été du goût du Conseil d'Etat.

Dans son rapport d'activité pour l'année 1992, l'instance du Palais Royal a dénoncé l'attitude *«particulièrement choquante»* de l'élu et a déploré que le préfet de la Savoie se soit abstenu *«de faire respecter sur le terrain les décisions juridictionnelles»*.

Ce feuilleton est-il pour autant arrivé à son terme? Le 23 décembre, le tribunal administratif de Grenoble a annulé tous les permis délivrés par le maire et remis rétroactivement en vigueur le plan d'occupation des sols (POS) adopté par la commune en 1983, modifié en 1989, dans lequel les terrains concernés étaient déclarés inconstructibles. Pour sortir d'une situation apparemment inextricable, Courchevel va devoir élaborer d'urgence un nouveau POS en tenant compte de la réglementation sur la protection des espaces boisés.

*«On veut donner à cette affaire un côté sulfureux, parce que les chalets qui devaient être construits coûtaient effectivement fort cher* [20 millions de francs environ], *et parce que Courchevel est la plus prestigieuse des stations françaises de sports d'hiver. Enfin on a tenté de me salir en prétendant que j'étais personnellement intéressé à cette opération immobilière. Ce qui est totalement inexact»*, note Michel Ziegler, pour lequel les responsables de tous ces embarras sont les propriétaires d'une habitation mitoyenne au terrain contesté.

### Un recours contre le conseil général?

Installés en bordure du terrain convoité par les promoteurs depuis plusieurs dizaines d'années, Marc Sabatier et sa famille désirent jouir le plus longtemps possible du calme de «leur» montagne. Depuis deux ans, ils mènent une bataille acharnée contre le maire de la commune.

Dans l'entourage de ce dernier, on affirme que l'élu dispose de quelques moyens pour troubler leur quiétude. En effet, en étendant, en 1975, l'emprise de son chalet, la famille Sabatier a empiété sur une parcelle communale... Les procédures ne sont donc pas arrivées à leur terme.

Reste que le promoteur des Chalets du Cachemire et les futurs propriétaires de ces habitations en partie sorties de terre s'impatientent. Ils pourraient se retourner prochainement contre le conseil général de la Savoie, présidé par Michel Barnier (RPR), actuellement ministre de l'environnement. Son département a en effet procédé à la vente des terrains alors qu'un recours avait déjà été déposé contre la décision de contruire sur cet emplacement.

Cet élément a-t-il été volontairement dissimulé aux acquéreurs ou le maire de la commune s'était-il fait fort de régler, par ses propres moyens, ce problème? Les services de Michel Barnier ne pouvaient pas ignorer qu'une procédure, devant le tribunal administratif de Grenoble, avait été engagée : l'adjoint à l'urbanisme de la commune de Courchevel, Bernard Guiguet-Doron (RPR), est également ingénieur à la direction départementale de l'équipement (DDE) de la Savoie, où il a en charge les problèmes d'*«urbanisme opérationnel»*.

Ironie de la situation : à la veille des Jeux olympiques de 1992, Michel Barnier, qui était alors co-président du Comité d'organisation, avait clairement exprimé sa volonté de ne pas transformer son département en *«Far West»* et de maîtriser, le mieux possible, les constructions immobilières dans les stations de la vallée de la Tarentaise.

CLAUDE FRANCILLON

Les inscriptions sur les listes électorales

### Les baskets et le «Bébête-Show»

Alors que les inscriptions sur les listes électorales s'achèvent le 31 décembre, le Centre d'information civique (CIC) s'inquiète de la tendance à la baisse des inscriptions des jeunes constatée, selon lui, dans une quarantaine de mairies, à Paris et en province. Chaque fin d'année, la mise à jour des listes électorales concerne les jeunes qui ont atteint dix-huit ans ou les atteindront avant le 28 février de l'année suivante et les personnes qui ont déménagé. France-Plus organisait, jeudi 30 décembre, une journée nationale du civisme sur le thème «Plus que vingt-quatre heures pour devenir citoyen», qui devait clore l'année 1993, placée sous l'égide de la campagne de mobilisation : «Bouge tes baskets! Va t'inscrire à la mairie avant le 31 décembre.»

Les chiffres définitifs des nouveaux inscrits ne seront connus que début mars 1994, mais le CIC estime qu'ils seront moitié moins nombreux qu'en 1993 et que le chiffre sera encore plus faible à Paris. Le président du CIC, Jean-Christian Barbet, explique cette désaffection par les effets néfastes du «Bébête-Show» et des «Guignols de l'info», plus que par l'absence d'enjeu des scrutins électoraux prévus pour 1994 (élections cantonales et européennes).

*«La politique est une chose grave*, a déclaré M. Barbet, mercredi, sur Europe 1. *Il faudrait que les responsables des médias en soient conscients et, quotidiennement, ne se lancent pas dans le ridicule que sont le «Bébête-Show» et les «Guignols de l'info», qui donnent du politique* [l'image] *d'un professionnel dévoyé.»*

Deux mois après la tentative de coup d'Etat

# La tension entre le gouvernement et l'armée entretient l'instabilité au Burundi

**Deux mois après la tentative de coup d'Etat du 21 octobre, le Burundi est profondément déstabilisé. Les tensions sont vives entre les partisans (essentiellement hutue) du gouvernement nommé en juin, à la suite de l'élection du président Ndadayé – assassiné le 21 octobre – et les forces armées, plus décidées à défendre la minorité tutsie (15 % des six millions de Burundais) qu'à soutenir le pouvoir élu.**

NAIROBI

*de notre correspondant*

L'administration burundienne est paralysée par l'absentéisme des fonctionnaires, qui craignent de se rendre au travail. Les entreprises débauchent ou ferment. Les 750 000 réfugiés hutus dans les pays voisins n'osent toujours pas rentrer chez eux. Les 150 000 déplacés à l'intérieur du pays (tutsis dans leur grande majorité), non plus.

Pour sortir de l'impasse, les dirigeants du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), au pouvoir, cherchent le moyen de doter le pays d'un nouveau président en faisant l'économie d'une campagne électorale qui, dans la situation actuelle, *«serait inévitablement menée à la machette par les deux camps»*. Le président par intérim du FRODEBU, Sylvestre Ntibantunganya, qui vient de rendre son portefeuille des affaires étrangères, a été élu à la tête de l'Assemblée nationale le 23 décembre.

D'aucuns en concluent que le parti au pouvoir a déjà fait son choix et que la décision d'amender la Constitution a été prise, de manière à ce que M. Ntibantunganya puisse assurer les fonctions de feu Melchior Ndadaye (son compagnon des années d'exil) jusqu'à la fin du mandat présidentiel en cours, qui s'achèvera en juin 1998. D'autres estiment que les députés pourraient élire, au suffrage indirect, le nouveau président – après avoir cherché un candidat de consensus avec l'opposition.

Les opposants militants au sein de l'Unité pour le progrès national (UPRONA), proches de l'armée, font donc monter les enchères. Ils ont indiqué qu'ils ne voulaient pas de M. Ntibantunganya, *«un dur obsédé par la vengeance»* depuis que les putschistes lancés à sa recherche ont assassiné son épouse le jour du coup d'Etat manqué. Ils réclament, en outre, un premier ministre issu de leurs rangs et doté de pouvoirs étendus.

Pour disqualifier le gouvernement, ils dénoncent aujourd'hui le *«coup d'Etat institutionnel du FRODEBU»*, après avoir considéré que le scrutin de juin dernier était un *«coup d'Etat ethnico-démocratique»*. *«Un président de la République hutu et membre du FRODEBU leur conviendrait parfaitement*, résume un diplomate, *à condition que celui-ci soit manipulable.»* Mais d'autres extrémistes menacent aussi le pouvoir actuel : s'ils cèdent aux pressions de l'opposition en acceptant un compromis *«trop défavorable»*, les patrons du FRODEBU risquent fort de voir leurs partisans se rapprocher des radicaux hutus du Palipehutu – un mouvement sur le déclin depuis la victoire du FRODEBU en juin – que le comportement cruel de l'armée dans les campagnes semble avoir remis en selle. La situation est également très tendue dans les provinces, où les assassinats se poursuivent. A la mi-décembre, le gouverneur hutu de Bubanza a été tué à l'arme blanche par des miliciens tutsis, auxquels les soldats – d'une armée tutsie à 90 % – prêtent souvent main forte. A Bujumbura, le gouvernement n'a pas trouvé suffisamment de soldats loyalistes pour rétablir la sécurité, et quitte rarement son hôtel refuge des bords du lac Tanganyka. L'opposition manifeste contre la venue d'un corps de 200 militaires de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) chargé précisément de protéger les ministres.

Les dirigeants du FRODEBU ont préféré mettre leurs familles à l'abri à l'étranger. Les réfugiés craignent de retourner dans leurs villages, effrayés par la présence des militaires qui, en assurant la protection des dizaines de camps de déplacés, continuent de quadriller le pays. Quant aux intellectuels, encore hantés par le massacre de 1972, ils seront vraisemblablement les derniers à rentrer d'exil.

### Le spectre de la famine

Au Rwanda et en Tanzanie, les réfugiés vivent dans des conditions déplorables. Deux mois après leur arrivée, l'aide alimentaire leur est distribuée parcimonieusement. En Tanzanie – qui accueille près de 230 000 personnes, – chaque réfugié reçoit le quart des rations préconisées par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), selon l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF).

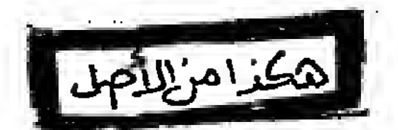
Le manque de nourriture affecte principalement les enfants. Pour plusieurs milliers d'entre eux, arrivés il y a deux mois en meilleure santé que les petits villageois tanzaniens, MSF a été contraint d'ouvrir des centres nutritionnels. La dysenterie commence à faire des ravages. Les épidémies menacent, et le taux de mortalité oscille entre deux et cinq décès pour 10 000 personnes par jour – un taux dépassant le seuil de l'urgence.

Il est encore difficile de déterminer si la mauvaise distribution de nourriture est due à des détournements de vivres ou à la mauvaise volonté des autorités tanzaniennes qui, pour éviter tout affrontement, espèrent éloigner les réfugiés de la frontière sur laquelle patrouillent toujours des miliciens tutsis. Les nouveaux emplacements choisis par le gouvernement sont plus en retrait, mais sans accès à l'eau. Trop affamés, quelques réfugiés ont préféré prendre le risque de rentrer chez eux.

*«Si la nourriture n'arrive pas en quantité suffisante dans les jours qui viennent, la situation deviendra catastrophique»*, avertit Gaëtan Hutter, un responsable de MSF. En vieux routier de l'humanitaire, il voit poindre le moment où *«les ravages de la famine vont soudain réveiller les donateurs»*, qui organiseront alors à la hâte *«de coûteux ponts aériens»*.

JEAN HÉLÈNE

**Cinq personnes tuées par l'armée près de Bujumbura.** – Cinq personnes ont été tuées et plusieurs dizaines d'autres blessées dans l'attaque, par des unités régulières de l'armée, d'un village situé à proximité de Bujumbura, a annoncé, mardi 28 décembre, la radio burundaise. L'attaque contre l'agglomération de Bugarama a poussé de nombreuses personnes à fuir. – *(AFP.)*


هكذا من الأصل